



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Karim
TARZAÏM
Dirigeant et fondateur
de Céléritère



LOIRE-ATLANTIQUE

Jeunes et employeurs :
de la friture sur la ligne

VENDÉE

Eau : zoom sur le
projet Jourdain

“ NOUS
DÉCARBONONS
LA MOBILITÉ ”



Location de bureaux & coworking

3

nouveau

work'in salorges

au sein de la
CCI Nantes St-Nazaire

8 bureaux de 8 à 20 m²,
16 postes de travail sur 120 m²

work'in médiacampus

au cœur du quartier de la
création sur l'Île de Nantes

4 bureaux de 6 à 8 m²,
7 postes de travail sur 60 m²

Développez votre activité et créez votre réseau professionnel
avec une offre de location **sur-mesure**



BUREAU PARTAGÉ

Un espace pour travailler avec une
ou plusieurs entreprises :
startup, TPE ou grand compte.



BUREAU DÉDIÉ

Un espace pour 1 ou 2 personnes,
réservé à votre entreprise et
à vos collaborateurs.

Venez travailler en toute sérénité et bénéficier de services de qualité !

De nombreux services intégrés dans des espaces privilégiés, au cœur de Nantes



Téléphone & accès internet fibre optique



Thé & café en libre-service



Impression & scan to mail



Parking vélo & voiture
(parking voiture uniquement à la CCI)



Espaces rdv & salles de réunion



Animation réseau



Cuisine & espaces communs

02 40 44 63 70
work-in-salorges.fr



work'in salorges
16 quai Ernest Renaud 44100 Nantes
work'in médiacampus
41 bd de la Prairie au Duc 44200 Nantes

**work'in
salorges**

Au cœur de

 CCI NANTES ST-NAZAIRE

ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
gbremaude@informateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

I Informateur Judiciaire
N° 7169
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
magazine numérique et papier
+ site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



● N° 7169 ● VENDREDI 13 OCTOBRE

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

- Jeunes et employeurs : de la friture sur la ligne

Actualités

- Reprise d'entreprise : l'autre façon d'entreprendre
- Financement d'un projet innovant : quelles attentes ?
- Eau potable : cinq choses à savoir sur Jourdain
- Comment intégrer la transition dans sa stratégie internationale ?
- Marché immobilier : les vendeurs doivent ajuster leurs prix
- Investissement locatif : « Une fenêtre de tir inédite à Nantes »
- À Venir

VIE DES ENTREPRISES

- Biofortis, Brétéché, Eprom, LCA Construction Bois, Morgane Communication, Mycérial, Orko Avocats, Réseau Entreprendre Vendée, Sepro Group, Smartskin, Syndic Partie Commune, Thierry Immobilier



L'ENTRETIEN

- Karim Tarzaïm, dirigeant de Céléfère : « Nous décarbonons la mobilité »

LE CERCLE DES EXPERTS

- L'ANDRH veut lancer un plan "un senior, une solution"
- Règlement amiable des litiges



SPORT & BUSINESS

- Gustave Rideau, président des Vérandas Rideau : « Il faut être acteur de sa vie »

ENVIES, TABLES & CULTURE

- Restaurant Vatel, Les Mélusicales, La Frairie de la Toussaint...

41. VENTES AUX ENCHÈRES

42. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

22

JEUNES ET EMPLOYEURS

DE LA FRITURE SUR LA LIGNE

Pas toujours simple pour les **employeurs** de comprendre les jeunes, entre **évolutions** des attentes, représentations **fondées** ou au contraire **fausses croyances**. Pour y voir plus clair, une **étude** publiée par la CCI Nantes St-Nazaire, en partenariat avec Nantes Université, fait le point.

Par Gildas **PASQUET**

Alors que le territoire de la Loire-Atlantique connaît une situation de quasi-plein-emploi, accompagnée de tensions de recrutement touchant un grand nombre de secteurs, la CCI Nantes St-Nazaire vient de publier avec Nantes Université une étude¹ visant à favoriser la rencontre entre jeunes et employeurs. À travers un questionnaire miroir, l'étude croise les regards des entreprises et des jeunes au sujet du rapport de ces derniers au travail. Objectifs, selon Laurence Vernay, première vice-présidente à la CCI Nantes St-Nazaire : « Partager les résultats avec un maximum d'entrepreneurs pour qu'ils puissent mieux s'organiser dans leurs entreprises, mieux accompagner les jeunes, trouver les mots clés dans leurs recrutements, mais aussi trouver les bons leviers de motivation pour les fidéliser. Et peut-être aussi enlever certaines croyances. »

Des jeunes pas si indécis

Un premier décalage est identifié par les auteurs de l'étude entre la représentation du travail des chefs d'entreprise et celle des jeunes. Si les premiers y associent davantage des dimensions plus "sociales" (épanouissement personnel, relation, engagement), des considérations pragmatiques comme le salaire et les notions d'effort et de contraintes sont plus présentes chez les seconds. Autre enseignement : l'idée reçue des chefs d'entreprise selon laquelle « les jeunes ne savent pas ce qu'ils veulent faire comme métier », avec 91 % d'entre eux qui pensent que l'indécision caractérise la jeunesse, s'avère à côté de la réalité. Ainsi, 54 % des jeunes interrogés indiquent savoir précisément le métier qu'ils sou-

haitent exercer. Face à cette discordance, Laurence Vernay préconise : « Il faut qu'on réinvestisse les stages de 3^e et les stages de façon générale, car si l'apprentissage et l'alternance se développent très bien, l'orientation des jeunes se joue encore en amont. L'autre sujet important pour la fidélisation et le recrutement, c'est l'image que va laisser l'entreprise au moment de ces stages. »

À la recherche de l'authenticité

« Sur le sujet de l'entreprise idéale, nous n'avons pas noté de divergence importante, poursuit Laurence Vernay. On retrouve de chaque côté des notions de bien-être, de conditions salariales favorables, d'un management positif, qui vont permettre un épanouissement, une reconnaissance, une bonne évolution. » Le critère d'une entreprise soucieuse de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ressort également dans les deux populations, et les jeunes indiquent par ailleurs attendre des engagements sociétaux forts de la part des entreprises, au premier rang desquels l'égalité hommes/femmes, devant le développement durable et la diversité sociale. En tous cas, selon l'étude, les deux groupes s'accordent sur l'idée que l'entreprise doit jouer un rôle sociétal.

Dès lors, comment faire en sorte que la rencontre entre jeunes et entreprises s'opère ? D'abord en prenant acte du nouveau paradigme en matière d'embauche. Les auteurs de l'étude pointent ainsi la remise en question du processus de recrutement des entreprises, et notamment de la sacro-sainte lettre de motivation. Selon l'étude, cette dernière apparaît pour de nombreux jeunes comme « fausse », « insincère ». « C'est une liste de mensonges

en fait. Je n'imagine pas écrire : "J'ai tellement envie de travailler pour vous parce que j'adore faire la caisse toute la journée, demander à chaque fois la carte de fidélité..." " J'ai l'impression que c'est hypocrite », rapporte une participante à l'étude. « Le jeune, y compris dans sa lettre de motivation et dans sa rencontre avec l'employeur, ne pardonnera pas quelque chose qui n'aura pas eu sa congruence ou qui n'aura pas été sincère et authentique dans la démarche », éclaire Laurence Vernay. Une donnée à avoir en tête côté entreprises, particulièrement à l'heure où ChatGPT peut produire une telle lettre en quelques secondes, structurée et sans faute...

CDI : la fin d'un Graal ?

Si l'étude confirme l'intérêt des jeunes pour le CDI, elle fait néanmoins état d'un malentendu. « Dans les verbatims, ce contrat est associé à la notion d'enfermement alors que les générations précédentes s'accrochaient absolument à leur CDI qui représentait un Graal », souligne l'élue de la CCI. Les employeurs rappellent quant à eux à juste titre qu'un CDD est plus difficile à rompre qu'un CDI, pour lequel ils ne comprennent pas le manque d'attrait.

Par ailleurs, tensions de recrutement obligent, si la culture du diplôme reste bien enracinée, les entreprises indiquent que la personnalité et le savoir-être du candidat deviennent prioritaires. Une façon pour elles d'assouplir leurs exigences. En matière de fidélisation, c'est notamment la question du temps de travail qui entre en jeu. Et contrairement à cer-

taines croyances côté employeurs, « ce que recherchent surtout les jeunes, c'est l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, et pas forcément les quatre jours à tout prix », constate Laurence Vernay. Autre facteur qui apparaît de manière marquée : « Les jeunes sont très exigeants vis-à-vis des managers », dont ils attendent la création des conditions d'une relation de confiance. Un phénomène que la première vice-présidente interprète comme « un besoin d'expression, de participer à un certain nombre de sujets et l'envie d'être reconnu dans sa capacité à intervenir ».

Enfin, les notions d'engagement et d'implication constituent un point de différence notable entre jeunes et employeurs. « Les jeunes nous disent qu'un salarié impliqué est quelqu'un qui respecte les horaires et fait bien son travail, note Véronique Quéré, chargée de développement emploi à la CCI et responsable technique du projet. Les employeurs associent beaucoup plus la notion d'implication à la notion d'engagement. Il y a une dimension émotionnelle, un attachement plus fort à l'entreprise. » D'où l'enjeu, côté entreprises, de mener un travail permettant de « trouver les leviers pour passer de l'implication à l'engagement », conclut Véronique Quéré. ●

¹ "Jeunes et entreprises : La rencontre (im)possible. Ce que veulent les jeunes, ce que pensent les entreprises". Questionnaire en ligne réalisé auprès de 1 665 jeunes de 15 à 30 ans (via universités, écoles, lycées...) et 341 chefs d'entreprise de Loire-Atlantique, complété par des groupes de discussion.



(De g. à d.) André Ndobu, responsable scientifique de l'étude pour le laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (Nantes Université), Laurence Vernay, première vice-présidente de la CCI Nantes St-Nazaire et Véronique Quéré, responsable technique du projet pour la CCI, ont dévoilé les résultats de l'étude le 4 octobre dernier à la CCI Nantes St-Nazaire.

REPRISE D'EN

L'AUTRE FAÇON D'ENTREPRENDRE

Derrière chaque créateur ou repreneur, il y a un **chef d'entreprise** avant tout ! Il ne suffit pas d'avoir une idée pour entreprendre, mais bien d'être capable de transformer cette idée en projet. Un défi auquel les deux profils sont confrontés à égalité. **Reprendre une entreprise** fait-il de l'entrepreneur un **entrepreneur favorisé** ? Éléments de réponse à travers des témoignages en Vendée.

Par Sophie **COMTE**

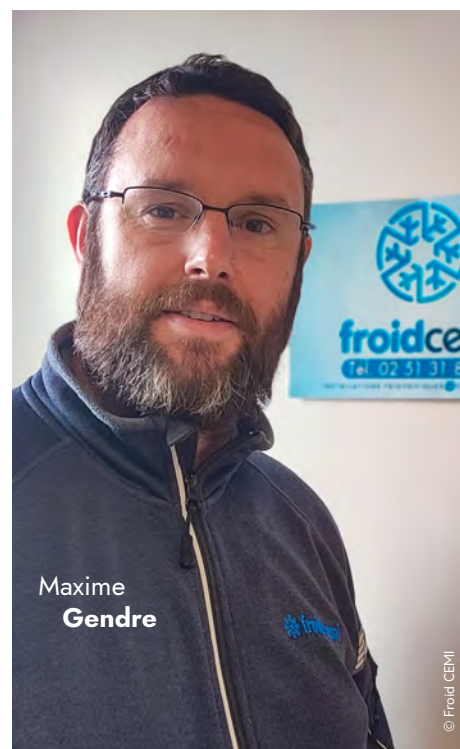
À 34 ans, Maxime Gendre a d'abord été salarié pendant 13 ans de l'entreprise qu'il dirige seul depuis deux mois maintenant. « Froid Cemi a été créé il y a 23 ans au Poiré-sur-Vie par un couple d'entrepreneurs vendéens, explique-t-il. C'est une structure familiale spécialisée dans la réfrigération industrielle. Nos clients sont des professionnels de l'agroalimentaire et de ce que l'on appelle le froid commercial (commerce alimentaire et grande distribution). Concrètement, nous installons et assurons la maintenance de nos équipements (chambres froides/meubles frigorifiques/groupes d'eau glacée...) »

Si reprendre une entreprise paraît plus simple que de la créer, l'ascension du jeune entrepreneur jusqu'à la fonction suprême a connu de multiples rebondissements. « L'envie d'entreprendre doit être tout aussi forte, insiste-t-il. En tant que repreneur, on peut certes s'appuyer sur un existant, mais on doit assumer les responsabilités immédiatement pour assurer la continuité. On sous-estime aussi souvent la dimension humaine. Il ne suffit pas de composer avec les cédants. Il faut aussi gagner la confiance des salariés et des intermé-

diaires (avocat, banquier, comptable...). Mes 13 années dans l'entreprise ainsi que ma connaissance des clients n'étaient pas de trop pour effectuer la transition ! »

Le changement de posture

Il raconte encore : « Mes anciens patrons, approchant l'âge de la retraite, ont commencé à réfléchir à la revente de leur business il y a six ans. À l'époque, une multinationale s'était rapprochée d'eux avec une proposition de rachat. Je suis parti l'année suivante avec l'idée de m'installer à mon compte, mais au final la vente avec le grand groupe ne s'est pas concrétisée et j'ai été rappelé au bout de six mois. Mes patrons m'ont alors proposé de prendre des parts dans la structure pour, à terme, la leur racheter. C'était il y a quatre ans. » Il poursuit : « Rétrospectivement, le rachat en tant que tel n'est qu'une affaire comptable. C'est assez facile de se mettre d'accord sur un chiffre, résume-t-il. En revanche, l'humain est un aspect hautement plus sensible de la reprise d'activité. Il y a tout un pan psychologique qu'il faut savoir entendre et accompagner. À partir du moment où nous sommes passés ●●●



Maxime Gendre

© Froid CEMI

TREPRISE

Selon vous, y a-t-il des différences fondamentales entre un repreneur et un créateur ?

Nous accompagnons tous les chefs d'entreprise, avec une spécificité : les petites structures. Dans un projet de reprise, nous nous positionnons rarement au-delà de 20 salariés. Ce n'est pas tellement l'idée qui va motiver un accompagnement par le réseau, mais bien le projet derrière et la capacité du porteur à devenir un chef d'entreprise. À cet égard, créateur et repreneur sont sur un pied d'égalité. Les premières difficultés sont communes : est-ce que je suis capable d'être multi-casquettes : commercial, comptable, stratégie, etc. ? Pour donner un ordre d'idée, en 2022, nous avons accompagné 171 créations et 109 reprises d'entreprises. Et le taux de pérennité à trois ans est de 99 % pour la reprise contre 95 % sur la création. On est donc à peu de choses près sur les mêmes ratios, avec un léger avantage pour la reprise.

La différence est davantage pratique. Si on file la métaphore, je dirais que le créateur est face à une page blanche tandis que le repreneur hérite d'un roman déjà écrit et dont il faut écrire la suite. C'est une mission d'une grande complexité car cela demande d'assurer une continuité, pour ne surtout pas "casser" l'histoire, tout en étant capable d'écrire à sa façon. L'autre difficulté de taille, c'est la ressource humaine ! Comment se faire accepter des salariés et se positionner en capitaine de navire ?



© Réseau Initiative

3 questions à Florence Raymond, directrice du Réseau Initiative Vendée Terres et Littoral

Le créateur est lui aussi confronté à la dimension humaine, non ?

Effectivement, mais la plupart du temps, il est seul au départ. Même s'il embauche très vite, c'est quand même lui qui choisit les personnes qui rejoindront l'aventure. Un repreneur n'a pas vraiment ce luxe à son arrivée.

Quid des avantages de la reprise ?

Je dirais un climat de confiance ! Un repreneur hérite d'une base clients existante, d'une activité normalement assise et saine, d'une notoriété aussi... C'est plus confortable qu'une création où l'on part de rien. Ceci dit, ce n'est pas plus simple pour autant. Quand on fait une reprise d'entreprise, les investissements de départ sont bien plus importants. Racheter une entreprise suppose des fonds et des garanties bien plus exigeants ! Enfin, il y a un côté "job dating" à ne pas négliger. Un repreneur doit avant toute chose séduire les cédants. Passer à la moulinette d'un vendeur n'est pas toujours une expérience agréable, encore plus quand celui-ci porte un affect particulièrement fort à sa création. En termes de personnalité, un repreneur se doit d'avoir du charisme dès le départ alors qu'un créateur a plus de temps pour l'acquérir !

C'est compliqué de passer de la position de collègue à chef!

Maxime GENDRE

...

associés, la relation avec les anciens dirigeants a changé. Il y a des choses qu'on ne pouvait plus partager. Nous n'avions pas toujours le même rythme ni les mêmes ambitions liées à la gestion et au développement. De la même manière, c'est compliqué de passer de la position de collègue à chef! J'ai repris une entreprise avec un salarié de 51 ans qui a passé 19 ans dans nos murs! À certains moments, il a fallu accepter de se remettre en question!

Entretemps, sa conjointe a rallié l'aventure et Maxime Gendre a embauché un troisième salarié pour le remplacer sur le terrain. Un apprenti doit également rejoindre l'entreprise en début d'année prochaine. Et de conclure : « Être entrepreneur est difficile, mais je suis fier du chemin

parcouru. En quatre ans, nous n'avons pas perdu un seul client! » Prochaine étape pour le nouveau dirigeant : la structuration. « Je passe encore un tiers de mon temps sur le terrain! Mon ambition n'est pas de devenir un groupe », confie celui qui vise un chiffre d'affaires 2023 de 800 k€. Il envisage néanmoins de doubler ses effectifs d'ici cinq à six ans.

L'entrepreneuriat chevillé au corps

Une histoire qui fait écho à celle de S'ar Motos, une entreprise de vente de motos et de services après-vente (réparation, etc.) basée aux Essarts et rachetée par Élodie Vannier en novembre 2020.

Cette ancienne conseillère bancaire a toujours voulu entreprendre. L'opportunité s'est incarnée véritablement à la naissance de son deuxième enfant. « J'ai pris un congé de deux ans en sachant que je ne reviendrais pas au salariat. J'ai alors réalisé un bilan de compétences qui m'a aidé à formuler mes envies. Après 15 ans de carrière et des perspectives d'évolution limitées, il m'a fallu reprendre confiance en moi pour savoir où me positionner. » Elle ajoute : « Avoir des responsabilités ne me fait pas peur! J'ai commencé à travailler dès l'âge de 15 ans, en apprentissage. C'est encore ce que je sais faire de mieux », explique l'entrepreneure. Autre critère important pour la suite : le besoin de relationnel et du travail en équipe. « Étant passionnée de deux-roues, quand j'ai eu l'opportunité de reprendre un garage moto, mon choix s'est posé naturellement », indique-t-elle. Une reprise qui s'inscrit toutefois en plein Covid, chahutée par le confinement, un congé paternité et la blessure d'un collaborateur. « De mémoire d'entreprise, c'est l'année qui a demandé le plus de réorganisation », assure-t-elle. Alors âgée de 37 ans, la jeune femme a également dû imposer

son style dans un monde relativement masculin. « Par le passé, j'ai fait pas mal de spectacles d'acrobaties moto. Le fait que je sois passionnée et que l'univers ne me soit pas inconnu a rassuré. Sur les cinq salariés déjà en place, deux d'entre eux avaient monté la boutique avec mon prédécesseur, explique-t-elle. Ce n'est pas facile de s'imposer en guide quand on a le même âge, voire que l'on est plus jeune. » Et de poursuivre : « Ceci dit, je n'avais pas la prétention de tout chambouler. J'ai passé un an quasiment à observer les choses. On a beaucoup discuté avec l'équipe, instauré des réunions, apporté un nouvel outil informatique... Au final, j'ai choisi de me faire confiance. »

Un choix éclairé puisque l'entreprise n'a jamais autant progressé. « Après un premier bilan positif, on a fait +20 % l'année dernière, ce qui nous a permis de recruter un apprenti en mécanique. Cette année, je table sur +5 voire +6 %, annonce-t-elle. J'ai recruté un deuxième apprenti et une secrétaire à temps partiel. Si je devais faire un bilan personnel, je dirais que reprendre une entreprise, c'est comme sauter dans un train à grande vitesse déjà en marche! Avec une création, on vient implanter son décor au fur et à mesure, on est quand même moins bousculé il me semble. Encore heureux que je travaille dans un milieu que j'aime et que j'embauche à moto car je n'ai plus beaucoup le temps de pratiquer ma passion! », plaisante-t-elle. ●



Élodie Vannier

© S'ar Motos

PODCAST

IJ, en partenariat avec In Extenso Ouest Atlantique, propose un podcast dédié à la transmission d'entreprise :

LES CARNETS DE LA TRANSMISSION.

Retrouvez-le sur toutes les plateformes d'écoute!

FINANCEMENT D'UN PROJET INNOVANT

QUELLES ATTENTES ?

La French Tech Saint-Nazaire-La Baule-Pornic a organisé le 26 septembre une table ronde au palais des congrès Atlantia autour du **financement des projets innovants**. Devant une centaine de personnes, **regards croisés** d'entrepreneurs, investisseurs et structures d'accompagnement.

Par Karine LIMOUZIN

Pour un entrepreneur en plein lancement de projet innovant, avant même de chercher à lever des fonds, il convient de « bien s'entourer dès la création de la société, pour maturer le projet le plus tôt possible », préconise Marie Morino, responsable d'affaires PME chez TGS France, cabinet de conseil interdisciplinaire. Il y a un vrai « enjeu d'anticipation », quel que soit le montant souhaité, d'autant qu'est survenu un « éclatement de la bulle ».

Geoffroy Roux de Bézieux, qui a investi dans de nombreuses start-up, fait part de son expérience en la matière dans le cadre d'ISAI, le fonds d'investissement dont il est le cofondateur. Il a notamment misé, et avec succès, sur Blablacar, puis Evaneos, la start-up qui a révolutionné le voyage par un accompagnement sur-mesure avec guide local. Pour l'ancien patron du Medef, l'envol de cette dernière a résidé dans la « force du modèle inventé et le respect du business model prévu ». Yvan Wibaux acquiesce et complète : « C'est une question de personnes qui nous a permis de faire grandir l'entreprise. Mais accueillir un investisseur, c'est aussi parvenir à concilier deux mondes pour écrire une histoire capitalistique cohérente », admet le cofondateur d'Evaneos (100 M€ levés en 15 ans), qui vient d'en lâcher les manettes opérationnelles tout en demeurant actionnaire.

Transparence et cohérence

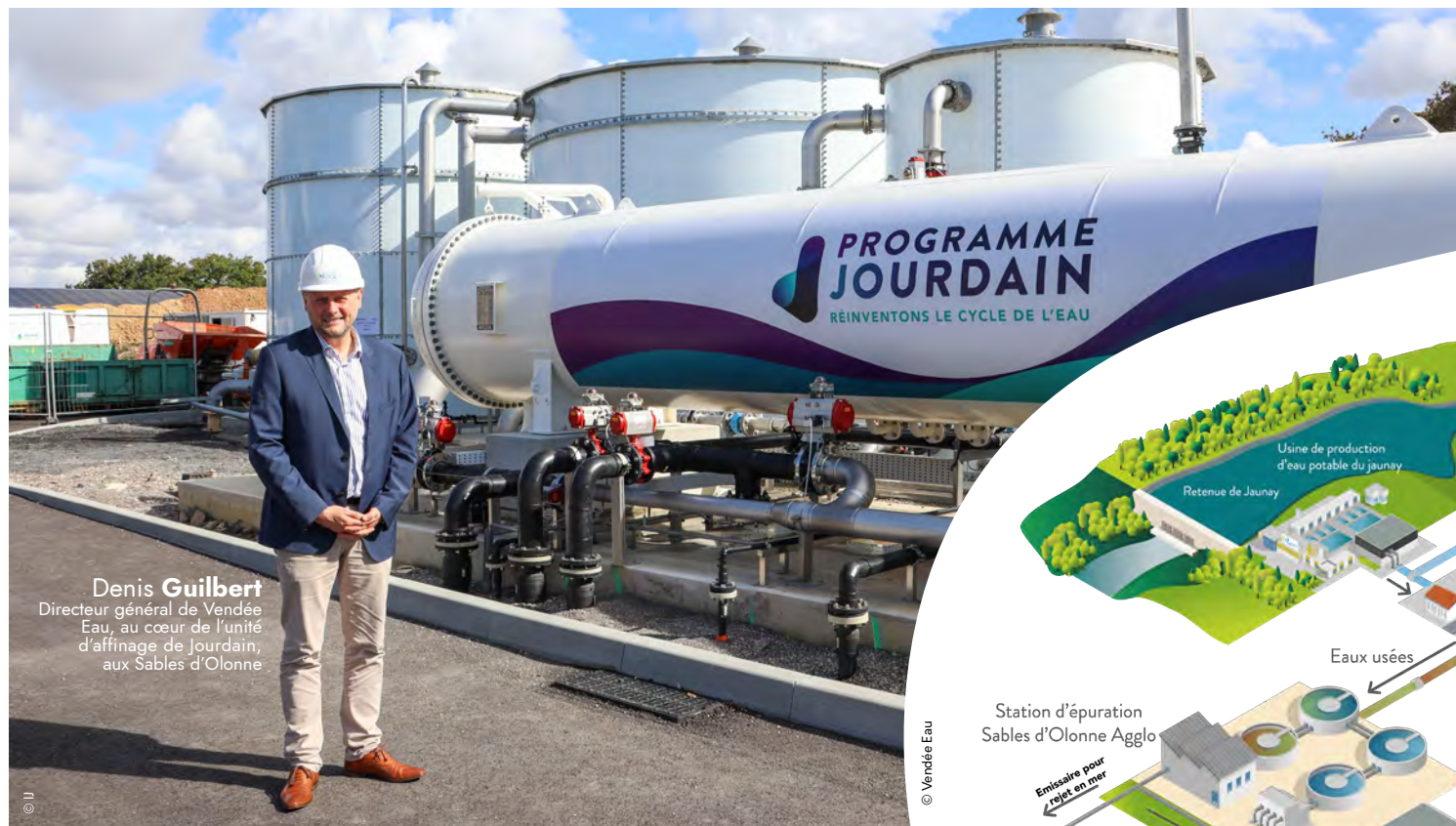
Pour Geoffroy Roux de Bézieux, si « l'entrepreneur reste le patron », l'investisseur attend toutefois de la « transparence, des idées, un plan B, une capacité à se réinventer et à sentir les opportunités du marché ». En définitive, « les intérêts doivent être alignés », résume l'ancien patron des patrons, pour qui « les investisseurs ont gagné en maturité et savent mieux faire les bons choix ». Selon François Macé, président d'Abab (Atlantique business angels booster), dont l'objectif



Pour Geoffroy Roux de Bézieux (à droite), « Les investisseurs ont gagné en maturité et savent mieux faire les bons choix ».

est de financer et accompagner les projets innovants de la région, les investisseurs choisissent rarement une personne seule, plutôt une équipe : « C'est plus rassurant pour la cohérence du projet ».

Quant au domaine dans lequel investir, Geoffroy Roux de Bézieux conseille « de ne pas aller vers les domaines qui fonctionnent, par exemple l'intelligence artificielle, simplement car il y a déjà beaucoup de concurrence ». Plus que des domaines d'activité, il préconise de choisir avant tout des business models qui fonctionnent. ●



Denis Guilbert
Directeur général de Vendée Eau, au cœur de l'unité d'affinage de Jourdain, aux Sables d'Olonne

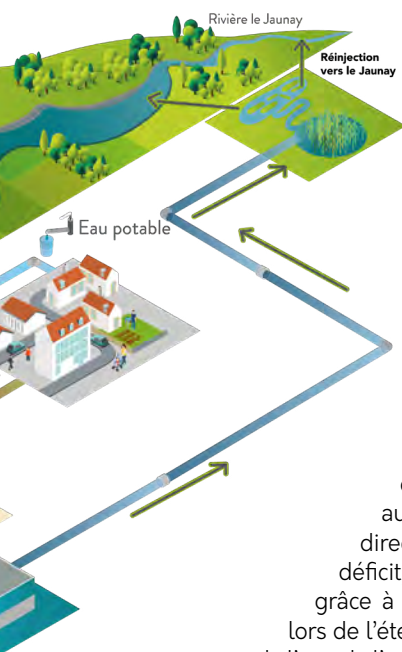


EAU POTABLE CINQ CHOSES À SAVOIR SUR JOURDAIN

Face au **dérèglement climatique** et à une **demande toujours plus forte**, la Vendée manque régulièrement d'eau et cherche à **élargir ses ressources**. Afin de couvrir partiellement ce **déficit**, Vendée Eau développe le programme Jourdain, un projet pour expérimenter la **réutilisation des eaux usées, traitées** de façon pérenne. L'unité d'affinage, élément clé du démonstrateur, vient d'être mise en service. Décryptage.

Par Marie LAUDOUAR

1. Jourdain est un programme expérimental de réutilisation des eaux usées traitées, situé à l'ouest de la Vendée, entre la station d'épuration des Sables d'Olonne et le barrage du Jaunay. Lancé en 2018, il est piloté par Vendée Eau¹. Montant global : 24,5 M€, entièrement financé par des fonds publics². Les travaux de l'unité d'affinage se sont achevés en juin. L'expérimentation grandeur nature vient de démarrer.



2. Il répond à un besoin d'élargir la ressource en eau.

Jourdain s'inscrit dans la stratégie globale de la gestion de la ressource en eau potable de Vendée Eau. En Vendée, l'eau potable provient à 94 % des eaux superficielles, contre 30 % en moyenne en France. Cette ressource est désormais régulièrement soumise à une forte pression. À l'horizon 2030, le déficit est évalué en année sèche à 8 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 150 000 Vendéens. « Les ressources se trouvent plutôt à l'est du département et les tensions plutôt au nord-ouest, détaille Denis Guilbert, directeur général de Vendée Eau. En cas de déficit, nous réussissons pour l'instant à tenir grâce à des interconnexions du réseau. Ainsi, lors de l'été très sec de 2022, nous avons ramené de l'eau de l'usine potable de Mervent (sud-est) pour alimenter le secteur d'Apremont (nord-ouest). »

Néanmoins, dans un contexte de réchauffement climatique et d'évolution croissante des besoins, Vendée Eau a cherché dès 2010 d'autres solutions pour élargir la ressource en eau potable. Premier levier : faire des économies. Cela signifie à la fois sensibiliser tous les usagers, améliorer le rendement des usines de traitement, renouveler les réseaux ou faire la chasse aux fuites d'eau. Ce dernier travail de détection a permis d'économiser 5 millions de mètres cubes.

Autre solution : augmenter les capacités de stockage en connectant aux retenues d'eau existantes d'anciennes carrières et en les transformant en réserves d'eau brute de grande capacité. C'est le cas de la carrière des Clouzeaux, en périphérie de La Roche-sur-Yon, d'une capacité de 2,5 millions de mètres cubes.

Troisième levier : l'innovation. Deux pistes ont été identifiées. La première, la désalinisation de l'eau de mer, n'a pas été retenue car « trop onéreuse, gourmande en énergie et son impact sur l'environnement mérite d'être fiabilisé », précise Denis Guilbert. Pour combler une partie de son déficit, Vendée Eau a donc choisi une seconde voie : la réutilisation indirecte des eaux usées traitées (REUT) à des fins de production d'eau potable.

Baptisé Jourdain, ce programme « n'est pas le pilotage industriel de validation d'une technologie, mais l'expérimentation in situ d'une boucle complète de recyclage des eaux usées à une dimension suffisante pour, en maîtrisant tous les risques, évaluer sur plusieurs années les impacts sanitaires,

environnementaux et sociaux », complète Vendée Eau sur son site internet.

3. C'est un projet inédit en France et en Europe... Aujourd'hui, la loi ne permet pas de distribuer directement ou indirectement des eaux usées traitées pour une consommation d'eau potable. L'Anses, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, a cependant autorisé Vendée Eau à faire la démonstration de la pertinence de cette solution. À l'issue de la phase expérimentale, à l'horizon 2027, et après évaluation des résultats des très nombreuses analyses, le programme Jourdain pourrait contribuer à faire évoluer la réglementation. « Notre souhait est de faire du démonstrateur une solution duplicable, indique Denis Guilbert. Notamment dans le nord-ouest du département (Apremont, Saint-Gilles-Croix-de-Vie), là où il y a le plus de besoins. »

4. Il repose sur une valorisation circulaire de l'eau.

Chaque année, la station d'épuration des Sables d'Olonne rejette 4,5 millions de mètres cubes d'eaux usées et traitées au large des côtes vendéennes. Avec le démonstrateur, une partie de l'eau sera récupérée en amont de la station d'épuration pour subir un traitement complémentaire au sein de l'unité d'affinage attenante. Elle sera d'abord purifiée grâce à deux rangées de membranes capables de filtrer les bactéries, les virus, les micropolluants, sans oublier le sel. La seconde étape de désinfection sera effectuée à base d'ultra-violet et de chlore.

Cette eau sera ensuite acheminée sur 27 km en direction du barrage du Jaunay où elle sera rejetée en transitant au sein d'une zone végétalisée afin de la réoxygéner et la reminéraliser. Elle se mélangera alors aux eaux de la rivière et transitera lentement dans la retenue pour une ultime étape de traitement au sein de l'usine de production d'eau potable du Jaunay, avant d'être à nouveau consommée. Depuis fin septembre et pendant un an, l'eau affinée sera toujours rejetée en mer, le temps de garantir les performances de traitement auprès de l'ARS (Agence régionale de santé).

5. Deux millions de mètres cubes de ressource supplémentaire.

Jusqu'en 2027, l'unité d'affinage fonctionnera au quart de ses capacités et traitera 150 m³ d'eau par heure. « C'est une précaution supplémentaire pour prouver que le système fonctionne en toute sécurité », indique Denis Guilbert. À l'issue de cette phase de démonstration, le débit sera multiplié par quatre pour atteindre 600 m³ d'eau affinée par heure. À l'horizon 2027, ce sont ainsi plus de deux millions de mètres cubes par an de ressource supplémentaire à des fins d'eau potable dont disposera la Vendée grâce à Jourdain. Ce volume pourra satisfaire l'équivalent de la consommation annuelle de 60 000 habitants. « Dans les faits, ce sera plutôt une consommation estivale : autrement, cette nouvelle ressource bénéficiera à plus d'usagers, mais sur un temps plus court », précise Denis Guilbert. ●

¹ Service public de l'eau en Vendée.

² 50 % par Vendée eau (autofinancement) et 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région, le Feder (Europe) et le fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

COMMENT INTÉGRER LA DANS SA STRATÉGIE

Afin d'identifier les **leviers d'actions** qui permettent aux entreprises d'intégrer les enjeux de transition **écologique et énergétique** dans leur **stratégie internationale**, une **table ronde** était proposée, le 28 septembre dernier à la CCI Nantes St-Nazaire, dans le cadre de **l'International Week**. L'occasion de bénéficier du **retour d'expériences d'entreprises** ayant déjà passé le cap du **bilan** carbone Scope¹, 2 et 3.

Par Nicolas **LE PORT**



La table ronde s'articulait autour des retours d'expérience de Jean-Pascal Chupin (à gauche), PDG du groupe Florentaise, et d'Isabelle Desfontaines (au centre), directrice du développement durable du groupe Eram.

« La transition énergétique et écologique n'est pas un enjeu de demain mais bien d'aujourd'hui, a posé d'emblée Laure Michaud, animatrice de la table ronde et chef de projets internationaux à la Région. C'est pourquoi l'objectif de cet échange est de voir comment l'international et la transition doivent coexister tout en vous aidant à adapter votre stratégie de développement. »

Roland Marion, conseiller régional délégué à la transition écologique et énergétique a confirmé que « la transition fait partie des trois priorités du mandat de la Région », avant de s'adresser directement aux dirigeants présents : « Peu importe

votre niveau d'avancement à l'international, la question de la transition énergétique et écologique offre un certain nombre d'opportunités de développement à vos entreprises. »

« Les sujets RSE doivent être au cœur de la stratégie »

Pour mieux leur faire prendre conscience de l'intérêt d'effectuer un bilan carbone, deux entreprises ayant déjà intégré ces enjeux à la fois en local et à l'international ont livré leur témoignage. Directrice du développement durable du groupe Eram² basé à Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire),

TRANSITION INTERNATIONALE ?

Isabelle Desfontaines a confirmé : « Le bilan carbone est un sujet essentiel pour notre entreprise car textile et chaussures sont souvent montrés du doigt pour leurs émissions carbone. Mais avant de parler de transition, il faut être clair sur les objectifs et les ambitions. Premier impératif : il faut que les sujets RSE soient au cœur de la stratégie d'entreprise et qu'ils soient portés par la direction. »

C'est ce qu'Eram a fait depuis 2020 avec son projet d'entreprise appelé "Change for good". « Il fixe un objectif de réduction de 30 % de notre empreinte carbone d'ici 2030, avec la mise en place d'indicateurs intermédiaires, notamment d'avoir 30 % de produits écoconçus d'ici 2025, précise la spécialiste. Réaliser un bilan carbone Scope 1 et 2 nous a également permis d'établir que 77 % de notre empreinte est liée à nos magasins. Avec la mise en place d'écogestes dans nos boutiques, comme la réduction des températures d'été et d'hiver ou le fait de couper les lumières la nuit, on a ainsi pu réduire de 13 % nos consommations énergétiques. Des économies qui nous ont permis de relamer l'ensemble de nos magasins pour des équipements moins énergivores. »

« Diviser par deux nos émissions liées au transport »

« C'est un petit peu la même histoire pour Florentaise (57,5 M€ de CA en 2002 pour 245 collaborateurs) », embraye Jean-Pascal Chupin, PDG du groupe familial basé à Saint-Mars-du-Désert (Loire-Atlantique) et spécialisé dans les terreaux bas carbone et supports de culture hors sol. « Le groupe a réalisé son bilan carbone Scope 1, 2 et 3 en 2009, année où Sarkozy et Obama n'avaient pas réussi à convaincre la Chine et l'Inde de réduire de 3 % par an leurs émissions carbone. « Devant cet échec, nous avons décidé d'atteindre cet objectif en interne, poursuit le dirigeant. À l'époque, 85 % de nos émissions relevaient du Scope 3 et au global, 42 % étaient liées au transport. Il y avait à l'époque trois sites en France alors que nous en avons neuf aujourd'hui. Nous avons entretemps divisé par deux nos émissions liées au transport. Ce n'est plus notre plus gros poste d'émissions, qui est désormais devenu l'exploitation des tourbières. C'est pourquoi nous avons inventé dès 2000 un matériau renouvelable issu de déchets de scierie pour remplacer la tourbe dans nos terreaux. Nous en avons ainsi diminué de 98 % les émissions. Il est donc possible de réduire drastiquement ses émissions, à condition d'en avoir conscience. »

Une démarche d'accompagnement des fournisseurs

Une fois son empreinte réduite sur le plan local, Eram s'est ensuite attaqué au Scope 3, « qui permet de réaliser le bilan

carbone de nos émissions indirectes, détaille Isabelle Desfontaines. Cela signifie qu'on y intègre les données de nos 600 fournisseurs dans le monde, ce qui demande de collecter énormément d'indicateurs. Mais il y a plein d'étudiants disponibles pour vous aider à le réaliser lors d'un stage d'études », rassure-t-elle.

Le Scope 3 a ainsi permis à Eram d'établir qu'aujourd'hui, 50 % de son bilan carbone vient des matières (cuir, coton, polyester) et 22 % de ses sites de fabrication. « Notre priorité est donc de travailler avec nos fournisseurs pour qu'ils réduisent leurs émissions. Nous sommes avec eux dans une démarche d'accompagnement, où l'on réalise des audits environnementaux pour les aider à basculer sur l'utilisation d'énergies renouvelables. C'est une profonde transformation des métiers dans l'entreprise et une mutation de nos activités qui nécessite de nous réorganiser, de mieux structurer nos data, d'être transparent, d'amener les preuves de ce que l'on dit... Bref, une démarche qui se fait sur un temps long et qu'il vaut mieux anticiper que subir ! »

« Notre stratégie bas carbone est gagnante à l'international »

Côté bénéfiques, Jean-Pascal Chupin voit avant tout un élément différenciant à cette démarche : « Grâce à elle, on réalise désormais 35 % de notre chiffre d'affaires à l'export. Et tout ça en moins de dix ans ! Notre stratégie bas carbone est incontestablement gagnante à l'international et elle nous offre des opportunités de développement incroyables, notamment sur le marché chinois. Une chose est sûre : cette stratégie est rentable sur le long terme. Et pour la marque employeur, elle permet aussi d'aller chercher les jeunes profils en quête de sens sur le marché du travail. »

« Il ne faut pas opposer fin du monde et fin du mois, conclut Isabelle Desfontaines. Aujourd'hui, pour un dirigeant, connaître son bilan carbone est devenu aussi important que connaître son chiffre d'affaires ! Il permet de déterminer la feuille de route de votre entreprise, mais c'est aussi un facteur différenciant auprès de vos clients. » ●

¹ Le scope 1 représente les émissions directes produites par l'entreprise, le scope 2 regroupe les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit, et le scope 3 est lié aux émissions indirectes (celles des fournisseurs).

² Eram est un groupe familial de mode français qui réunit neuf marques dans les domaines de l'habillement, la chaussure et des accessoires : Eram, Bocage, Mellow Yellow, TBS, Gémo, Dresco, Parade, Montlimart, Sessile. Il affiche près d'1 Md€ de CA en 2021 pour près de 5 500 salariés.

MARCHÉ IMMOBILIER

LES VENDEURS DOIVENT AJUSTER LEURS PRIX



Le point du **marché immobilier** réalisé par les notaires bretons ne laisse planer aucun doute : la **baisse du nombre de transactions** se poursuit, dépassant les **-23 %** au deuxième trimestre. Les vendeurs doivent aujourd'hui **revoir leurs prix à la baisse** s'ils veulent conclure.

Par **Éric CABANAS**

« Nous constatons une accélération de la baisse des volumes. La plus forte est en Loire-Atlantique. On passe de -16,6 % à -23 %, entre les deuxièmes trimestres 2022 et 2023. Or, c'est souvent de la Loire-Atlantique que nous vient ce qui va se passer dans le reste de la région », constate M^e Nicolas Bosquet, responsable de la communication du Conseil régional des notaires de la cour d'appel de Rennes. Et à la vue des avant-contrats en cours, les volumes de ventes entre le 31 août 2022 et le 31 août 2023, cette baisse s'accroît en Loire-Atlantique, portée à -29 %. Les derniers chiffres de l'Observatoire du logement neuf des Pays de la Loire laissent apparaître une baisse des ventes des appartements neufs de -73 % dans l'agglomération nantaise en un an. « Cela va avoir une incidence sur le marché locatif. Nous avons une crainte d'augmentation des loyers, le prix n'est pas encadré dans tous les secteurs », prévient M^e Marie-Virginie Durand, notaire en Loire-Atlantique.

« Adapter les prétentions »

Si l'augmentation des prix reste importante sur cinq ans, la tendance récente est à la baisse. Nantes est la première à enregistrer une diminution des prix au mètre carré, de 0,7 % et même de 2 % dans son centre pour les appartements anciens en un an alors qu'ils augmentent encore de 3,3 % à Rennes durant la même période. « L'amorce de baisse de prix semble venir de la Loire-Atlantique », souligne à nouveau M^e Nicolas Bosquet. Dans le neuf, Nantes se stabilise à une augmentation des prix au mètre carré de 1,5 % alors que Rennes enregistre une hausse de 16,8 %. Pour les maisons anciennes, si la moyenne des prix reste encore en hausse, la baisse commence à se faire sentir dans certains quartiers, comme dans le sud (-13 %) et le nord (-5,8 %) de la commune.

« La baisse de prix est déjà enclenchée en Loire-Atlantique », note Matthieu Gentils, notaire en Loire-Atlantique. Les avant-contrats signés aujourd'hui laissent apparaître une accentuation de la baisse des prix entre le 31 août 2022 et le 31 août 2023 : -6,4 % pour les appartements anciens, et -8,6 % pour les maisons anciennes.

« Pour l'heure, les vendeurs se montrent encore réticents à accepter une réduction importante des prix. Nous sommes face à une crise de l'offre et de la demande. Le nombre de biens à vendre s'accumule, ce qui a pour conséquence de gripper le marché. Pour les prochains mois les vendeurs devront adapter leurs prétentions au marché pour vendre. Ainsi, le marché devrait se réguler naturellement avec un recul des prix en 2024 qui favorisera une reprise des volumes par la suite », estime M^e Anne Feroq-Le Guen, présidente du Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Rennes.

Le littoral reste tendu

Le littoral semble moins souffrir. « Les ventes de maisons à prix élevé (de 500 000 € à 1 M€) et celles à petits prix se vendent. Les acquéreurs du littoral ont un pouvoir d'achat immobilier plus important. La marge de négociation des prix y est très faible. Ce marché se différencie nettement de qui se passe dans le reste de la Loire-Atlantique », souligne M^e Matthieu Gentils. « Mais le marché intermédiaire, là où les gens ont un besoin de financement, est plus difficile car le recours aux prêts nécessite de l'apport et le taux des prêts a quadruplé en deux ans et demi », constate M^e Nicolas Bosquet. Ce dernier reconnaît plus globalement que « le problème de l'apport, notamment pour le primo-accédant, a un véritable impact sur le financement ». Raison pour laquelle les notaires bretons lancent une campagne sur l'entraide familiale, afin d'« informer sur les solutions permettant d'aider les enfants à accéder à la propriété, par le biais de donation, ou de prêt, la première marche étant souvent difficile à gravir ».

M^e Nicolas Bosquet souligne en outre que « se porter acquéreur ou trouver une solution sur le littoral est difficile aujourd'hui pour les personnes qui y travaillent. Les proportions de meublés touristiques y sont très importantes et les locations à l'année sont rares et chères. Cette situation ayant un véritable impact local ».

L'opportunité des passoires énergétiques

L'autre motif d'inquiétude est la prise en compte des logements considérés comme passoires énergétiques. Dans les centres anciens de Nantes et Rennes, la question porte sur des milliers de logements qu'il va être difficile de rénover dans les temps impartis. « On annonce 30 000 logements dans la métropole de Rennes se situant en norme énergétique F ou G. L'interdiction de louer pour les bâtiments en G est fixée à 2025 et 2028 pour F », note M^e Damien Guéguen, notaire en Ille-et-Vilaine, qui ajoute : « Les pouvoirs publics prennent conscience que ces délais sont quasi intenable. On va sortir énormément de logements du marché locatif : 70 % du parc historique du centre-ville de Rennes ne pourra être loué en 2034 s'il n'a pas été rénové. L'intervention des pouvoirs publics est nécessaire. On est dans l'attente d'ici 2024. »

En attendant, ces passoires énergétiques difficilement vendables peuvent constituer des opportunités pour les investisseurs en capacité de financer les travaux. « À Nantes, on est aussi impacté, mais ces biens peuvent être une opportunité pour les investisseurs avec des prix moindres (*lire aussi p. 16*). Ce n'est pas forcément que négatif », estime M^e Marie-Virginie Durand. ●

INVESTISSEMENT LOCATIF « UNE FENÊTRE DE TIR INÉDITE À NANTES »

Animé par Bastien Peyriguere, fondateur de **Pépité Urbaine**, entreprise spécialisée dans **l'investissement locatif clé en main** dans l'Ouest, le webinar proposé sur LinkedInlive le 25 septembre dernier a permis de comprendre en quoi la **crise immobilière** actuelle constitue une **opportunité d'investissement à Nantes**.

Par Nicolas **LE PORT**

« Le marché de l'immobilier est en pleine révolution », a posé d'emblée Bastien Peyriguere, fondateur à Nantes de Pépité Urbaine lors du webinar qui a réuni près de 200 participants sur LinkedInlive le 25 septembre dernier. L'occasion de décrypter le marché immobilier de la ville, mais aussi de comprendre « comment on peut agir pour investir de manière intelligente dans un contexte de profond changement de paradigmes ».

Par profond changement, le dirigeant de Pépité Urbaine faisait en premier lieu référence « à la hausse des taux d'intérêt bancaires, passés de 1 à 5 % en 24 mois. Un choc violent ayant fait perdre beaucoup de leurs repères aux acheteurs et qui a généré une baisse de 42 % du nombre de crédits accordés par les banques ».

Des marges de négociation inédites

Autre conséquence de cette nouvelle réalité bancaire, « on assiste au niveau national à une chute des volumes de transactions de 15 % (1,2 million de tran-

sactions en 2022 contre 850 000 attendues en 2023). Une tendance que l'on retrouve également sur le plan local. Cette flambée des taux d'emprunt est également à l'origine d'une baisse des prix des biens immobiliers, estimée entre 0 et 5 % selon les biens et les villes, y compris à Nantes. »

Tous ces éléments changent considérablement « la donne d'un marché haus-

sier qui n'en finissait pas de grimper et on découvre qu'un marché immobilier en régression peut aussi constituer une fenêtre de tir inédite. En revanche, ce n'est pas du tout le moment de vendre », estime Bastien Peyriguere.

Plusieurs raisons à cela : « Avec les nombreux refus de prêts, les marges de négociation sur les biens deviennent bien plus importantes. Sur les cinq investissements réalisés par nos soins en septembre à Nantes, nous avons en





moyenne négocié les prix d'achat de 14 %. C'est inédit et cela crée des opportunités d'investissement qu'on n'avait jamais vues sur le marché nantais.»

Une forte pression sur le marché locatif nantais

Si Bastien Peyriguere est convaincu que le marché immobilier nantais est actuellement porteur, c'est aussi que « selon l'Insee, Nantes est la première métropole européenne en termes de croissance démographique. Elle devrait, toujours selon l'Insee, continuer à s'accroître jusqu'en 2070, avec beaucoup de jeunes ménages qui vont venir s'y installer. Avec les conditions d'obtention de prêts qui se durcissent, cela va mécaniquement faire exploser la demande locative dans les années à venir. Et ce d'autant plus que la construction de logements neufs est en état de mort cérébrale.»

Autres éléments rassurants pour les investisseurs : le faible taux de chômage dans la métropole (5,8 % contre 7 % sur le plan national), « qui limite largement le risque de vacance locative ou de locataires non solvables » ; mais aussi une pression étudiante forte sur le marché locatif.

Interrogé pour savoir s'il vaut mieux acheter ou louer dans un tel contexte, Bastien Peyriguere a livré une réponse sans équivoque : « Si vous avez moins de dix ans d'espérance de vie, mieux

vaut louer. En revanche, si vous êtes encore là dans dix ans et que vous n'avez pas acheté, vous aurez fait le mauvais choix car l'achat permet de capitaliser. Aujourd'hui, votre capital le plus cher, ce n'est ni votre taux d'intérêt, ni votre prochain appartement, mais votre jeunesse ! Car chaque année qui passe, c'est une année d'espérance de vie en moins et donc moins de temps pour rentabiliser un investissement. C'est pourquoi plus on capitalise jeune, plus tôt on est serein.»

« Je préfère acheter un T2 de 35 m² que de 50 m² »

Mais alors dans quel type de bien investir et où ? « Attention, on n'achète pas n'importe quoi à n'importe quel prix, prévient le fondateur de Pépité Urbaine. Il faut avant tout s'orienter vers des biens de qualité, situés en centre-ville, et où il existe une marge de négociation conséquente. Les biens à rénover sur le plan énergétique peuvent également constituer une belle opportunité d'investissement. En effet, ils bénéficient en général d'une plus grande marge de négociation car ceux classés E, F, G entreront progressivement dans la catégorie des logements indécents (*d'ici 2034, NDLR*), et ne pourront par conséquent plus être loués. C'est cette importante marge de négociation qui va permettre de financer des travaux de rénovation et offrira

derrière un meilleur rendement à l'investissement locatif.»

Le fondateur de Pépité Urbaine a ensuite évoqué des exemples concrets : « La taille de l'appartement joue énormément. En effet, son prix à l'achat varie en fonction du nombre de mètres carrés alors qu'on le loue en fonction du nombre de chambres. Concrètement, je préfère acheter un T2 de 35 m² que de 50 m². À 5000 € du mètre carré en moyenne, cela fait une différence à l'achat colossale, de près de 75000 €, alors que le loyer entre ces deux logements sera quasiment le même. Finalement, les 15 m² supplémentaires ne sont pas pertinents à l'achat car ils vont faire dégringoler mon rendement.»

Un faible risque de vacance locative

Enfin, « bien que les rendements locatifs soient plus faibles à Nantes qu'à Carquefou ou Saint-Herblain par exemple » selon le fondateur de Pépité Urbaine, ce dernier reste convaincu « qu'investir à Nantes reste un meilleur placement qu'acheter dans une petite ville offrant une meilleure rentabilité car le risque de vacance locative y est forcément plus important. Je reste convaincu que dans 20 ans votre bien n'aura pas perdu de valeur, mais qu'il en aura au contraire beaucoup gagné ! » ●

À VENIR

OCTOBRE
NOVEMBRE

2023

L'OPTIMISME AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT, CONFÉRENCE AUX SABLES D'OLONNE

L'association sablaise Déclic et Vous, qui accompagne les femmes vers l'entrepreneuriat, invite Catherine Testa le 23 novembre prochain. Cofondatrice de LOptimisme.com, le premier site mettant en avant les initiatives positives en France, l'entrepreneure est aussi autrice des ouvrages *Osez l'Optimisme* et *Osez être soi... même au travail*, qui ont inspiré plusieurs centaines de milliers de lecteurs et lectrices. Après avoir travaillé durant une dizaine d'années dans les domaines du développement durable et du digital, Catherine Testa parcourt aujourd'hui le monde pour animer des conférences sur le thème de l'optimisme au sein des entreprises et dans la société. « En France, nous avons tendance à penser qu'être optimiste, c'est être naïf, dit-elle. Or, l'optimisme est le prérequis à toute action. Qu'on ait envie de mener un plan de transformation dans une entreprise, de devenir entrepreneur ou de se former pour apprendre un nouveau métier, la base est de penser que c'est possible. »



L'IA, ALLIÉE OU CONCURRENTTE DES PROFESSIONNELS DU DROIT ?

À l'initiative du Barreau de Nantes et de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), une table ronde sur l'intelligence artificielle est prévue le 19 octobre à la Maison de l'Avocat de Nantes.

À l'heure de l'avènement d'outils fondés sur l'intelligence artificielle, comme la solution ChatGPT notamment, les professionnels du droit sont constamment invités à s'interroger et revoir leurs pratiques. La commission "Propriété intellectuelle et numérique" du barreau de Nantes et l'INPI ne s'y sont pas trompés puisqu'ils proposent, dans le cadre d'une table-ronde organisée le 19 octobre à partir de 18h à la Maison de l'Avocat de Nantes, de décrypter ce sujet autour de témoignages en l'appliquant au domaine de la propriété intellectuelle.

La soirée sera articulée autour de trois temps forts : une intervention sur l'historique de l'IA et son fonctionnement par Michael Perin (enseignant chercheur en informatique à l'Université de Grenoble) ; un retour d'expérience sous la forme de cas d'usage en droit des marques par Stéphane Baikoff et Pierre Langlais (avocats au barreau de Nantes) ; une intervention d'un conseil en propriété industrielle, François Delumeau (Cabinet Beau de Loménie à Nantes), sous la forme de cas d'usage en droit des brevets.

PRATIQUE

Inscription gratuite et obligatoire sur [Barreaunantes.fr/evenements/5077](https://barreaunantes.fr/evenements/5077)

PRATIQUE

Le jeudi 23 novembre, 19h, Up2Play (Centre commercial Ylium), Les Sables d'Olonne.

Conférence de Catherine Testa : « L'optimisme au service de l'entrepreneuriat ».

Inscription obligatoire via la page LinkedIn Déclic et Vous.

Tarif : 20 €.

VIE des entreprises

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT <

LE CABINET D'AVOCATS ORKO FAIT PEAU NEUVE

Créé en 2001 à Nantes et spécialisé en droit des sociétés, droit du travail, droit commercial, de l'agroalimentaire, RGPD et propriété intellectuelle, le cabinet CJP a changé de nom début octobre pour devenir **Orko avocats**.

Le nom est dérivé du grec "horkos", le serment, cher aux avocats.

« Depuis maintenant deux ans et l'arrivée de deux nouvelles associées, le cabinet se structure et se développe.

On a pensé que c'était le bon moment pour changer de nom », résume Emmanuel Nivard, l'un des associés aux côtés de Nolwenn Rolland, Kelly Sanchez et Damien Boulanger. Changement de nom, mais aussi **d'identité**

et nouveau site web, repensé et modernisé, pour ce cabinet qui compte dix collaborateurs et intervient auprès de PME principalement de Loire-Atlantique et de Vendée, et issues de tous les secteurs d'activité (agroalimentaire, transports, informatique, métallurgie, secteur sanitaire et social...).

« Ce changement de nom et la refonte de nos supports de communication sont aussi un moyen **d'attirer des candidats** », confie Emmanuel Nivard. Le cabinet Orko envisage ainsi le recrutement de deux collaborateurs en droit du travail et droit des sociétés. Objectifs :

« Continuer à nous structurer et nous renforcer sur les expertises existantes et offrir de nouvelles compétences à nos clients », tout en restant « à taille humaine ».

Gildas PASQUET



Vendée • DÉVELOPPEMENT DURABLE

BRÉTÉCHÉ OUVRE SA PREMIÈRE STATION HYDROGÈNE VERT À MACHÉ

> Filiale du groupe creusois Picoty, l'entreprise Brétéché a inauguré fin septembre à Maché, sa première station alimentée en **hydrogène vert**, sur le site existant de Bel Air (axe Challans – La Roche-sur-Yon).

« Notre monde vit des bouleversements qui nous imposent de revoir nos façons de produire et de consommer pour les années à venir.

Chez Brétéché, nous sommes convaincus que la seule solution à long terme de décarbonation en circuit-court, avec zéro émission, c'est l'hydrogène décarboné. Nous sommes fiers d'être aux avant-postes de cette transition écologique. »

« **Éric Hidier**, dirigeant de Brétéché, a signé un partenariat avec l'entreprise nantaise Lhyfe, qui alimente le site depuis son unité de production de Bouin, à une quarantaine de kilomètres. « Nous saluons l'initiative de Brétéché, qui fait figure de pionnier dans la distribution de l'hydrogène renouvelable. Cette première station privée renforce le dynamisme de l'écosystème hydrogène vendéen », ajoute **Matthieu Guesné**, PDG de Lhyfe. Destinée notamment aux professionnels ayant besoin de volumes importants d'hydrogène, cette station est l'une des plus importantes de France, avec une capacité de distribution pouvant atteindre jusqu'à 800 kg d'hydrogène vert par jour. Brétéché, dont le siège social est implanté aux Achards, a réalisé en 2022 un CA de 322 M€, en hausse de 28 % par rapport à 2021.

Alexandrine DOUET



La station hydrogène vert Avia, marque de l'entreprise Brétéché a été inaugurée le 29 septembre à Maché.

Loire-Atlantique

STRATÉGIE

BIOFORTIS SE RENFORCE AVEC L'ACQUISITION DE L'ALLEMAND ANALYSE & REALIZE

Biofortis, en pointe dans la recherche et les études sur **la nutrition, la santé et le microbiote**, vient d'acquérir la société Analyse & Realize GmbH à Berlin.

L'entreprise, dont le siège est situé à Saint-Herblain, également basée à Paris, renforce ainsi son réseau de centres cliniques et son offre de services, notamment dans le domaine réglementaire et le conseil scientifique.

Forte de 20 ans d'expérience dans **l'innovation** des produits de santé naturels, Analyse & Realize est l'un des principaux prestataires de conseil et de recherche clinique en Europe. « Le regroupement des deux sociétés permet de disposer d'un **troisième site d'investigation clinique** à Berlin, en plus des sites de Nantes et de Paris, tout en développant la base de volontaires, qui s'étend à plus de 50 000 personnes en France et en Allemagne », précise la direction de Biofortis. « L'excellence d'Analyse & Realize dans les produits naturels, combinée à l'expertise de Biofortis dans l'analyse et la collecte des microbiomes ainsi que dans la science des données, ouvrent de belles opportunités **d'accélérer la R&D** pour nos clients et partenaires », se félicite Benoît Fouchaq, dirigeant de Biofortis.

Éric CABANAS



Vendée

DÉVELOPPEMENT

LCA CONSTRUCTION BOIS DÉCROCHE UN CONTRAT À 7 M€

C'est le plus gros chantier signé par LCA Construction Bois depuis sa création en 1973. La société vendéenne spécialisée dans la **construction de gros œuvre bois et enveloppe extérieure** a remporté un appel d'offre public. Le projet chiffré à près de 7 M€ concerne la construction du lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu qui ouvrira en septembre 2026.



« Il s'agit non seulement d'un **chantier historique** pour nous, mais également d'un **superbe défi** pour nos équipes ! », s'enthousiasme Édouard Bonnin, codirigeant de LCA Construction Bois (92 salariés – 17,6 M€ de CA en 2022, en croissance annuelle de 10 à 20 %) qui a déjà œuvré sur la construction d'un lycée à Aizenay, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Montaigu. Celle-ci est « inédite par son volume, ses délais, ainsi que par son emplacement, qui doit permettre de conserver et protéger les espaces naturels environnants », poursuit-il, tout en affichant son ambition de se positionner désormais sur des projets d'une telle ampleur. Étale sur 18 000 m² et sur quatre niveaux, le **futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu**, qui se distinguera par la certification Haute qualité environnement bâtiment durable grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, chanvre, paille), est conçu pour accueillir 1 200 étudiants. LCA va intervenir pendant **neuf mois sur le chantier**, de septembre 2024 à mai 2025. La société va notamment œuvrer sur la structure bois et les murs à ossatures bois. La pose de l'isolation en paille sera, elle, assurée par des salariés en parcours d'insertion. En tout, 28 de ses collaborateurs seront mobilisés sur le chantier : six personnes au bureau d'étude, cinq en production (préfabrication en atelier) et 17 en travaux.

À noter que l'entreprise basée à La Boissière-de-Montaigu fêtera ses 50 ans le 18 novembre prochain avec ses salariés.

Florence FALVY

La PME vendéenne LCA Construction Bois a remporté l'appel d'offre pour la construction du lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44).





> Vendée • RACHAT

LE VENDÉEN SEPRO GROUP ACQUIERT LA SOCIÉTÉ GARBE AUTOMATISME

En se positionnant comme actionnaire majoritaire de Garbe Automatismes (Izernore dans l'Ain – 20 salariés), le Vendéen Sepro Group (650 salariés – 122,3 M€ de CA en 2022) consolide sa position de fournisseur mondial de **solutions d'automatisation** pour les **injecteurs de matières plastiques**. « Avec cette prise de participation, le groupe confirme son ambition : être au plus proche de ses clients et les accompagner de manière optimale avec des solutions d'automatisation adaptées à leurs besoins », déclare Éric Radat, président et actionnaire de Sepro Group qui conçoit, développe et fabrique depuis 50 ans des solutions et des systèmes intelligents pour l'automatisation des lignes d'injection plastique dans le monde entier. Les deux sociétés n'ont pas souhaité communiquer sur les conditions financières de la transaction finalisée fin juillet. « Compte tenu de notre croissance permanente et par conséquent des **besoins d'extension** de notre capacité de production, il était indispensable de faire évoluer Garbe Automatismes.

Dans le contexte d'une demande de plus en plus forte de lignes automatisées équipées avec toujours plus de robots, il nous a semblé évident que Sepro Group était le partenaire idéal pour, d'une part, offrir une solution globale pied-de-presse à injecter et, d'autre part, valoriser nos 25 années d'expérience dans l'automatisation », souligne pour sa part Dominique Garbe qui a fondé Garbe Automatismes en 1997.

Ce dernier continue de diriger cette PME d'environ 25 salariés (35 M€ de CA en 2022) qui conçoit des systèmes d'automatisation complexes pour les injecteurs plastique qui desservent notamment les secteurs de **l'automobile, du médical, de l'emballage et de l'électroménager**. Elle conservera ainsi « une forte autonomie » au sein du groupe, au même titre que les différentes filiales et agences.

En plus de ses quatre hubs automation en France, Allemagne, USA et Chine, Sepro Group annonce qu'il va augmenter d'environ 20 % l'espace de production en matière d'automatisation dans le monde et le doubler en France, avec un site dédié de 900 m² en plein cœur de la "Plastics Valley" à proximité d'Oyonnax, dans l'Ain.

Florence FALVY



Mathieu
Bineau

Benoît
Thierry

> Loire-Atlantique

PARTENARIAT

THIERRY IMMOBILIER DÉPLOIE LE THERMOSTAT CONNECTÉ AUPRÈS DE 5 000 LOGEMENTS

Principal syndic de copropriété indépendant de l'Ouest, Thierry Immobilier (30 000 logements gérés) a conclu un partenariat avec Voltalis, leader du pilotage intelligent de la consommation électrique, pour déployer son **thermostat connecté gratuit** dans 5 000 logements chauffés à l'électricité. Débutée à Saint-Nazaire, l'opération se poursuit à Nantes.

Fondé à Nantes en 1924, ce cabinet de 180 salariés est déjà engagé dans une **stratégie environnementale**, en interne mais aussi en proposant des solutions à impact à ses clients propriétaires et locataires. « Avant de déployer la solution Voltalis pour nos clients, nous avons fait le choix d'équiper nos huit agences, et les tests ont été approuvés. Les boîtiers Voltalis nous ont permis de **réduire de 16 % notre consommation en électricité** en 2022-2023. Nous avons donc décidé d'aller plus loin », explique Benoît Thierry, directeur associé de Thierry Immobilier. Ce thermostat connecté permet aux occupants de suivre leur consommation en temps réel et de piloter leurs radiateurs à distance.

Éric CABANAS

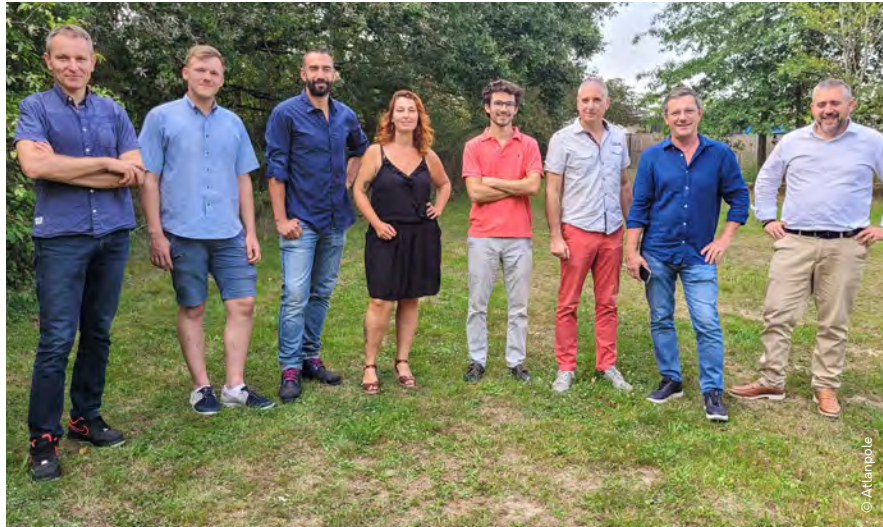
Loire-Atlantique <

INNOVATION

ECO-INNOVATION FACTORY : ZOOM SUR LES CINQ LAURÉATS 2023

Destiné aux créateurs et aux dirigeants d'entreprises innovantes de moins de deux ans dans les domaines de l'environnement, de la mer et des énergies et aux TPE/PME souhaitant accélérer leur développement par l'innovation, le **programme d'accompagnement** Eco-innovation Factory d'Atlantpole aide à construire, valider un projet d'entreprise et à structurer un futur développement. Cette année, 16 projets ont été reçus. Au final, cinq lauréats se sont distingués lors de cette 11^e édition. Parmi eux, Frédéric Chaillou (**Eprom**) souhaite proposer une moto tout terrain qui répond aux nouvelles normes en termes de réduction du CO₂ et du bruit. Dans cinq ans, il table sur la production de 500 motos électriques, générant neuf emplois en Loire-Atlantique. François-Xavier Guillard, gérant de la SAS Innovons, propose quant à lui de faciliter l'utilisation des structures bois et de réduire l'utilisation du béton dans les constructions afin de diminuer le bilan carbone du bâti. Autre lauréat : Raphaël Guirlet, dont l'entreprise **Mycérial** développe un matériau dont la fabrication se base sur des cycles vertueux de valorisation de déchets et de séquestration de carbone. L'entreprise **Smartskin**, représentée par Gabriel Terrasse, Loïc Mazas et Éric Rambaud, a quant à elle pour objectif de développer un capteur surfacique intelligent, connecté, compact et non intrusif. Elle envisage d'accéder au marché dès 2025 en commercialisant une première version de son produit. **Syndic Partie Commune** est le 5^e lauréat. Fondé par Thomas Maréchal et Aurore Magnin, ce syndic, qui gère aujourd'hui près de 20 copropriétés dans la métropole nantaise, est le premier issu de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Son approche : sensibiliser les copropriétaires sur l'impact qu'ils peuvent avoir en choisissant des entreprises plus locales et/ou plus vertueuses ou encore faciliter le vivre-ensemble. Ici, l'enjeu sera d'initier le changement de statut juridique pour créer le premier syndic en Société coopérative d'intérêt collectif de France, en faisant se réunir dans ce projet l'ensemble des parties prenantes (habitants, copropriétaires, entreprises et artisans...).

Florence FALVY



De g. à d. : Frédéric Chaillou (Eprom), Raphaël Guirlet (Mycérial), Thomas Maréchal et Aurore Magnin (Syndic Partie Commune), Loïc Mazas, Gabriel Terrasse et Éric Rambaud (Smartskin) et François-Xavier Guillard (Innovons).

Vendée

RÉSEAUTAGE

RÉSEAU ENTREPRENDRE VENDÉE LANCE LES CLUBS AFTER

Que se passe-t-il une fois qu'un lauréat Réseau Entreprendre arrive au terme de son accompagnement ? Comment **entretenir la réciprocité** et l'envie de rendre ce qui a été donné ? « Beaucoup de lauréats se disaient déçus de ne plus se voir aussi régulièrement », explique Claire Péault, directrice de Réseau Entreprendre Vendée. Un signal que l'association a écouté en créant les **Clubs After**. « C'est la raison d'être d'une association comme la nôtre, poursuit Claire Péault. S'il y a bien un fil conducteur de la fédération sur les gros projets, chaque association doit bouger et évoluer en fonction des besoins de son territoire. » Et de préciser : « La première édition du Club After a réuni la promotion 2020 début octobre sous la houlette de Nathalie Barbeau, fondatrice de l'agence NBC et ancienne lauréate. Nathalie a été désignée administratrice du Club After 2020. C'est elle qui organisera les **trois rencontres annuelles** imaginées, mais chaque promotion aura bien sûr son propre animateur. »

L'adhésion au club est libre et gratuite. Le premier rendez-vous recueille les besoins de chacun. « Tout est possible, résume la directrice. Une chose est sûre cependant : le Club After d'une promo ne ressemblera en aucun cas au Club After d'une autre ! » En se réinventant ainsi, le Réseau Entreprendre Vendée obtient un taux de réciprocité de plus en plus important : sur les 14 lauréats de la promo 2020, 12 ont répondu à l'appel du Club After.

Sophie COMTE



Première édition du Club After 2020 de Réseau Entreprendre Vendée entre plage et marais.

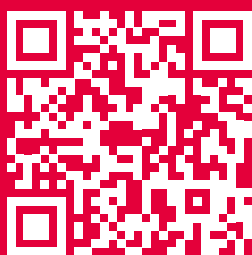
Éric et Myriam Violleau au centre, entourés d'une partie de leurs collaborateurs lors de la célébration des 30 ans de l'agence le 15 septembre.



Vendée
ANNIVERSAIRE
MORGANE
COMMUNICATION
FÊTE SES 30 ANS
ET DÉMÉNAGE

Le 15 septembre dernier, Morgane Communication a célébré son trentième anniversaire lors de l'inauguration de ses nouveaux bureaux. Situé au deuxième étage d'un immeuble flambant neuf aux Herbiers, ce nouvel espace s'étend sur **240 m²**. « Après une réorientation de nos activités en 2018, nous nous étions mis en quête de nouveaux locaux, pour être en adéquation avec nos nouvelles habitudes de travail, explique **Myriam Violleau**, dirigeante et cofondatrice de l'agence avec son époux **Éric Violleau**. Nous avons eu l'opportunité de faire construire dans un quartier dynamique, en bordure de la nationale 160. » Le couple a investi des fonds personnels dans ce projet lancé juste avant le premier confinement en 2020. « Auparavant, nous étions un studio graphique, mais avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, nous avons développé de nouvelles compétences (stratégie de marque, de communication, développement web...) nous permettant de devenir une agence de communication globale », ajoute la cheffe d'entreprise qui prépare sa **transmission**, en vue de son départ à la retraite dans les deux prochaines années. Début 2024, elle remettra officiellement les clés de la société à **Géraldine Dumoulin et Quentin Doublet**, qui ont rejoint l'équipe en 2017 et 2018. Créée en 1993, l'agence Morgane Communication (**12 collaborateurs**) compte parmi ses clients des entreprises de **l'agroalimentaire** (La Boulangère, Fleury Michon, Maître Coq...), des acteurs industriels et du BTP (You Cuisines et Bains, VM Matériaux) ou encore du secteur **pharmaceutique** (Pharmaconfort). En 2022, l'agence a réalisé un CA de **1 M€**.

Alexandrine DOUET



Magazine papier
et version numérique :
accès au site web
et newsletter hebdomadaire.
Parution hebdomadaire

- 6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC
- VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC
- 1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC
- VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC
- 2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC
- VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média
des affaires

Loire-
Atlantique
et Vendée

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

« NOUS DÉCARBONONS LA MOBILITÉ »

Alors que 50 à 70 % des déplacements de moins de cinq kilomètres se font en voiture, en particulier pour les trajets domicile-travail, **Célérifère** propose un ensemble de solutions pour **décarboner** les mobilités professionnelles. Après la commercialisation d'une trottinette électrique **made in France**, la start-up vendéenne a lancé en 2023 deux nouveaux produits. Afin de poursuivre le développement de son entreprise, **Karim Tarzaïm**, dirigeant et fondateur, vient de lancer une **levée de fonds**.

Propos recueillis par Alexandrine **DOUET**

Pouvez-vous résumer en quelques mots le concept de Célérifère ?

Notre entreprise, créée en 2019, a pour vocation de proposer une mobilité douce et écoresponsable, s'inscrivant dans le cadre de l'objectif de décarbonation que se sont fixées la France et l'Europe, à savoir d'arriver à deux tonnes de CO₂ par an et par personne d'ici 2050. Notre idée est de proposer aux entreprises, aux collectivités ainsi qu'aux particuliers, un nouveau modèle économique basé sur l'économie bleue en produisant localement, avec des matériaux recyclés ou recyclables.

Quel a été votre parcours avant la création de votre entreprise ?

Je suis né à Fontenay-le-Comte, d'un père marocain et d'une mère vendéenne. Au cours de mes études, j'ai

rencontré des difficultés à trouver des stages dans une ville marquée par plusieurs fermetures d'usines, SKF et la Samro notamment. Après un DUT de Génie mécanique, j'ai suivi des études d'ingénieur en alternance chez Valeo, avant de travailler pendant huit ans dans le développement de produits. J'y ai appris à connaître les matières. J'avais déjà en tête l'idée de concevoir un produit propre. Comme il me manquait des compétences business, j'ai souhaité faire une formation complémentaire qui m'a permis d'être embauché en tant qu'ingénieur commercial France Export dans la région angevine. J'ai attendu d'avoir plus de 20 ans d'expériences professionnelles dans l'automobile, le ferroviaire et l'industrie, avant de me lancer dans la création de mon entreprise. Depuis mai dernier, je me consacre à 100 % à Célérifère. C'était une nécessité vis-à-vis de mes investisseurs, mais aussi de mes collaborateurs.

Vous avez créé votre entreprise il y a quatre ans, mais l'idée a germé bien avant, précisément durant l'hiver 2011, à la suite d'un épisode personnel assez désagréable. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J'ai toujours été habitué à prendre ma voiture en entreprise. Ce matin-là, alors que j'avais rendez-vous à Paris, j'ai donc pris mon véhicule de fonction. Sur le chemin, dans le secteur du Mans, il a commencé à neiger. En arrivant au péage de Saint-Arnoult, l'épisode neigeux s'est intensifié, entraînant un énorme bouchon sur l'autoroute. Je suis resté coincé pendant 13h, et suis arrivé seulement aux alentours de 23h à l'hôtel. Entretemps, j'avais dû prévenir mes clients. Ce jour-là, je me suis promis de ne plus jamais retourner sur Paris en voiture. Si j'avais pris le train, je ●●●



Karim
TARZAÏM
Dirigeant et fondateur
de Célérière



Karim Tarzaïm, en haut à gauche, est assis sur une trottinette transformée en draisienne.



Commercialisé depuis le printemps dernier, le kit d'électrification comprenant une batterie et un moteur permet de transformer un vélo classique en VAE (vélo à assistance électrique).



Notre idée est de proposer un nouveau modèle économique basé sur l'économie locale, avec des matériaux recyclés ou recyclables.

...

serais aussi resté bloqué, mais au moins j'aurais été au chaud, et j'aurais pu continuer à travailler.

Vous avez donc pris le train la fois suivante ?

Oui, mais là encore, ça ne s'est pas passé comme prévu. Le train vous permet de vous rendre d'une gare à une autre. Ensuite, vous prenez les transports en commun ou bien un taxi. Et cette fois-ci, alors que j'avais rendez-vous en banlieue parisienne, je suis sorti du RER et me suis retrouvé en pleine campagne, avec aucun transport à disposition. J'ai alors dû marcher pendant une heure et demie sous le soleil, en costume avec ma petite valise. Je suis arrivé chez mon client, épuisé. À ce moment-là, je me suis dit que si j'avais été en possession d'un petit véhicule transportable, j'aurais pu facilement réaliser ces derniers kilomètres, sans effort et surtout j'aurais gagné du temps.

Qu'avez-vous fait ensuite ?

Je me suis mis à faire des recherches sur internet. Je suis tombé sur le site d'un magasin parisien qui proposait notamment des trottinettes électriques. J'en ai essayé une qui valait 1500 € mais qui n'était vraiment pas au point. Nous étions en 2012. Ce n'est que trois ans plus tard que j'ai enfin trouvé une trottinette qui me convenait : un modèle léger, pliable, qui pouvait aussi bien rentrer dans un coffre qu'être emmené à bord des transports en commun. Cette trottinette me faisait gagner du temps, permettait à mon entreprise de faire des économies, et surtout je décarbo-nais mes déplacements en produisant 100 fois moins de CO₂ qu'une voiture. Mais ce produit fabriqué en Asie n'était pas réparable. Je me suis alors demandé pourquoi il n'y avait encore aucun acteur français sur ce marché. C'est à ce moment-là que j'ai eu l'idée de me lancer dans la réalisation d'une trottinette

électrique made in France et écoresponsable.

Par quoi avez-vous commencé ?

Entre 2015 et 2017, tout en restant salarié de la société DSO Développement¹, j'ai réalisé le cahier des charges de la trottinette électrique parfaite selon moi. Dans un premier temps, affolé par les bouchons et l'odeur nauséabonde aux abords de l'école de ma fille, je voulais pouvoir me servir de ce véhicule pour l'emmener chaque matin. J'ai alors imaginé un plateau large et des options afin de pouvoir installer un enfant à l'avant. Je voulais aussi que la trottinette soit pliable et dotée d'une batterie amovible, pour la recharger facilement à bord du TGV. En 2017, j'ai parlé de mon projet à mon employeur, Charles Barreau,

devenu aujourd'hui mon associé. Il a fait part de son intérêt et m'a donné un coup de pouce pour réaliser un prototype. J'ai ainsi fait appel à des écoles, l'IUT de Nantes où je donne des cours, ou encore des écoles de commerce pour l'analyse du marché. Entre 2017 et 2019, j'ai ainsi créé un premier prototype.

En 2019, vous avez été confronté à une première difficulté, à savoir la crainte de l'interdiction de l'usage de la trottinette électrique dans certaines villes ?

Oui, à ce moment-là, les trottinettes en free-floating² (libre-service, NDLR) étaient en train de se développer, créant la confusion en raison de l'absence de réglementation concernant ce type de véhicules. On s'est alors demandé s'il était pertinent d'investir dans un produit qui pouvait être potentiellement interdit. En juin 2019, nous avons été reçus par un député vendéen qui nous a rassurés. Il nous a expliqué qu'il n'était pas question d'interdire, mais plutôt de réglementer l'usage de la trottinette électrique, estimant au passage qu'elle allait devenir indispensable pour participer à la décarbonation des mobilités.

Cette annonce vous a finalement conforté dans l'idée de lancer Célérier.

Oui, un mois plus tard, nous avons en effet pu nous lancer dans la

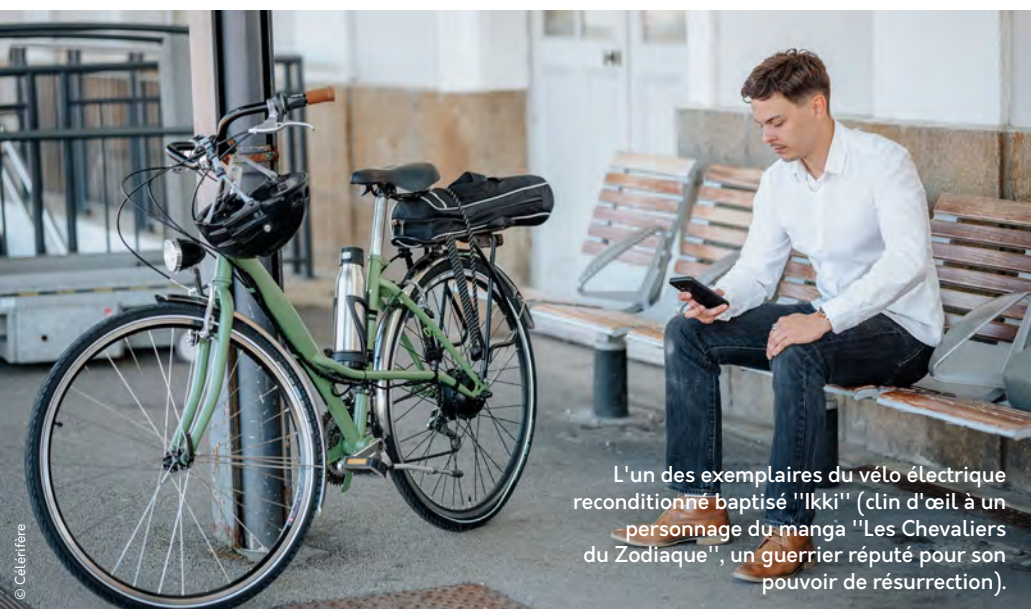
Il faut accepter que notre produit ne soit pas parfait. Notre objectif est d'avancer pas à pas et d'essayer de donner une impulsion.

démarche de création d'entreprise. Après avoir obtenu un prêt du CIC Ouest et une aide du réseau Initiative Vendée, l'aventure a démarré avec l'embauche d'un apprenti pour la conception, le suivi et l'identification des fournisseurs. En 2021, les Villes de Vertou, de La Roche-sur-Yon et le groupe nantais Keran ont été les premiers clients à nous faire confiance sur des préséries, et à nous faire un retour d'utilisateurs, afin de nous permettre d'apporter des améliorations. Toutefois, on rencontrait encore des difficultés à positionner le produit. Cette année-là, alors que nous participions au salon Made in France, plusieurs personnes sont venues nous voir en nous disant que l'usage de la trottinette était dangereux. Le nombre d'accidents a en effet augmenté ces dernières années, mais il est important de signaler que dans le même temps, le nombre d'utilisateurs a explosé, passant de quasi zéro à 2,5 millions d'utilisateurs aujourd'hui. Et comme pour tout véhicule, il faut d'abord apprendre à s'en servir, et respecter le code de la route. Ces accidents peuvent aussi être

la conséquence de comportements imprudents de la part des autres usagers de la route. Il faut également noter dans notre pays un réel manque d'infrastructures pour les mobilités douces : pistes cyclables, voies vertes, etc.

Quelles sont les caractéristiques de votre trottinette électrique que vous commercialisez depuis janvier 2021 ?

Notre trottinette est un mélange de trois produits : le vélo, le skateboard et la trottinette. Au départ, on voulait lui donner un autre nom. Avec l'arrivée du free-floating, la catégorie EDPM (engin de déplacement personnel motorisé) est d'ailleurs apparue dans le code de la route fin 2019³. Elle regroupe tous les petits véhicules électriques roulant à moins de 25 km/h. Nous sommes finalement restés sur le terme "trottinette" qui est immédiatement identifiable, et plus simple pour le référencement internet. Avec notre trottinette baptisée IMI, qui signifie "bon sens" en japonais, nous avons cherché à proposer un produit premium et différenciant. Fabriquée localement - la plupart de nos fournisseurs sont situés dans le grand Ouest -, elle est réparable et recyclable. La planche est faite à partir de bois des Vosges, issu de forêts éco-gérées. Le métal utilisé (aluminium et acier) est recyclable à 99 %. Nous fabriquons des pièces en impression 3D, avec du plastique recyclé. Pour les poignées, nous récupérons des chutes de cuir chez nos fournisseurs. On intègre également des équipements qu'on achète en local : les éclairages ou encore les freins. Seuls les cellules de la batterie et les composants électroniques, introuvables en France, viennent d'Asie. Il faut accepter que notre produit ne soit pas parfait. Notre objectif est d'avancer pas à pas, d'essayer de donner une impulsion et montrer qu'il est possible de relocaliser et réindustrialiser. ●●●



L'un des exemplaires du vélo électrique reconditionné baptisé "Ikki" (clin d'œil à un personnage du manga "Les Chevaliers du Zodiaque", un guerrier réputé pour son pouvoir de résurrection).

...

En décembre 2021, vous avez obtenu le Label Ruptur. Pouvez-vous nous rappeler de quoi il s'agit ?

L'association Ruptur fondée par Charles Barreau en 2018 s'inspire des neuf piliers de l'économie bleue qui sont aujourd'hui le socle de notre entreprise. Avec Charles, nous sommes partis d'une feuille blanche avec, en tête, l'idée de créer une trottinette propre, un produit qui était jusqu'à présent complètement dans l'économie rouge. Production locale, collaboration avec l'ESS ou encore revalorisation font partie des fondements que nous avons mis en œuvre. Il y a aussi dans ce label la notion de transmission. Dans le cadre des cours sur l'économie bleue que je dispense à l'IUT de Nantes, j'explique comment nous avons réussi à mettre en place un modèle économique vertueux avec la création de Céléfère.

Depuis cette année, en plus de la trottinette, vous proposez d'autres produits, des vélos électriques ainsi qu'un kit d'électrification. Pourquoi avez-vous décidé de vous diversifier ?

Après la commercialisation de la trottinette, nous avons déjà proposé en plus

un service de maintenance ou encore de la location longue durée (LLD). Mais ce n'était pas suffisant. À la demande de nos clients, entreprises et collectivités, nous avons décidé d'étoffer notre offre en proposant des vélos. Toujours dans la logique des fondements de Ruptur, nous avons mis en place une filière de récupération des cadres mis au rebut dans les déchetteries, afin de proposer des vélos électriques reconditionnés. Le démontage est effectué par des personnes en insertion. Nous nous chargeons ensuite de remettre les cadres en état et de les équiper d'une batterie démontable de la forme d'une gourde, identique à celle présente sur nos trottinettes. L'idée de proposer un kit d'électrification découle quant à elle d'une réflexion menée après ma participation à La Cabine, programme d'accélération de start-up porté par la

CCI Vendée. Dès le départ, nous avons choisi de privilégier le BtoB. Mais face à une certaine lenteur dans les prises de décision concernant les sujets de mobilité, il nous est apparu comme une nécessité de nous adresser aussi aux particuliers, qui sont potentiellement des salariés, et donc des ambassadeurs pouvant nous faire connaître auprès de leur entreprise. En mai dernier, nous avons ainsi lancé notre site internet et cherché un nouveau bâtiment pour augmenter notre capacité de stockage, alors que nous étions à l'étroit dans notre local de 40 m² à Dompierre-sur-Yon. Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes installés ici, à Montaigu, dans un atelier de 250 m² que nous louons. Notre stratégie a été payante, puisqu'après une opération portes ouvertes au grand public les 8 et 9 septembre, nous avons vendu plus que

Nous souhaitons mettre en place un réseau de distributeurs partageant nos valeurs, qui seront nos relais partout en France.



La planche de la trottinette électrique "IMI" est fabriquée à partir de bois des Vosges, issu de forêts éco-gérées.

© Céléfère

en chiffres

2019
création de Célérifère

2021
commercialisation de la
trottinette électrique

2023
lancement du vélo
électrique reconditionné
et du kit d'électrification

200 k€
objectif de CA
pour 2023

4
collaborateurs



© Benjamin Lachenaal

lors des six premiers mois de l'année. Mais aujourd'hui, nous avons besoin d'acheter des pièces détachées pour la fabrication de nos produits.

C'est la raison pour laquelle vous venez de lancer une levée de fonds ?

L'an dernier, nous avons déjà obtenu 200 k€ pour le lancement de notre projet de vélo reconditionné. Et désormais, il nous faudrait entre 250 k€ et 500 k€ pour commander des pièces, faire du stock et développer notre partie commerciale. Nous souhaitons mettre en place un réseau de distributeurs partageant nos valeurs, qui seront nos relais partout en France, en particulier pour le montage du kit d'électrification.

Quels sont vos objectifs de croissance ?

Après avoir lancé deux nouveaux produits, inauguré notre bâtiment, nous tablons sur un chiffre d'affaires de 200 k€ cette année avec la commercialisation de 100 à 150 produits (trottinettes, vélos, kits). L'idée, c'est d'en fabriquer au moins 300 en 2024, et ensuite de doubler chaque année, pour arriver à notre vitesse de croisière avec la réalisation de 1000 à 1500 produits par an.

Envisagez-vous des recrutements ?

Oui, si nous atteignons ces objectifs, nous allons devoir recruter et probablement déménager, même si nous avons encore la possibilité de nous étendre sur 500 m² supplémentaires. Pour l'heure, nous avons déjà une poli-

tique de sous-traitance avec des acteurs de l'ESS : Trait d'Union, Apysa, APF, qui mettent à disposition des moyens de fabrication. En tant que startupper, j'ai réussi à m'entourer d'experts qui m'accompagnent dans chaque domaine. L'idée sera à l'avenir de compléter cette équipe pluridisciplinaire que nous avons réussi à constituer. ●

¹ Basé à Dompierre-sur-Yon, DSO Développement est un cabinet de conseil aux entreprises pour leur démarche RSE et leurs projets de développement industriel.

² Le développement des trottinettes en libre-service, visant à compléter l'offre de transports dans les grandes villes a débuté en 2018, avec notamment l'apparition de l'opérateur américain Lime à Paris.

³ Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les EDPM comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut. La création d'une réglementation vise à lutter contre les comportements dangereux et à promouvoir un usage responsable.

L'ANDRH VEUT LANCER UN PLAN "UN SENIOR, UNE SOLUTION"

L'ANDRH (Association nationale des directeurs des ressources humaines) a fait le point sur les **grands enjeux** de la rentrée sociale. L'occasion d'évoquer la question de **l'emploi des seniors**. L'association, qui souhaite « remettre le sujet au cœur des débats » a même lancé un **plaidoyer** en leur faveur.

Par Charlotte
DE SAINTIGNON



56,9 %. C'est le taux d'emploi des seniors de 55 à 64 ans, en France, en 2022. Un taux qui continue à progresser, en lien notamment avec les réformes des retraites qui se succèdent et allongent les durées de cotisation et reculent l'âge d'ouverture des droits. S'il est au plus haut depuis 1975, selon la direction statistique du ministère du travail (Dares), il se situe néanmoins en deçà de la moyenne européenne (62,4 %), plaçant la France en 17^e position parmi les 27 États membres de l'Union européenne.

Pour Benoît Serre, vice-président délégué de l'ANDRH, la problématique des seniors s'explique en grande partie par la conjoncture et la création d'une « dizaine de dispositifs pour faire partir les collaborateurs » : « On sort de 40 ans de chômage de masse », et ceux qui sont aux deux extrémités, les jeunes et les seniors, sont les grands perdants. Avec 7 % de chômage et les problématiques actuelles que l'on connaît en matière de recrutement, « on commence à voir l'intérêt de recruter des seniors », explique-t-il. D'autant que la capacité à les maintenir dans l'emploi a augmenté, via la création de plusieurs dispositifs. « Les entreprises ont fait des efforts pour les conserver. Elles ont encore des efforts à faire. Vu le classement de la France, c'est une responsabilité collective des pouvoirs publics et des pouvoirs sociaux », plaide-t-il. Confiant sur l'issue de l'emploi des seniors, il insiste en revanche sur le fait qu'il faut « accélérer le temps. Le sujet va se résoudre, ne serait-ce que pour des raisons démographiques ». Mais le vice-président craint néanmoins que cela ne prenne « 15 ans ».

Un plan seniors à l'image du plan « Un jeune, une solution »

Forte de son rôle d'alerte et d'accompagnement des grandes mutations qui impactent le monde du travail et la fonction RH, l'ANDRH, entend se mobiliser sur le sujet. Dans son plaidoyer en faveur des seniors, l'association met en avant le paradoxe des difficultés de recrutement et le fait que les salariés seniors soient parfois laissés de côté, alors que pour elle « ils ont toute leur place sur le marché de l'emploi et la discrimination fondée sur l'âge est illégitime ». L'ANDRH met en avant la divergence de vision entre, d'un côté ce que considère le collectif sur les seniors – les problématiques de santé, d'absentéisme, de manque d'engagement – et, de l'autre, la réalité. « Lorsque l'on interroge les seniors, on voit qu'ils sont toujours autant engagés, qu'ils ont moins de contraintes et donc plus de temps et qu'il n'y a pas de sujet santé, excepté sur les métiers pénibles », relève ainsi Audrey Richard, présidente nationale de l'ANDRH. Il y a aujourd'hui beaucoup de déclarations d'intention pour l'emploi des seniors, mais peu d'actions concrètes mises en place sur le terrain. »

À l'image du plan « Un jeune, une solution », l'association plaide pour l'élaboration d'un plan « Un senior, une solution » sur le même modèle. Pour rappel, le dispositif reposait

sur trois piliers : l'aide à l'insertion dans la vie professionnelle, la formation des jeunes et l'accompagnement vers l'emploi ou la formation. Lancé à l'été 2020, avec plus de 9 Mds€ investis, il prévoyait, notamment, des aides à destination des entreprises et visait à offrir une solution à chaque jeune.

Congé reconversion et CDI senior

Interrogés sur « comment agir pour l'emploi des seniors », 68 % des DRH ont mis en avant le congé reconversion, en cas d'usure professionnelle – conditions de travail difficiles comme le travail de nuit ou en cas d'accident grave ou de métier difficile. Dans les faits, celui-ci est « peu réalisé », constate Audrey Richard. Autres mesures plébiscitées par les RH, le CDI senior, à 64 %, l'ouverture des négociations sur le compte épargne-temps universel (CETU) à 55 %, et dans une moindre mesure, le fait de rendre le sujet de l'emploi des seniors obligatoire dans les négociations des GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) (34 %) et la mise en place d'un index senior (23 %). La Première ministre, Élisabeth Borne, considérant que « les entreprises ont une responsabilité centrale dans l'embauche et le maintien en emploi des salariés seniors », avait prévu la mise en place d'un tel index. Ce document à remplir par les entreprises pour justifier d'un taux d'employabilité de salariés de plus de 55 ans, qui avait été pensé et envisagé sur le même modèle que l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, avait finalement été retoqué par le Conseil constitutionnel.

Pour Audrey Richard, l'objectif est d'aller vers de l'affichage. Insistant sur le fait qu'« il n'y a pas de progrès sans mesure », Laurence Breton-Kueny, vice-présidente de

l'ANDRH plaide elle aussi pour sa mise en place. Même si Audrey Richard rappelle que la majorité des DRH ayant répondu à l'enquête viennent d'entreprises qui comptent moins de 300 salariés et ne disposent, de fait, pas d'équipes RH et que la mise en place d'un tel index représenterait pour elles une « charge administrative ». La mesure « CDI Senior » ou « CDI fin de carrière », qui était prévue dans le projet de loi sur la réforme des retraites pour inciter les entreprises à recruter les plus de 60 ans, a été elle aussi censurée par le Conseil constitutionnel, le 14 avril dernier, pour des raisons juridiques et n'a donc pas vu le jour. Pour Audrey Richard, celle-ci peut pourtant être « une bonne initiative », dans le sens où elle peut rassurer l'employeur. Côté formation, Benoît Serre s'étonne que le CPF (Compte personnel de formation) ne soit pas « supérieur à ce qu'il est aujourd'hui » à partir de 50 ans. « Il faut anticiper sa deuxième partie de carrière et ne pas y réfléchir à 58 ans », mais avant, insiste-t-il. Pour l'heure, l'ANDRH reste dans l'expectative : « On attend toujours le texte sur la retraite progressive », a conclu Laurence Breton-Kueny. ●

Il y a aujourd'hui beaucoup de déclarations d'intention pour l'emploi des seniors, mais peu d'actions concrètes mises en place sur le terrain.

Audrey RICHARD

RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

À l'obligation de recourir au **règlement amiable** pour les litiges inférieurs à 5 000 € s'ajoute désormais deux nouveaux dispositifs : **l'audience de règlement amiable** et la **césure du procès**.

La loi de modernisation de la justice (2016-1547 du 18 novembre 2016) a prévu de favoriser le recours aux modes amiables de règlement des litiges.

Dans un premier temps, la mesure obligeant dans certains cas les parties à recourir à la médiation ou à la conciliation avant de saisir le juge, d'abord annulée par le Conseil d'État, a été rétablie à compter du 1^{er} octobre 2023 (décret 2023-357). L'article 750-1 du Code de procédure civile prévoit ainsi, lorsque la demande tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5 000 €, que les parties doivent recourir au préalable à



une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, une tentative de médiation ou une tentative de procédure participative. La mesure s'applique aussi en matière de troubles du voisinage et de bornage.

Ensuite, deux nouveaux dispositifs de règlement amiable des litiges sont désormais créés pour les instances introduites devant le tribunal judiciaire à compter du 1^{er} novembre 2023 : l'audience de règlement amiable et la césure du procès.

L'audience de règlement amiable

Ce mode de règlement amiable s'inspire de la procédure civile québécoise où il permettrait de résoudre 72 % des litiges.

Pour les instances introduites à compter du 1^{er} novembre 2023 devant le tribunal judiciaire, le juge aura la possibilité de convoquer les parties à une audience de règlement amiable devant un autre juge.

L'audience de règlement amiable peut être demandée par l'une des parties ou décidée d'office par le juge après avoir recueilli l'avis des parties. Elle peut intervenir dans le cadre de la procédure écrite ordinaire et celle de référé.

La décision de convoquer les parties à une audience de règlement amiable n'est pas susceptible d'appel. Elle interrompt l'instance et le délai de péremption.

Les parties, assistées le cas échéant de leurs avocats, sont invitées à se réunir autour d'une table pour résoudre leur différend à l'amiable « par la confrontation équilibrée des points de vue des parties, l'évaluation de leurs besoins, positions et intérêts respectifs, ainsi que la compréhension des principes juridiques applicables au litige » (Code de procédure civile, article. 774-2).

Le juge chargé de l'audience amiable peut entendre les parties séparément, prendre connaissance de leurs conclusions et des pièces échangées, procéder aux constatations, évaluations, appréciations ou reconstitutions qu'il estime nécessaires, avec transport éventuel sur les lieux.

Les propos et écrits échangés au cours de l'audience amiable sont, sauf exception, couverts par la confidentialité.

Lorsqu'elles parviennent à un accord, total ou partiel, les parties peuvent demander de le constater dans un procès-verbal, transmis au juge saisi du litige

La césure du procès

La césure du procès est inspirée de la pratique judiciaire en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce mode de règlement amiable des litiges devant le tribunal judiciaire entre en vigueur le 1^{er} novembre 2023 (Code de procédure civile, articles 807-1 et s.).

Avec l'accord des parties, le juge aura la possibilité de ne trancher dans un premier temps que certains aspects du litige, renvoyant les autres prétentions des parties à une procédure amiable.

La demande de césure est effectuée par les parties à tout moment. Elles requièrent du juge de la mise en état la clôture partielle de l'instruction en produisant un acte contresigné par avocats mentionnant les points du litige qui feront l'objet d'un jugement partiel.

L'ordonnance de clôture de l'instruction est non motivée et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

L'affaire est renvoyée devant le tribunal pour qu'il statue au fond sur les points faisant l'objet de la césure.

La mise en état se poursuit à l'égard des points qui n'ont pas fait l'objet de la clôture partielle.

Le tribunal peut ordonner l'exécution provisoire du jugement, d'office ou à la demande d'une partie.

Les parties peuvent s'appuyer sur le jugement partiel pour résoudre les autres points du litige par une médiation ou une conciliation de justice.

Le jugement peut faire immédiatement l'objet d'un appel selon la procédure à bref délai

La clôture de l'instruction ne peut intervenir avant l'expiration du délai d'appel à l'encontre du jugement partiel ou, lorsqu'un appel a été interjeté, avant la décision statuant sur ce recours. ●

Référence

Décret n°2023-686 du 29 juillet 2023



© Shutterstock

SPORT & BUSINESS



« IL FAUT ÊTRE ACTEUR DE SA VIE »

Juste avant de passer les rênes à ses fils Stanley et Steven, le Vendéen Gustave Rideau, président-fondateur des Vérandas Rideau, s'est lancé un dernier défi : participer au **championnat du monde Ironman®70.3** en Finlande l'été dernier. Arrivé 22^e sur 57, ce compétiteur dans l'âme a su tirer profit de ses faiblesses et **faire de ses échecs une force** pour aller au bout de ce **triathlon XXL**. Des qualités que le jeune retraité entend bien travailler ces prochains mois. Prochain objectif : une qualification pour la Nouvelle-Zélande en 2024.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

Fin août, à 71 ans, vous avez participé au Championnat du Monde d'Ironman®70.3 (triathlon) en Finlande¹. Vous avez fini 22^e sur 57 dans votre catégorie et 4^e Français. C'est un sentiment de fierté ?

Non, du tout. J'aurais aimé rentrer dans le top 5. Mais je n'étais pas prêt du tout à faire ce championnat du monde. Je manquais d'expérience. Tous ceux que j'ai croisés là-bas font des triathlons depuis 30 ans. Moi, j'ai fait une nage lamentable et j'étais stressé. Il faut savoir qu'il y a encore quatre ans, je ne savais pas nager quand je n'avais plus pied. Même en vélo, je peux faire mieux. Il me manque au moins 20 minutes : c'est pourtant un sport que je pratique en compétition depuis 35 ans. À mon corps défendant, à peine sorti du lac, il s'est mis à pleuvoir, une pluie glaciale. Je ne sentais plus mes mains sur le vélo, j'étais usé. Heureusement, comme par miracle, la course à pied m'a permis de me réchauffer et d'aller jusqu'au bout.

Je pense que je suis capable d'améliorer mes performances avec une meilleure préparation. Il n'y a pas de frustration mais on ne peut pas parler de fierté non plus. On ne peut pas être fier quand on n'a pas été optimal. J'ai hâte de refaire le match.

Un bon classement est-il un objectif ?

Ce n'est pas une finalité, mais c'est toujours sympa à bientôt 72 ans de ne pas être hors-jeu. C'est une façon de rester dans le match des gens qui aiment la compétition.

Comment avez-vous été qualifié pour cette compétition ?

Cette qualification fut une grande surprise car j'ai commencé à pratiquer le triathlon il y a seulement deux ans. Cet Ironman®70.3 est seulement mon troisième Ironman. J'ai été qualifié pour ces championnats du monde après ma participation au triathlon des Sables d'Olonne en juillet dernier. Je m'étais bien amélioré par rapport à 2022 puisque j'ai franchi la ligne d'arrivée au bout de 5h50 contre 6h28, finissant deuxième de ma catégorie d'âge des 70-74, contre quatrième l'année précédente.

Comment s'est passée votre préparation ?

Je me suis entraîné une quinzaine d'heures par semaine dans le mois qui a précédé la compétition. Il y avait encore l'entreprise à gérer. J'avais un coach qui me donnait des conseils à distance pour le rythme, l'intensité, les phases de repos et l'alimentation. Il n'était pas avec moi pendant ces séances. La préparation n'est pas une souffrance, c'est un moment agréable à passer avec les copains. ●●●



...

Comment avez-vous réussi à concilier vos entraînements avec votre vie de patron d'une entreprise de 1100 salariés ?

C'est un emploi du temps bien rempli avec un timing bien précis : l'entreprise jusqu'à 16h, avec natation le midi, puis place à l'entraînement. Il faut bien s'organiser, aller à l'essentiel et être très rigoureux entre ces deux emplois du temps. D'où l'importance de faire confiance et de savoir déléguer. Ces deux vies sont essentielles à mon équilibre. On a tous besoin d'un dérivatif pour gérer la pression. Moi, c'est le sport.

Outre une bonne condition physique, quelles sont les qualités pour aller au bout d'un Ironman® ?

En entreprise comme dans le sport, il faut être acteur de sa vie, de ses choix et de ses décisions. Il faut oser, tout en mesurant les conséquences : oser nager, sans pour autant aller se noyer. Il faut être dans l'action, travailler ses points faibles, ne jamais s'endormir sur ses acquis. Une fois qu'on a identifié ses faiblesses, on peut tout mettre en œuvre pour s'améliorer. Enfin, je pense qu'il faut avoir une capacité à faire face aux difficultés, à persévérer.

Un échec, ce n'est pas grave. Il faut en tirer les leçons pour éviter de recommencer.

Quels sont les points communs entre le sport et la vie de chef d'entreprise ? Et comment cet esprit de compétition a-t-il influencé votre carrière ?

Si on est compétiteur, c'est que l'on a envie de se battre et on ne peut pas être chef d'entreprise si on n'a pas envie de se battre. C'est absolument nécessaire de toujours avoir cette envie de toujours faire plus, toujours faire mieux. Dans le sport comme en entreprise, après un échec, on doit se relever et faire de cet échec une arme complémentaire. Un échec, ce n'est pas grave, bien au contraire. Il faut en tirer les leçons, comprendre ce que l'on n'a pas bien fait pour éviter de recommencer et s'améliorer. C'est une démarche, un état d'esprit.



◀ EN BREF ▶

Un job dating en karting chez Fleury Michon

Le 25 septembre dernier, l'entreprise agroalimentaire vendéenne a organisé un job dating original autour des valeurs du sport. "Venez défier votre futur manager au karting", tel était le thème de ce rendez-vous organisé sur le circuit de Moncutant, en Deux-Sèvres. « Nous souhaitons sortir des sentiers battus en proposant un canal inhabituel pour nous démarquer des autres entreprises », commente Andréa Vergnault, responsable recrutement chez Fleury Michon. L'événement avait pour objectif de recruter des candidats pour des postes de maintenance, des métiers en tension qui peinent à attirer les jeunes générations. À l'issue du job dating, sur les cinq candidats présents, quatre aux profils variés (de l'alternant au senior), ont décroché une promesse d'embauche pour rejoindre les équipes des sites de Pouzauges et de Chantonay de l'ETI familiale. « Nous sommes très satisfaits de cette opération qui nous encourage à organiser à l'avenir d'autres rendez-vous de ce type, toujours dans un esprit convivial », conclut Andréa Vergnault.

Alexandrine DOUET

Un troisième Up2Play de 9 000 m² à Pornichet

Après les Sables-d'Olonne et Tarbes, Guillaume Moutel et Nicolas Savinaud ouvrent leur troisième Up2Play à Pornichet, leur plus vaste complexe, avec 9 000 m² répartis sur deux niveaux. Dédié aux activités sportives et de loisirs pour tous publics, Up2Play a aussi pour vocation d'accueillir les entreprises sous format séminaire, journée d'étude, team building ou afterwork. La structure dispose pour ce faire d'une salle modulable (140 m²) pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes en plénière, une terrasse extérieure de 140 m² et des espaces réceptifs intérieurs privatisables de 270 et 500 m².

Karine LIMOUZIN

Amos partenaire de la Ligue nationale de handball

École de commerce nantaise dédiée à l'univers du sport business, Amos vient de devenir "partenaire formation" de la Ligue nationale de handball pour une durée de trois ans. Pour rappel, ce réseau d'écoles (17 campus au total) forme tous les ans 3 000 étudiants aux professions du management du sport.

De nombreuses missions de volontariat, en immersion dans les clubs et sur les événements organisés par la Ligue seront ainsi proposées aux étudiants de l'école de commerce. Ces derniers auront également l'occasion de mener des réflexions, dans le cadre de cas pratiques, sur des problématiques proposées par la Ligue dans différents domaines : événementiel, marketing, communication, commercial... « Ce partenariat pourrait aussi permettre de faire naître des vocations pour les jeunes joueurs professionnels et étudiants en quête d'une reconversion dans les métiers du sport », s'est réjoui David Tebib, président de la Ligue.

Nicolas LE PORT

Pensez-vous que le sport peut être un révélateur de talent ?

Je pense que chaque personne a un talent énorme, sous-exploité, et que le sport, ou autre chose, peut lui permettre de se révéler et l'aider à grandir.

C'était votre dernier Ironman®70.3 en tant que chef d'entreprise puisque vous avez pris officiellement votre retraite au 1^{er} septembre. Avait-il une saveur particulière ?

Quand je suis en compétition, je ne suis pas chef d'entreprise. Je suis dans ma bulle. C'est d'abord un combat contre moi-même. Alors, oui, j'avais bien en tête ma retraite imminente mais j'étais surtout concentré sur le match à faire.

Votre retraite sera-t-elle sportive ?

Je vais d'abord prendre des vacances. Maintenant que je suis à la retraite, je vais avoir plus de temps pour m'entraîner et me qualifier pour le prochain championnat du monde en Nouvelle-Zélande. ●

¹ 1,9 km de nage, 90 km à vélo, 21,1 km de course à pied.

² Il y a eu 22 abandons dans sa catégorie.

RESTAURANT

VATEL : CUISINE GOURMANDE ET PLUMES DE PAON

C'est en 2018 sur l'île de Nantes que le **Campus Vatel**, école de commerce dans l'hôtellerie et le tourisme, ouvrait ses portes. L'établissement tient son nom de François Vatel, pâtissier-traiteur, intendant et organisateur sous Louis XIV de banquets qui mettaient notamment à l'honneur le **paon**, plat de choix de l'époque et dont les plumes, dit-on, symbolisent la résurrection... Devenu emblème de l'école, l'oiseau orne aussi l'un des murs du restaurant Vatel, lancé en 2020. Un lancement difficile, du fait des fermetures et réouvertures successives liées à la crise sanitaire, avant une réelle mise à l'eau en avril 2022. Ce restaurant « d'application », qui permet aux étudiants de l'école de s'exercer sur les métiers de ceux qu'ils seront amenés à encadrer, propose une **carte gourmande, entre cuisine du monde et traditionnelle française**, orchestrée par le chef **Éric Poutot**. Quatre menus sont disponibles, dont notamment le menu "Le Marché" avec son biscuit curcuma au Curé Nantais chiffonnade de saumon fumé, pois cassés façon risotto et viande ou poisson selon les arrivages, ou le menu "Vatel de nos régions", avec tourteau et son craquant au wasabi, tartare d'algues, émulsion à l'huile d'olives premium, lotte aux parfums d'agrumes ou bœuf confit aux aromates et vin rouge, foie gras poêlé et légumes rôtis... Sans oublier les **gourmandises sucrées** signées Sophie Garnier, la cheffe pâtissière.

3, Place Clémence Lefevre, Nantes.

Du mardi au samedi, service de 12h à 13h et de 19h à 20h30.

Menu "Affaires" : 26 € ; menu végétarien : 32 € ; menu "Le Marché" : 34 € ; menu "Vatel de nos régions" : 38 €.

Possibilité de privatiser trois salons de réception pour des cocktails, déjeuners, réunions, séminaires...

Réservations : 02 28 49 20 64.

Restaurantvatel.fr/fr/nantes

ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET** & Gildas **PASQUET**





MUSIQUE

LES MÉLUSICALES, 15^E OPUS

Depuis 15 ans, les Mélusicales mettent à l'honneur musique classique et jazz en programmant des artistes français et internationaux dans des lieux d'exception du Pays de Fontenay. Du 14 octobre au 12 novembre, le festival sera rythmé par **sept rendez-vous**. Parmi les temps forts, citons **Rhapsody in Blue** le 22 octobre (16h) au château de la Cressonnière, à Cezais : un moment hors du temps avec un duo original formé par le guitariste **Sotiris Athanasiou** et l'accordéoniste **Julien Beautemps** et ses reprises étonnantes de Gershwin et Debussy, entre autres. Le même jour (11h), avec sa **Randolyric**, **Vincent Karche**, auteur, ténor et conférencier, invitera les participants au lâcher prise, en chantant en pleine nature, au cœur de la forêt de Mervent. Le 29 octobre (16h), l'Église de Saint-Sigismond accueillera le spectacle **Loco Cello** (le violoncelle en folie) qui apporte un éclairage inédit sur les œuvres de Django Reinhardt, Astor Piazzola ou encore Piotr Tchaïkovski. Pour le dernier week-end, les 11 et 12 novembre, retour à Cezais. Le samedi (16h), **l'Ensemble Tarentule**, cinq voix a capella, entraînera le public dans sa toile à la découverte de grands maîtres de la Renaissance avec son récital intitulé **Fireworks**. Le lendemain (15h), la journée de clôture sera partagée entre théâtre, pause gourmande et cordes romantiques. Avec sa pièce *Ruy Blas... enfin presque*, le comédien **Antoine Séguin** revisitera avec humour le drame de Victor Hugo. Il sera suivi par le **Quatuor Elmiré** qui mettra en lumière des bijoux de la musique classique signés Mendelssohn et Beethoven.

Du 14 octobre au 12 novembre, Pays de Fontenay. Entrée : de 12 € à 17 €. Pass 3 concerts : de 30 € à 42 €. Journée spéciale 12 novembre : de 17 € à 22 €.

Renseignements et réservations : Melusicales.com, 02 51 69 44 99 (Office de tourisme du Pays de Fontenay-Vendée).

ART

EDGAR SARIN S'EXPOSE AU GRAND CAFÉ

Le Grand Café de Saint-Nazaire accueille l'artiste Edgar Sarin, dont les expositions sont conçues comme des « **systèmes organiques vivants** voués à une évolution certaine ». Travaillant les matériaux bruts comme les matériaux précieux, il conçoit un monde, strate par strate, jusqu'à atteindre un **niveau symbolique**.

Dans l'exposition "Objectif : société (variations Goldberg)", l'artiste installe une "Kaaba" sur pilotis, architecture qui recevra sur ses murs des œuvres picturales réalisées au fil de l'exposition. On trouvera aussi deux **caryatides** géantes taillées dans le bois, ainsi qu'un bateau sculpté, rappelant le mora, navire de type scandinave emprunté par Guillaume Le Conquérant pour s'emparer de l'Angleterre. Le bateau, motif du refuge et d'abri primitif pour l'artiste, est en même temps un moyen de s'enfuir et un support d'une **expérience de traversée** d'un monde de reflets et d'illusions. Il est également la possibilité d'une **société** dans un environnement donné...

Jusqu'au 7 janvier 2024, au Grand Café – centre d'art contemporain, Saint-Nazaire. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 19h. Visite de l'exposition avec l'artiste et la commissaire d'exposition le 12 novembre à 15h. Entrée libre.



Edgar Sarin, Erevan, 2022.



SPECTACLE

LA FRAIRIE DE LA TOUSSAINT, CRÉATION ÉPHÉMÈRE AU PUY DU FOU

Pour terminer sa saison en beauté, le Puy du Fou propose un spectacle inédit durant les vacances d'automne. Du 21 octobre au 4 novembre, "**La Frairie de la Toussaint**" qui réunira près de **300 artistes**, proposera une immersion au cœur de la Renaissance avec une grande fête donnée à l'occasion des noces de Catherine et François du Puy du Fou. À la tombée de la nuit, carrosses royaux, chevaux empanachés, danseurs et musiciens vont déambuler dans la cour du château du parc vendéen. **François 1^{er}** et ses invités venus des six provinces de France (Bretagne, Poitou, Languedoc, Île-de-France, Bourgogne et Provence) feront une entrée spectaculaire et viendront se réunir autour d'un **banquet géant**. Outre le Roi de France, les spectateurs pourront apercevoir parmi les convives, **Léonard de Vinci**, Pierre de Ronsard ou encore Nicolas Copernic. Le Puy du Fou s'apprête à boucler une saison historique en franchissant la barre symbolique des **2,5 millions de visiteurs**, soit 200 000 de plus que l'an passé.

Du vendredi 21 octobre au samedi 4 novembre, Puy du Fou. Tous les jours entre 17h et 20h15. Le spectacle est compris dans le billet d'entrée (à partir de 42 €). Puydufou.com



“ IJ ”

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 6 OCTOBRE | RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	PRIX DE VENTE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 128 route de Bouin MACHECOUL SAINT MÊME Maison d'habitation	86,44 m ²	67 000 €	186 000 €	Cabinet RACINE Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 22 La Morinière SAINT HILAIRE DE CLISSON Maison d'habitation		45 000 €	68 000 €	LRB AVOCATS CONSEILS- JURIPARTNER Me LENGART G. Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 95 rue des Fromenteaux NANTES Maison d'habitation	03 a 05 ca	190 000 €	Renvoi au 26 janvier 2024	SCP ACTA JURIS Tél. 02 40 69 25 00
Vente aux enchères publiques 14 rue de la Sirène NANTES Appartement + parking		50 000 €	112 000 €	LRB AVOCATS CONSEILS JURIPARTNER Me LENGART G. Tél. 02 51 84 32 20

44

85

VENDREDI 6 OCTOBRE | RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-NAZAIRE

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	PRIX DE VENTE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 19 chemin de Mules LA BAULE ESCOUBLAC Maison d'habitation	190,70 m ²	800 000 €	Vente retirée	SELARL Fabienne MILLON Tél. 02 40 01 56 44
Vente aux enchères publiques 35 route de la Motte Allemand SAINT NAZAIRE Maison d'habitation	143,80 m ²	15 000 €	Vente annulée	SCP CADORET TOUSSAINT DENIS ET ASSOCIES Tél. 02 40 53 33 50

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.

- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE**



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes

Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Jeudi 19 octobre 2023

**VEHICULES PARTICULIERS – UTILITAIRES –
CYCLES – SCOOTERS DES MERS (Etude de Nantes)**
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

OUTILLAGE (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h / Vente : 14 h

Vendredi 20 octobre 2023

OR & BIJOUX (Etude de Nantes)
Exposition : 13 h / Vente : 14 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr

Frais judiciaires 11,9 % HT

Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CESSIONS / ACQUISITIONS

**THE VENOT
PARTNERS**
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



**ADMINISTRATEUR
JUDICIAIRE**

APPEL D'OFFRES

**Recherche de repreneurs du fonds de commerce de la société
AKRYVIA basée à Nantes Loire Atlantique (44)**

Effectif : 8 salariés

Redressement judiciaire du 4 octobre 2023

Jeune entreprise innovante basée à Nantes créée en 2015 qui développe des technologies de mise en forme de jets plasma pour la découpe de métaux et le soudage de matériaux composites.

**La date limite de dépôt des offres est fixée au
Mardi 24 octobre 2023 à 16 heures**

Pour obtenir un dossier de présentation, s'adresser à : **Bertrand MANIÈRE**,
26 Boulevard Vincent Gâche – 44200 NANTES
Mail : tguilbot@thevenotpartners.eu / Réf : TG-4418

RESTEZ MAÎTRE DE L'INFORMATION :

ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire
18 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES

AVIS

Conformément à l'article L.2122-1-1 du CGPPP le Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire informe de la publication de son offre foncière accessible sur son site : <https://nantes.port.fr/travailler-avec-le-port/solutions-foncières/>

L'offre publiée porte sur le foncier et l'immobilier disponible sur les communes de SAINT-NAZAIRE, MONTOIR DE BRETAGNE, DONGES, PAIMBOEUF, LE CARNET, LE PELLERIN, COUÉRON, SAINT-HERBLAIN, NANTES, REZE.

Cette offre est consultable du 09/10/2023 au 31/12/2023 inclus.

L23IJ18344



SCI 3 B
Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 10 rue Marceau 44000
NANTES
En cours de formation

L23IJ17900

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI 3B
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1200 €
Siège social : 10 rue Marceau 44000 NANTES

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par occupation, bail, location ou autres de tous immeubles et de tous terrains, meubles ou immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans
Gérants :
1/ La Société ARRY, Société civile au capital de 275 356 euros, dont le siège social est 26 rue Emile Souvestre 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 954 046 272, représentée par Monsieur Bertrand AUBRY en sa qualité de Gérant

2/ La Société BEN&CO, société civile au capital de 275 356 euros, dont le siège social est 10 rue Marceau 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 954 046 272, représentée par Monsieur Benoît GARNIER en sa qualité de Gérant

3/ La Société BERMAVIC, Société civile au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 5 place du Bon Pasteur 44000 NANTES immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 888 695 657, représentée par Monsieur Bertrand SALMON en sa qualité de Co-gérant et Associé
Immatriculation : RCS NANTES
Pour Avis. La gérance.

L23IJ17850



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

MAGYVNIC
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 Le BOIS GARNAUD,
44450 DIVATTE SUR LOIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MAGYVNIC
Siège social : 33 Le BOIS GARNAUD,
44450 DIVATTE SUR LOIRE.

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Maryvonne HIVER, épouse PEIGNE, née le 28 janvier 1955 à LE LOROUX BOTTEREAU (44), demeurant 33 LE BOIS GARNAUD, 44450 DIVATTE SUR LOIRE.

Et Monsieur Gilles PEIGNÉ, né le 25 mars 1955 à LA CHAPELLE BASSE MER (44), demeurant 33 LE BOIS GARNAUD, 44450 DIVATTE SUR LOIRE.

Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant

L23IJ17931

au moins les deux tiers des droits de vote.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
Pour avis
La Gérance

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BASSE-GOULAINE du 05/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : L'AUTHENTIK ATELIER. Siège social : 90 rue des Rouleaux, 44115 BASSE GOULAINE.
Objet social : Réparation, Restauration traditionnelle de meubles, relooking ; achat de meubles anciens à restaurer, vente de meubles restaurés et relookés ; prestation de services auprès de particuliers et de professionnels du secteur mobilier. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Madame Emilie COCHET, demeurant 90 rue des Rouleaux 44115 BASSE GOULAINE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ17904

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nantes du 13 septembre 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée MANUFACTURE LIVANECH, Siège social : 9 rue du Transvaal 44300 Nantes ; Objet social : l'activité de peinture en décor, avec utilisation de techniques anciennes, restauration du patrimoine, création de peinture, location de machine de lavage lié à l'activité. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €. Gérance : Madame Axelle THOMARAT demeurant 9 rue du Transvaal 44300 Nantes. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance

L23IJ17926

Museum
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
(ci-après la «Société»)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Museum
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes

Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation, le cas échéant par voie de location-gérance, de tout bars de nuit, bar d'ambiance, discothèque, ainsi que l'organisation de spectacles, concerts et événements culturels divers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 €
Président : Monsieur Franck Guéno, demeurant 16 rue Marie Anne du Bocage, 44000 Nantes

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des titres : Toute transfert de titres à titre gratuit ou par suite du décès d'un associé est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L23IJ17931

CONSTITUTIONS



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Centre de Formation ESPACE CONDUITE
NANTES
SAS au capital de 10 000€
Siège social: 102 Boulevard de la liberté
44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Centre de Formation ESPACE CONDUITE NANTES

FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 102 Boulevard de la liberté 44100 NANTES

La formation professionnelle des enseignants de la conduite et de la sécurité routière, des exploitants d'établissements d'enseignement de la conduite, à titre onéreux, des véhicules à moteur et de la sécurité routière, la formation aux post-permis (auto, moto, cyclo, remorque, bateaux, poids lourds, transports en commun), la sensibilisation à la sécurité routière des différents usagers de la route, la formation professionnelle en général

DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire.

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT :
Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

CAPITAL : 10 000 euros
PRESIDENT : Cyrille TAIBALY demeurant 35 rue Sévigné 44360 VI-GNEUX-de-BRETAGNE
IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

L23IJ16032

Par ASSP à NANTES du 03/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : L2IT
Siège social : 21 boulevard des Anjais, 44100 NANTES

Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autre, de tous terrains, immeubles bâtis et non-bâtis, leur mise en valeur, exploitation et gestion directe ou indirecte par bail, location ou autrement pour une affectation à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, de tout ou partie des immeubles de la Société, conclusion d'emprunt et sûretés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :
HSA, SARL au capital de 900 000€, siège social 21 boulevard des Anjais, 44100 NANTES, 952 298 313 RCS NANTES, représentée par Renaud RAGUENET de SAINT ALBIN, gérant

HBDPL, SARL au capital de 900 000€, siège social 45 rue de Châteaulin, 44000 NANTES, 952 441 715 RCS NANTES, représentée par Bertrand DEPLANQUE, gérant

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance

L23IJ17719

Par ASSP du 03/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IMOON THERAPEUTICS

Siège : 3 Chemin du Pressoir Chênaie, 44100 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 15 000 euros
Objet : Recherche et développement dans le secteur de la santé, en particulier dans l'élaboration de traitement destiné à renforcer les défenses immunitaires, le développement, l'industrialisation et la commercialisation de ces thérapies par tous moyens existants et à venir, réalisation de toutes études, exploitation de tous brevets dans les domaines ci-dessus,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : M. David BECHARD, demeurant 1 chemin des Cigales 06130 GRASSE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS. Le Président

L23IJ17756

Aux termes d'un acte authentique reçu le 26/09/2023 par Maître Pierre GOBIN, Notaire à BASSE GOULAINNE (44115) - 2-4 impasse Paul Edouard Lynch, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EG-DS IMMO INVEST'

Objet social : l'acquisition, la gestion de biens immobiliers

Siège social : 6 bis rue des Epinettes, 44115 HAUTE GOULAINNE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. SAVIGNAC Damien, demeurant 6 bis rue des Epinettes, 44115 HAUTE GOULAINNE

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L23IJ17942



DOLCORP

Société par actions simplifiée au capital social de 2 136 000 euros
Siège social : 119 route de Rennes 44700 Orvault

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 06 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : **DOLCORP**

Siège social : 119 route de Rennes 44700 Orvault.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 2 136 000 euros.

Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de titres ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire ; le soutien en matière de gestion et la prestation de tous services à ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des filiales ; l'exercice de tous mandats sociaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, aux ascendants, aux descendants et aux conjoints, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Dorian LE CORNEC, demeurant 119 route de Rennes - 44700 Orvault.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis

Le Président

L23IJ18022

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 octobre 2023, à Nantes.

Dénomination : **CURIEUX.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 12 rue Jean Jaurès, 44000 Nantes.

Objet : Exploitation de salons de coiffure hommes, femmes, esthétique et toutes activités annexes.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros.

Gérant : Monsieur Vincent JEGO, demeurant 4 Cours Sully, 44000 Nantes.

Gérant : Monsieur Cédric RIEHL, demeurant 2 rue François Joseph Talma, 44000 Nantes.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ18025



Aux termes d'un ASSP en date du 04/10/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEURRE DOUX

Sigle : BD

Objet social : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location, et à titre accessoire, la vente, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 2, Place Dumoustier, 44000 NANTES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : Mme LE CANN Dominique, demeurant 29, rue Caroline Séverine, 44400 REZE et Mme MEUNIER LE CANN Margaux, demeurant 29, rue Caroline Séverine, 44400 REZE et M. BOIVEAU Antonin, demeurant 29 rue Caroline Séverine, 44400 REZE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés.

L23IJ18043

Par acte SSP du 09/10/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

MASAA - Marie Savalle Architecture
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Siège social :

1 rue Saint Julien 44000 Nantes.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme SAVALLE Marie, demeurant 1 rue Saint Julien 44000 Nantes

Immatriculation au RCS de Nantes

L23IJ18085

Aux termes d'un ASSP en date du 08/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FIABILITY URBAN TRANSPORT.**

Siège : FUT.

Objet social : - L'activité d'exploitant ou conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

- Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 12 RUE DU CHAR A BANCS, 44700 ORVAULT.

Capital : 1 500 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTES.

Président : Monsieur YAHAYA NAMASSA Souleymane, demeurant 12 Rue Du Char à BANCs, 44700 ORVAULT.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

YAHAYA NAMASSA Souleymane

L23IJ18157



BRG AVOCATS Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

LATELY

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 03/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **LATELY.**

Siège : 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros.

Objet : La production, l'édition, la promotion, la vente et la distribution de musique sur tous supports écrits, audiovisuels, multimédia, l'activité événementielle, la production de spectacles, et vente de tous produits associés,

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.

Agrement : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Fabien LACLAU, domicilié 70, Impasse de la Chauvrière 44240 SUCE-SUR-ERDRE.

Directeur Général : NOVAS, société à responsabilité limitée au capital de 2 710 000 euros, dont le siège social est situé 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 823 783 584.

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis, Le Président

L23IJ18160



AU PETIT CHEZ MOI, SARL au capital de 1 000 €, Siège social : Rue des Bourreliers - ZAC de la Princetière, 44730 ST-

MICHEL-CHEF-CHEF. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST-MICHEL-CHEF-CHEF du 09/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL, Dénomination sociale : AU PETIT CHEZ MOI, Siège social : Rue des Bourreliers - ZAC de la Princetière, 44730 ST-MICHEL-CHEF-CHEF. Objet social : L'activité de traiteur, l'activité d'épicerie fine, l'activité de location de vaisselle et de linge de table et l'activité de décoration. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 1 000 €. Gérance : Mme Nathalie LEDUC, demeurant 32, rue des Gobets à PORNIC (44210), assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST-NAZAIRE. Pour avis, La Gérance.

L23IJ18170



AGEA Notaires
44640 LE PELLERIN

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/10/2023 par Maître Jean-Louis AL-LANIC, Notaire à LE PELLERIN (44640) - 6 quai du docteur André Provost, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI OLLIANA
Objet social : - l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment de l'immeuble situé à BOUVRON (44130), lieudit 6 La Druge Chevaux ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 26 rue du cheval blanc, 44750 QUILLY

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Co-gérance : M. RICHARD Anthony, demeurant 26 rue du cheval blanc, 44750 QUILLY et Mme BRABEC Emmanuelle, demeurant 26 rue du cheval blanc, 44750 QUILLY et M. CRUAUT Arnaud, demeurant 5 bis allée de malville, 44630 PLESSE et Mme GALLEIN Gladys, demeurant 5 bis allée de malville, 44630 PLESSE

Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés ou entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants, doit être autorisée par une décision des associés statuant à l'unanimité.

Pour avis

le notaire

L23IJ18255

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/10/2023 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ENR
Objet social : Rénovation et entreprise générale du bâtiment.

Siège social : 83 Grand'Rue, 44118 LA CHEVROLIERE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : RL PRO, SAS au capital de 10 000 €, ayant son siège social 65 H rue de l'Illette, 44840 LES SORINIERES, RCS de NANTES n°813 881 117

Directeur général : H2J, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2 Ter impasse du Petit Bois, 44118 LA CHEVROLIERE, RCS de NANTES n°897 588 679

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L23IJ18276

PUBLICATION EN LIGNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE-EN-RETZ (44580) du 06/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : JELOUNA. Siège social : Pôle Santé, Chemin de la Culée, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ. Objet social : acquisition, administration, gestion, construction en vue de la location, location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers ; acquisition, gestion, cession de valeurs mobilières. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 1 000€. Gérance : M. Louison POIRIER demeurant 11, place de l'Eglise, 44620 LA MONTAGNE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE. Pour avis. La Gérance. L23IJ18278

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **NF PEPS**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : COUERON (44220) - 14 rue du Doueroux

OBJET : travaux d'installation électrique et d'agencements intérieurs dans tous locaux

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1.500 euros

GERANT : Monsieur Nicolas FAVRIN demeurant 14 rue du Doueroux - 44220 Couëron

IMMATRICULATION : au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ18300

ATR Rénovation
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 bis route du fleuve
44450 ST JULIEN DE CONCELLES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT JULIEN DE CONCELLE du

29 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ATR Rénovation

Siège social : 4 bis route du fleuve, 44450 ST JULIEN DE CONCELLES

Objet social :
- La réalisation de travaux immobiliers,
- Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers, terrains ou bâtiments, en vue de leur revente avec ou sans travaux,
- La prise de participation directe ou indirecte, l'acquisition, par tout moyen, notamment par voie d'achat, souscription, apport, fusion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux dans toutes entreprises de sociétés créées ou à créer, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières,
- La gestion de titres de participations,
- Les prestations de services techniques, commerciales, financières, administratives, et de management.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Romain ANTIER, demeurant 4 bis route du fleuve 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis - La Gérance

L23IJ18371

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nantes du 28.09.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HOLDING CAPITAL

Siège social : 86 Boulevard des Belges, 44300 NANTES

Objet social : La prise de participations dans toutes sociétés et entreprises quelles que soient leur activité et leur forme juridique. Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprise afin de permettre leur contrôle ou leur gestion. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placements ; Toutes opérations d'études, de recherches, de démarches notamment administratives se rapportant aux activités susmentionnées. L'exploitation ou la prise à bail de tous biens meubles et immeubles en vue de leur exploitation sous toutes ses formes y compris la location simple

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 176 627 euros
Gérance : Madame Lei ZHENG-ROUSET épouse VUONG, demeurant 86 Boulevard des Belges 44300 NANTES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L23IJ18178

MODIFICATIONS



LMA week

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue Rose Lacombe
44980 STE LUCE SUR LOIRE
901 868 356 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATIONS

Le 12 mai 2023, les associés ont décidé :

de transférer le siège social du 1 Rue Rose Lacombe, 44980 STE LUCE SUR LOIRE au 38 rue de Monaco 44300 NANTES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

De nommer Monsieur Abel RIPOCHE, demeurant 1 Rue Rose Lacombe 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée : illimitée en remplacement de Madame Laurence RIPOCHE.

Le 15 mai 2023, les associés ont nommé Madame Ludivine MIGUEL FELIX demeurant 11 Place de Normandie 44470 MAUVES SUR LOIRE, en qualité de cogérante pour une durée illimitée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ08833

Clamat

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
415 110 220 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

Par décisions de l'associé unique de la Société en date du 30 juin 2023, et en application de l'article D. 823-1-1 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de la société Groupe Y Audit, Commissaire aux comptes titulaire.

Pour avis

L23IJ12881

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

Jouvence Investissements
Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
483 060 752 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

Par décisions de l'associé unique de la Société en date du 30 juin 2023, et en application de l'article D. 823-1-1 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de la société Groupe Y Audit, Commissaire aux comptes titulaire.

Pour avis

L23IJ13989

Luigi
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
813 954 021 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

L'associé unique de la Société, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé le 30 juin 2023 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23IJ13992

SARL Bar 3
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
495 050 668 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

L'associé unique de la Société, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé le 30 juin 2023 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23IJ16717

Eleva
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes
517 795 373 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

L'associé unique de la Société, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé le 30 juin 2023 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23IJ16723

Eléphant Club
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €
Siège social : 10 Place de la Bourse,
44000 Nantes
444 658 694 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

L'associé unique de la Société, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé le 30 juin 2023 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23IJ16726

Le Président de la SAS Kadran's Friends, siège social 6 rue Colbert - 44000 NANTES, 949 080 873 RCS NANTES prend acte de l'erreur matérielle survenue lors du dépôt des statuts mis à jour suite à l'augmentation de capital par apport en numéraire en date du 4/05/2023, concernant le montant définitif de l'augmentation, constaté à 1 475 000€ au lieu de 1 484 000€. Le capital social de la société s'établit donc à 1 485 000 € suite à une réévaluation définitive de l'augmentation de capital du 04/05/2023.

L'article 8 des statuts a été modifié par le Président.

Pour Avis. Le Président

L23IJ16904

Par décisions de l'AG du 03/07/2023 et PV de la Présidente du 11/09/2023, le capital social de la SAS ZEOM'S FRIENDS, siège social 6 rue Colbert 44000 NANTES, 953 718 897 RCS NANTES, a été augmenté de 1 214 000€ par émission de 121 400 actions de numéraire et porté de 1 000€ à 1 215 000€.

L'article 8 des statuts a été modifié : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000€

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 215 000€

POUR AVIS. La Présidente

L23IJ16912



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

QUETZAL SPORT
SARL transformée en SAS
Au capital de 5 000 €
Siège social : PARC D ACTIVITES LA FORET 44140 LE BIGNON
811 603 059 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV d'AGE du 30-09-23 les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, et ont nommé Président pour une durée indéterminée Monsieur Francky FAIVRE demeurant 6 Ter Chez Gautret 44140 AIGRE-FEUILLE SUR MAINE.

L'objet social est modifié en « Exploitation d'une zone d'activité de loisirs (karting)»

La dénomination de la Société, son siège, sa durée, son capital et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS : NANTES.
Pour avis
Le Président

L23IJ16918



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

RJCD
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
porté à 700 500 euros
Siège social : 2 Chemin de l'Auvelon,
44830 BOUAYE
900 395 419 RCS NANTES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29/09/2023 que le capital social a été augmenté de 700 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 500 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 700 500 euros

L23IJ16949



Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur lamacompta.co



MP DISTRIBUTION
SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 3 rue des Maraîchers,
Les Hauts de Couéron,
44220 COUÉRON
RCS de NANTES n°824 634 570

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Les associées ont décidé en date du 01/09/2023, à l'unanimité, de modifier la dénomination sociale de la société anciennement MP DISTRIBUTION qui devient à compter du 01/09/2023 :

VILLAGE ARTISAN SAS
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.

Pour avis
Le président

L23IJ16973

Par décisions de l'associée unique de la Société Trend Fashion and Consulting, SAS au capital de 5 000 euros, 8 Rue des Ouches - 44400 REZE, 809 527 427 RCS NANTES, en date du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société SOLIS NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis. La Présidente.

L23IJ17062

Par AGOA de la société BELLAVISTA, SAS au capital de 132 550 euros, Siège social : 8 rue des Ouches, 44400 REZE, 524 274 255 RCS NANTES, en date du 30/06/2023, il résulte que le mandat de la société SOLIS NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis. Le Président.

L23IJ17063

Par AGOA de la société Baticéo, SAS au capital de 300 000 euros, 35-37 rue de Crucy - 44000 NANTES, 829 414 374 RCS NANTES, en date du 19 juillet 2023, il résulte que les mandats de la société ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDITEX, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis. La Présidente.

L23IJ17080



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

MHR

SAS

au capital de 2 527 000 €
Siège social : 64 PL MAURICE GELINEAU,
44150 ANCENIS ST GERON
514 007 459 RCS NANTES

Par PV D'AG du 30-06-22 les associés de la société MHR, SAS au capital de 2 527 000 € Ayant son siège social au 64 PL MAURICE GELINEAU 44150 ANCENIS ST GERON immatriculée 514 007 459 RCS NANTES ont décidé de ne pas renouveler les mandats du cabinet FRANCOISE FRADIN ET ASSOCIES commissaire aux comptes titulaire et de Mme Françoise FRADIN commissaire aux comptes suppléant, arrivés à expiration, non remplacés.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ17737

ABONNEZ-VOUS !
Version numérique
1 an : 39 €



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

UGO

SAS

au capital de 2 527 000 €
Siège social : 64 PL MAURICE GELINEAU,
44150 ANCENIS ST GERON
514 009 182 RCS NANTES

Par PV D'AG du 30-06-22 les associés de la société UGO, SAS au capital de 2 527 000 € Ayant son siège social au 64 PL MAURICE GELINEAU 44150 ANCENIS ST GERON immatriculée 514 009 182 RCS NANTES ont décidé de ne pas renouveler les mandats du cabinet FRANCOISE FRADIN ET ASSOCIES commissaire aux comptes titulaire et de Mme Françoise FRADIN commissaire aux comptes suppléant, arrivés à expiration, non remplacés.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ17749

SOUNDHERITAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 58, rue du Bois Hardy
44120 VERTOU
833 874 852 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de la décision de l'associé unique de l'associée unique du 15 septembre 2023, il résulte que :

Le siège social a été transféré 46, rue de la Maladrerie à VERTOU (44120) à compter de ce jour.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES

Pour avis,

L23IJ17773

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

ECOPLAGE
Société Anonyme
au capital de 585 800 euros
Siège social : 243, rue de la Bougrière -
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE -
404 149 080 RCS NANTES

AVIS DE DEMISSION

Par décision en date du 2 octobre 2023, le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Yves Audrain de ses fonctions d'administrateur, à compter du 1^{er} septembre 2023, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, le Président

L23IJ17774



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

NOLOLUCE
SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 RUE ALBERT THOMAS,
44610 INDRE
843 968 736 RCS NANTES

Aux termes d'une décision unanime du 03/10/23, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ17784

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

TRANSPORTS MAILLARD
SARL capital de 7 622,45 euros
Parc Industriel de la Vertonne
7 Avenue de la Vertonne 44120 VERTOU
353 360 753 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 12 septembre 2023 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du Parc Industriel de la Vertonne 7 Avenue de la Vertonne 44120 VERTOU à la Zone d'activités des Fromentaux 15 rue des Fromentaux -44690 MAISON-SUR-SEVRE avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17786

DPN' ELEC SAS en cours de transformation en SARL - capital : 6 000 €
Siège social : 1 impasse de la Malnoue
44470 THOUARE-SUR-LOIRE
en cours de transfert de siège social au
238 La Noë- 44850 SAINT-MARS-DU-DESERT - 834 715 591 RCS NANTES

Par décision du 01/09/2023, l'associé unique a transféré le siège social du 1 impasse de la Malnoue 44470 THOUARE SUR LOIRE au 238 La Noë 44850 SAINT-MARS-DU-DESERT et transformé la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 6 000 €, divisé en 6 000 parts sociales de 1 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par : Président : M. David PAITEL, demeurant 238 La Noë, 44850 SAINT-MARS-DU-DESERT, sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur David PAITEL, associé unique. POUR AVIS

L23IJ17791



STUDIO L'ARSENE SONORISATION

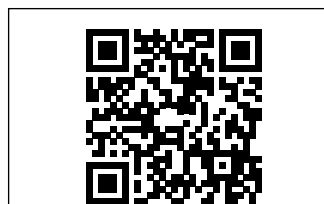
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros

Siège social :
4, rue des Bleuets - ZA Les Jaunins
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
817 521 008 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Selon décisions des associés en date du 28/09/2023, il a été pris acte de la démission de M Jean-Marc GICQUEAU et de Mme Catherine GICQUEAU de leurs fonctions de cogérants. Mention sera faite aux RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ17848



ABONNEZ-VOUS !

GUEGUEN
AVOCATS

JAUNAYDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZI Belle Etoile Antarès
place des Pléiades, 44470 CARQUEFOU
Transféré au : ZAC des Grands Champs
38 rue de Parigny
86130 JAUNAY-MARIGNY
979 846 433 RCS NANTES (transféré au
RCS de POITIERS)

Aux termes d'une décision du Président en date du 05/10/2023, le siège social a été transféré de ZI Belle Etoile Antarès - Place des Pléiades, 44470 CARQUEFOU à ZAC des Grands Champs - 38 rue de Parigny - 86130 Jaunay-Marigny à compter du même jour et l'article 4 des statuts des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

L23IJ17883



PARTS DE REVE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 9 chemin du Port
44300 NANTES
RCS NANTES 443 604 152

AVIS DE MODIFICATION

Par AGE du 4 octobre 2023, les associés ont décidé du transfert du siège social de la SARL PARTS DE REVE au 18 bis rue de la Brissaudière 44690 LA HAIE-FOUASSIERE. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.
La gérance

L23IJ17884

MEUNIER VOITURE PILOTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 7 Rue Saint-Servan
- 44110 CHATEAUBRIANT
Nouveau siège social : 1 Rue De Gaulle
Anthonioz - 44110 CHATEAUBRIANT
801 933 607 RCS NANTES

Par décision unanime des associés en date du 05.10.2023, il a été décidé de transférer le siège social du 7 Rue Saint-Servan à CHATEAUBRIANT (44110) au 1 Rue De Gaulle Anthonioz à CHATEAUBRIANT (44110) à compter du 09.10.2023 inclusivement et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts à compter de cette même date. Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, la Gérance.

L23IJ17902

TAXI OUSTANI
SARL au capital social de 1.000 euros
Siège social : 7 bis rue Charles Rivière
44400 Rezé
912 820 164 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'associé unique en date du 01/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue des Pivoines Le Champ Cartier 44140 Le Bignon à compter du 01/10/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ17908

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE



VAHITAH

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 25 rue Lamartine
44100 NANTES
RCS de NANTES n°890 030 026

L'AGE du 29/06/2023 a décidé à compter du 29/06/2023 d'augmenter le capital social de 653 000 € par apports des comptes courants d'associés en le portant de 1 000 € à 654 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de NANTES.
L23IJ17914



ERDRE PAYSAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 6, rue Hélios
44470 CARQUEFOU
441 824 026 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT

Suivant décision du 30 septembre 2023, l'Associée unique a transféré le siège social du 6 rue Hélios 44470 CARQUEFOU au lieu-dit Logné 44240 SUCE -SUR-ERDRE à compter dudit jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis au R.C.S. NANTES. Le Gérant.

L23IJ17920



ERDRE TP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 6 rue Hélios
44470 CARQUEFOU
878 308 311 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT

Suivant décision du 30 septembre 2023, l'Associée unique a transféré le siège social du 6 rue Hélios 44470 CARQUEFOU au lieu-dit Logné 44240 SUCE -SUR-ERDRE à compter dudit jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis au R.C.S. NANTES. Le Gérant.

L23IJ17921



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

LES VIGNES

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 32 rue Scribe
44000 NANTES
RCS de NANTES n°840 543 284

L'AGE du 26/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 23 boulevard de Launay, 44100 NANTES à compter du 26/04/2023.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17938

TÉL : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

VOS LOCAUX PRO
SAS au capital de 3 000 000 €
Siège social : 5 allée du Pâtis Forestier
44115 HAUTE GOULAINE
919 539 569 RCS NANTES

AUGMENTATION DU CAPITAL ET CHANGEMENT PRESIDENT

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 04.10.23 par le Crédit Mutuel,
- Du PV des décisions de l'associée unique en date du 05.10.23.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1 000 000 euros par émission de 10 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 3 000 000 euros à 4 000 000 euros.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Richard MECHINEAU de ses fonctions de Président de la Société à compter du même jour et décide de nommer la Société JM ARS PARTENAIRES, SAS au capital de 500 000 euros immatriculée au RCS NANTES sous le numéro 444 303 705, aux fonctions de Présidente de la société pour une durée illimitée.

L'associée unique prend acte de la désignation par la société JM ARS PARTENAIRES de la désignation de M. Richard MECHINEAU demeurant 2 impasse de la Chenardière, 44115 HAUTE-GOULAINE en qualité de représentant permanent.

L23IJ17943



Société civile de moyens YNASO
Société civile au capital de 300,00 euros
Siège à GENESTON (44140), 56 rue d'Anjou
RCS NANTES 514 674 456

CHANGEMENT DE DENOMINATION, CHANGEMENT DE GERANT, AUGMENTATION DE CAPITAL

1ent- L'AGE des 21 et 26 septembre 2023 a décidé à compter du 26/09/2023 de changer la dénomination sociale de la société par «Valérian».

2ent- L'AGE des 21 et 26 septembre 2023 a pris acte de la démission de Madame Nathalie DRAPIER épouse PROBST de ses fonctions de gérant à compter du 29 septembre 2023 et a décidé à compter du 29 septembre 2023 de nommer madame Laura FRIEDEMANN demeurant LA CHEVROLIERE (44118), 13 bis l'Aubinière, en qualité de gérant.

Par suite, les gérants de la société sont Madame CONAN, Madame PIEL-DES-RUISSEAUX épouse DALBY, Madame HUET épouse ROUYER et Madame FRIEDEMANN.

3ent-L'AGE des 21 et 26 septembre 2023 a décidé à compter du 29/09/2023 d'augmenter le capital social de 100 € par apports en numéraire en le portant de 300 € à 400 €.

Modification au RCS de NANTES.

L23IJ18015



FR TRAVEL, SAS au capital de 100 €, Siège social : 9, rue Saint Pierre, 44000 NANTES, 819 035 262 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 06/10/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 9, rue Saint Pierre à NANTES (44000) au 5, rue Le Nôtre à NANTES (44000) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, Le Président.

L23IJ18016

ALANCAPI

SARL de Famille
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue Jean d'Alembert
44 600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 911 474 179

L'AGE du 01/10/2023 a décidé du transfert du siège social au 78 rue de PORNICHET 44600 SAINT-NAZAIRE à compter du 01/10/2023.

Pour avis

Le gérant

L23IJ18023

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

WEDDING SPIRIT

Société à responsabilité limitée au capital de 250 050 euros
Siège social : 387 Route des Landes de la Pée - 44115 BASSE GOULAINE
507 465 391 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 31/01/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Christophe DESARTHE de ses fonctions de co-gérant à effet de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la Gérance

L23IJ18032

SCI RDM

Société civile au capital de 100 euros
17 La Chalénie 44140 LA PLANCHE
830 430 674 RCS NANTES

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision des associés du 19 septembre 2023, l'objet social a été complété par la gestion et la propriété d'un portefeuille de valeurs mobilières. Mention sera portée au RCS NANTES.

L23IJ18033

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

CARPENTER

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 square la Pérouse
44000 NANTES
839 264 348 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 03/10/2023, l'associé unique a nommé M. Alexis ERUIMY, demeurant 2 chemin Poisson, 44100 NANTES en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Bruno DANIEL. Pour avis. La Gérance.

L23IJ18035



CENTRE MEDICAL D'ALLERGOLOGIE

DESCHOUILLERES
SCM au capital de 1000 €
5-7 rue Deshouillères
44000 Nantes

Suivant acte notarié du 29/07/2023, une cession parts sociales de la SCM CENTRE MEDICAL D'ALLERGOLOGIE DESCHOUILLERES a été réalisée. L'Assemblée Générale par décision en date du 27/09/2023, a autorisé ladite cession parts sociales et nommé en remplacement Mme BARON-THUROTTE Aurélie en qualité de co-gérant Mme SIBERIL Audrey, épouse JOURNAULT demeurant

51 rue du Maine 44000 Nantes. L'Assemblée Générale du 27/09/2023 a décidé la modification de l'article 7 des statuts en conséquence.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du TC de Nantes.

Pour avis, la Gérance

L23IJ18042

NON DISSOLUTION

L'AGE du 30.08.23 de la Société SARL JOAUR, SARL au capital de 7 000 € siège social 89 Bd Marcel Paul, 44800 ST HERBLAIN, 828 076 265 RCS NANTES, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23IJ18049

SONADEV TERRITOIRES PUBLICS

Société Publique Locale
au capital de 450 000 euros
Siège Social : 10 Esplanade Anna Marly
44600 SAINT-NAZAIRE
R.C.S. Saint-Nazaire 797 548 989

Le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} juin 2023 a pris acte des décisions suivantes :

«Par délibération du 7 février 2023, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARE-NE), administrateur, a désigné en qualité de représentant, Monsieur Mathieu COËNT domicilié 6 rue du Reneguy 44117 SAINT-ANDRE-DES-EAUX, en remplacement de Madame Catherine LUNGART.

«Par délibération du 4 avril 2023, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARE-NE), administrateur, a désigné en qualité de représentant, Monsieur Jean-Louis LELIEVRE domicilié 49 rue des Frères Perruche 44570 TRIGNAC, en remplacement de Monsieur Claude AUFORT.

Pour insertion

L23IJ18053

GERGAUD IMMOBILIER

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 87, rue de la Coran
44400 REZE
RCS de NANTES n°522 142 959

En date du 09/10/2023, le gérant a décidé le transfert du siège social au 4TER, rue du Docteur Maurice Nogues, 44400 REZE à compter du 09/10/2023.

Pour avis

Mathieu GERGAUD

L23IJ18055



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil - Droit des sociétés
NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'AGOE du 28/07/2023 de la société SAS AUB, SAS au capital de 10.000 €, siège social : 2 rue de la Rigotière ZAC de la Conraie 44700 ORVAULT, RCS Nantes 830 124 681, a nommé, à compter de ce jour, en qualité de présidente, la société AUBRYNVEST, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 1 Allée de la Pature 44700 ORVAULT, RCS Nantes 953 456 068, représentée par son président M. Didier AUBRY, en remplacement de M. Baptiste AUBERT, démissionnaire.

Pour avis

L23IJ17893

ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

AVERTY GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital
de 1 000 euros
Siège social : 25, La Carnivière
44640 ROUANS
RCS NANTES 907 652 424

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le 1er octobre 2023, les associés ont décidé à l'unanimité d'étendre l'activité de la Société, à l'activité de négoce automobile, ainsi que l'activité de mandataire dans le domaine du négoce automobile, le tout à titre accessoire, et de modifier l'article 3 (objet social) des statuts. Pour avis.

L23IJ18067

GUEGUEN
AVOCATS

EXPAN BRIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU
822 773 784 RCS NANTES

AVIS

Aux termes des délibérations en date du 29 septembre 2023, Monsieur Kevin LE BRIS demeurant 2bis route d'Avrillac - 44117 SAINT ANDRE LES EAUX a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du même jour en remplacement de Monsieur Franck POITIER démissionnaire

Le nom de l'ancien gérant a été retiré de l'article 17 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau gérant.

Aux termes des mêmes délibérations du 29 septembre 2023, le siège social a été transféré de Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antarès - 44470 Carquefou, au 4 rue des Levées Miraud - 44410 La Chapelle-des-Marais et ce à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance

L23IJ18072

HMG

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 87 rue de la Coran
44400 REZE
RCS de NANTES n°790 138 408

En date du 09/10/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 4ter, rue du Docteur Maurice Nogues, 44400 REZE à compter du 09/10/2023.

Pour avis

Mathieu GERGAUD Président

L23IJ18074

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

SCI PERCEVAL & KARADOC
SCI au capital de 1 500 euros
Siège social : 4 ALL VELASQUEZ
44300 NANTES
515 101 855 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération du 15/09/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 4 Allée Velasquez, 44300 NANTES au 2, impasse des Coccinelles, 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES à compter du 15/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes : Ancienne mention : 4 Allée Velasquez, 44300 NANTES. Nouvelle mention : 2, impasse des Coccinelles, 44450 SAINT JULIEN

DE CONCELLES. Modification sera faite au GTC de Nantes. Pour avis. La Gérance
L23IJ18075

GROUPE FLYOVER Société par actions simplifiée au capital de 1.110 € sise 2 rue Alfred Kastler 44300 NANTES 524092921 RCS de NANTES, Par décision de l'AGO du 16/06/2023, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de NANTES
L23IJ18088

HARMONIE HABITAT SA

au capital de : 8.722.542€
8 avenue des Thébaudières
Sillon de Bretagne
44816 SAINT-HERBLAIN
Numéro SIREN 868 801 523
RCS Nantes

AVIS

Par décision du Conseil d'Administration en date du 16 mai 2023, il a été approuvé avec effet immédiat, la nomination de Monsieur François MELON, demeurant 27 bis avenue Joseph Barreau 44300 NANTES, en qualité de nouveau Président pour une durée de 6 ans, en remplacement de Monsieur Jacques STERN, domicilié 37 rue de la Fauvette 44000 NANTES, démissionnaire. Monsieur Jacques STERN a été nommé Vice-Président pour un mandat de 6 ans. Il a été également approuvé de confirmer Monsieur Nicolas GLIERE, domicilié 40 rue du Fezzan 44300 NANTES, dans ses fonctions de Directeur Général jusqu'à la fin de son mandat, soit jusqu'au 30 octobre 2025.

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 16 mai 2023, il a été approuvé de nommer en qualité d'administrateurs, pour une durée de 6 ans : Madame Annie LANDAUD, domiciliée 30 rue de Charnacé 49000 ANGERS, Madame Christine VIOT, domiciliée 32bis chemin des Vignes 44100 NANTES, Monsieur Alain COULAIS, domicilié 34 rue de Mourzouk 44300 NANTES et la société AIGUILLON CONSTRUCTION immatriculée au RCS de Rennes n° 699.200.051, dont le siège social est situé 171 rue de Vern 35200 RENNES, représentée par Madame Mireille MASSOT, domiciliée 16 rue St Hélier 35000 RENNES.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2023, il a été pris acte de la démission de Monsieur Nicolas GLIERE de son mandat de Directeur Général, à effet immédiat.

Ont également été approuvés :

- Le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général pour Monsieur François MELON, qui a donc été nommé Président-Directeur-Général avec effet immédiat, pour la durée de son mandat de Président.

- La nomination de Monsieur Nicolas GLIERE au poste de Directeur Général Délégué jusqu'au 17 septembre 2023 inclus.

- La nomination de Monsieur Denis BONNETIN, domicilié lieu-dit Peyrucolle 32350 BARRAN, en qualité de Directeur Général Délégué pour la durée du mandat du PDG.

L23IJ18155

SNC MATLAU

Société en Nom Collectif
au capital de 10.000 €
Siège social : 87, rue de la Coran
44400 REZE
RCS de NANTES n°515 200 517

En date du 9 octobre 2023, les gérants, Messieurs Laurent NICOLEAU et Mathieu GERGAUD ont décidé le transfert du siège social au 81, rue de la Gare 85710 BOIS DE CENE et ce à compter du 09.10.2023. Radiation au RCS de Nantes et nouvelle immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

Pour avis, Laurent Nicoleau et Mathieu GERGAUD

L23IJ18156

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

HOME AMENAGEMENT

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 Avenue Carnot
44000 NANTES
828 623 249 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision en date du 04/10/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 8 Quai Henri Barbusse 44000 NANTES à compter du 15/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23IJ18161

OSPHAREA

Société Anonyme Coopérative
à Capital Variable Parc d'Activités
Pornichet Atlantique
2, avenue du Gulf Stream
44380 PORNICHET
321 078 727 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes du procès-verbal en date du 9 octobre 2023, le Conseil d'Administration a décidé, en raison du non-renouvellement de Monsieur Philippe ROUX à ses fonctions de Président-Directeur Général, de nommer, en remplacement Monsieur Olivier DUFUT, de nationalité française, né le 9 octobre 1971 à Lyon (69), demeurant au 12, rue Marguerite Yourcenar - 21800 Crimolois, en qualité de Président-Directeur Général de la Société.

Aux termes de la même réunion, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir Messieurs Jacques BRANGER, Baptiste HOLVECK et Eric VALS-FAEBER en fonction et, en conséquence, de les nommer chacun Directeur Général Délégué de la Coopérative avec pour charge d'assister Monsieur Olivier DUFUT dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Nazaire.

Pour avis

L23IJ18171

GUEGUEN
AVOCATS

LES CORBAS

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social : Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès - 44470 Carquefou
512 058 090 RCS Nantes

AVIS

Aux termes des décisions en date du 29 septembre 2023, la société KOLIBRIS société à responsabilité limitée au capital de 516 850 euros dont le siège est situé Centre commercial de la Bernuais - Avenue François Mitterrand - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE 840 033 880 a été nommé en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du même jour en remplacement de Monsieur Franck POITIER démissionnaire

Aux termes des mêmes décisions du 29 septembre 2023, le siège social a été transféré de Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antarès - 44470 Carquefou, au 4 rue des Levées Miraud - 44410 La Chapelle-des-Marais et ce à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance

L23IJ18173

« RENARD »

SARL au capital de 3.000 €
Siège social :
LA CHAPELLE BASSE MER (44450)
3 place de l'Eglise
RCS de NANTES 819 021 353

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte reçu par Me Gaëlle RICORDEL le 9 octobre 2023 ont été constatées les modifications suivantes des statuts de la société sus-dénommée :

Ancienne mention :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR) et divisé en TROIS MILLE PARTS (3 000 parts) d'UN EURO (1 euro), entièrement libérées, numérotées de 1 à 3 000 et attribuées comme suit :

- à Monsieur Thomas RENARD, trois mille parts sociales en pleine propriété,

Ci ... 3 000 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 3 000 parts »

Nouvelle mention :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR) et divisé en TROIS MILLE PARTS (3 000 parts) d'UN EURO (1 euro), entièrement libérées, numérotées de 1 à 3 000 et attribuées comme suit :

- à LA CAVE DE JEANICK, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à LE LOROUX-BOTTE-REAU (44430), 160 Le Val Fleury, identifiée au SIREN sous le numéro 918349911 et immatriculée sous le numéro NANTES auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Représentée par Monsieur Jeanick HEMERY son associé unique, Trois mille parts sociales en pleine propriété,

Ci ... 3 000 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 3 000 parts »

Ancienne mention :

« ARTICLE 27 - NOMINATION DU PREMIER GERANT

« Monsieur RENARD Thomas est nommé premier gérant de la société, et ce sans limitation de durée. Il déclare accepter ses fonctions et les exercer conformément aux dispositions de la loi, ainsi que des articles 13 et suivantes des présents statuts »

Nouvelle mention :

« ARTICLE 27 - NOMINATION DU PREMIER GERANT

« Monsieur Jeanick HEMERY est nommé premier gérant de la société, et ce sans limitation de durée. Il déclare accepter ses fonctions et les exercer conformément aux dispositions de la loi, ainsi que des articles 13 et suivantes des présents statuts »

Ancienne mention :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION

« La société prend la dénomination de : « RENARD » »

Nouvelle mention :

« ARTICLE 3 - DENOMINATION

« La société prend la dénomination de : « JHE » ».

Pour avis, le notaire

L23IJ18201



RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

ODR

SCI au capital de 500 €
Siège social : 5 Impasse Charles Monselet
44115 HAUTE GOULAINÉ
RCS de NANTES n°830 203 535

L'AGE du 09/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 57 La Roche, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU à compter du 09/10/2023.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18222

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

FTP GESTION

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 allée des Lavatères
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
838 369 742 R.C.S. SAINT NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une décision du 27/09/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance.

L23IJ18226

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

ATELIER D'EBENISTERIE JULIEN ROCHE

SARL au capital de 4 500 euros
Siège social : La Basse Rochelle 11 chemin du Moulin de la Rochelle
44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU
894 059 096 RCS NANTES

MODIFICATION DENOMINATION SOCIALE

Suivant décision en date du 10/10/2023, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale par « ATELIER KOZO » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18242

HOLDING DMTA

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 875 Route d'Angers
72200 LA FLECHE
812 656 866 RCS LE MANS

AVIS

Aux termes d'une décision du Président du 28 septembre 2023, le siège social de la SAS HOLDING DMTA a été transféré du 875 Route d'Angers - 72200 LA FLECHE au 2 impasse de l'Orée des Genêts - 44140 GENESTON, à compter de cette date, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Président : Monsieur Teddy MICHEL, demeurant 2 impasse de l'Orée des Genêts - 44140 GENESTON. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Mans sous le numéro 812 656 866 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des

sociétés de Nantes.

Pour avis, le Président

L23IJ18266

ARENAS PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 225.000,00 euros
Siège social : 4, rue Prémion
44000 NANTES
841 653 751 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 27 septembre 2023, les Actionnaires ont décidé de transférer le siège social du 4 rue Prémion 44 000 Nantes au 162 route de Saint Joseph 44 300 Nantes chez ECS Langues, à compter du 2 octobre 2023 et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis, le président

L23IJ18267



EURL SABRIA - ALISSA
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Place Zola et Rue Appert,
44000 NANTES
523 278 612 RCS NANTES

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

En date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nantes. Pour avis

L23IJ18280



LOWEST LOGICAL FARE BUSINESS TRAVEL

SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 1 rue La Fayette
44000 NANTES
RCS de NANTES n°509 590 097

En date du 10/10/2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 10/10/2023.

Ancien objet social : Toutes prestations en matière d'organisation d'événements, salons professionnels, foires, congrès, séminaires, réunions et manifestations destinées aux entreprises et aux professionnels.

Nouvel objet social : La prise de participations et la gestion de participations dans toutes sociétés ; l'acquisition, la détention, l'exploitation, la gestion et la vente de tous actifs et notamment de toute(s) marque(s).

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.

Pour avis
Le président

L23IJ18281



SAS Résidence du Petit Bois
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 60 route d'Orvault, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
917 717 480 RCS NANTES

DEMISSION DIRECTRICE GENERALE

Par décisions du 9 octobre 2023, les

associés ont pris acte, à l'unanimité, de la démission de la société R-GROUPE (820.962.199 RCS Grasse) de ses fonctions de Directrice Générale et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23IJ18292



SAS RÉSIDENCE DES AUBÉPINES
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 60 route d'Orvault, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
978 388 122 RCS NANTES

DEMISSION DIRECTRICE GENERALE

Par décision du 09/10/2023, les associés ont pris acte, à l'unanimité, de la démission de la société R-GROUPE (820.962.199 RCS Grasse) de ses fonctions de Directrice Générale et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23IJ18294

ETABLISSEMENTS P. HENNION
Société à responsabilité limitée au capital de 8 064 euros
Siège social : 49 Route de la Loëuf
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES
380 380 824 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 12/07/23, la gérance de la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENTS P. HENNION a décidé de transférer le siège social du 49 Route de la Loëuf 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES à 4 rue des Grands Prés 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

L23IJ18296



SAS Résidence des Sables
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 60 route d'Orvault, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
978 013 613 RCS NANTES

DEMISSION DIRECTRICE GENERALE

Par décisions du 9 octobre 2023, les associés ont pris acte, à l'unanimité, de la démission de la société R-GROUPE (820.962.199 RCS Grasse) de ses fonctions de Directrice Générale et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23IJ18307



SAS Clos Saint Eloi
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 60 route d'Orvault, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
917 940 462 RCS NANTES

DEMISSION DIRECTRICE GENERALE

Par décisions du 9 octobre 2023, les

associés ont pris acte, à l'unanimité, de la démission de la société R-GROUPE (820.962.199 RCS Grasse) de ses fonctions de Directrice Générale et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23IJ18308

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

GUERIN HOLDING DEVELOPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
porté à 254 000 euros
Siège social : 4 la Romeraie 44440 JOUÉ-SUR-ERDRE
848 292 587 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10/10/2023 que le capital social a été augmenté de 244 000 euros par voie d'apport en nature pour le porter à 254 000 euros. La Gérance

L23IJ18327



EXPERTISE COMPTABLE
NANTES - LA BAULE
44 Rue de Bretagne
44880 SAUTRON
02 40 40 41 41

SCI LA CHAPELLE

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Place de l'Eglise
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
RCS NANTES 830 549 069

Aux termes d'un PV d'Assemblée Générale en date du 27 Septembre 2023, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social du 6 Place de l'Eglise 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE au 16 Rue de la Métairie 44700 ORVAULT.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ18347

AETHICA CENTRE VAL DE LOIRE (PAR ABBREVIATION A.C.V.L.)
Société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
891 336 448 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 12/10/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

RCS NANTES
POUR AVIS
La Présidente

L23IJ18350



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

COETLOGON

SCI au capital de 500 €
Siège social : 5 Impasse Charles Monselet
44115 BASSE GOULAINÉ
RCS de NANTES n°828 310 839

L'AGE du 09/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 57 La Roche, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU à compter du 09/10/2023.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18352

GUEGUEN

AVOCATS

CHOU BLANC

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 338, route de Vannes Le Croisy 44700 ORVAULT
814 173 100 RCS NANTES

L23IJ18363

AVIS DE TRANSFORMATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2023 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 30 septembre 2023, sans création d'un être moral nouveau, l'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurant inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Louis LEPICARD et Monsieur Thibaut PILLET, cogérants, ont cessé leurs fonctions le 30 septembre 2023 du fait de la transformation de la Société

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée, à compter du 30 septembre 2023, par :

- La société LEPICARD CONSULTING, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 338 route de Vannes Le Croisy 44700 ORVAULT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 919 855 502, en qualité de Président de la Société ;

- La société PILMANGO HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 338 route de Vannes Le Croisy 44700 ORVAULT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 919 991 109, en qualité de Directeur Général.

La société EXPERTISE FINANCE CONSEIL (EFC), Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été confirmée dans ses fonctions pour la durée de son mandat restant à courir.

Pour avis
Le Président

L23IJ18357



WWW.ANNONCELEGALE.
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

GUEGUEN

AVOCATS

SCI CHOU NOIR

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 35, avenue Henri Bertho -
44500 LA BAULE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 25 août 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 35, avenue Henri Bertho 44500 LA BAULE au 338 route de Vannes Le Croisy - 44700 ORVAULT à compter du 25 août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 840 246 649 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Le gérant est Monsieur Louis LEPICARD demeurant 37 bis rue Joncours, 44100 NANTES

Pour avis
La Gérance

L23IJ18363

DISSOLUTIONS



Immobilière BMGS

SARL en liquidation au capital de 1.200 €
3 rue des Savoir-Faire
44450 Saint-Julien-de-Concelles
838 470 987 RCS Nantes

IMMOBILIÈRE BMGS

Par décisions unanimes du 4 octobre 2023, les associés de la société Immobilière BMGS ont décidé sa dissolution anticipée et sa mise en liquidation à compter du même jour. Ils ont nommé en qualité de liquidateur M. Nicolas Salignon, demeurant 19 allée de la Clairière à Arès (33), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes. Le siège de la liquidation est fixé au 3 rue des Savoir-Faire à Saint-Julien-de-Concelles (44), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au R.C.S. de Nantes.
Pour avis.

L23IJ16194



Notaires Presqu'île

Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

AVEFRA

SCI au capital de 132 000 €
Siège social : 14 rue de la plage
44510 LE POULIGUEN
RCS de SAINT-NAZAIRE n°444 528 996

L'assemblée générale extraordinaire du 18/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs M. FRADIN Marc, demeurant 11 avenue de

la Mer, 44380 PORNICHET et M. FRADIN Erick, demeurant 21bis chemin de la Guittière, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ et a fixé le siège de la liquidation chez M. FRADIN Marc, demeurant 11 avenue de la Mer, 44380 PORNICHET.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

L23IJ16626

LOM

SCI en dissolution
au capital de 800 euros
Siège social et de liquidation :
La Case de l'Écu 44640 CHEIX EN RETZ
387 505 480 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 28/09/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Marc RICHARD, gérant associé, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à CHEIX EN RETZ (44640), La Case de l'Écu. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

POUR AVIS

Monsieur Marc RICHARD

Liquidateur

L23IJ17878

LA FOURMI

SCI au capital de 32 000 €
Siège social : 1 Le Haut Jaillé,
71, allée des Massettes,
44240 SUCE SUR ERDRE
RCS de NANTES n°507 724 532

L'assemblée générale extraordinaire du 05/10/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 05/10/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MAGONI Gérard, demeurant 71 allée des Massettes, 44240 SUCE SUR ERDRE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Gérard Magoni

L23IJ17885

PKF ARSILON

Volumyx Systeme
Société par actions simplifiée
en cours de liquidation
Au capital de 2500 euros
Siège social/ siège de liquidation :
15, allée de Rozay, 44630 PLESSE
510 686272 Saint-Nazaire

DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2023 l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du dit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Fabien MARUSZAK, demeurant 15 allée de Rozay 44630 PLESSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif,

acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 15 allée de Rozay, 44630 PLESSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ17918



EXPERTISE COMPTABLE
NANTES - LA BAULE
44 Rue de Bretagne
44880 SAUTRON
02 40 40 41 41

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GARAND

Société civile immobilière
au capital de 22 867,35 €
Siège social : 18 Rue du 4 Septembre
44220 COUERON
422 654 145 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 Octobre 2023 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Yann GARAND, demeurant 6 La Baudrie 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Monsieur Yann GARAND.

Mention en sera faite au RCS NANTES.
L23IJ18005



PORNICHET
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

JB INVEST

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 53, Boulevard Jean Monnet
44400 REZE

Siège de liquidation :

53, Boulevard Jean Monnet
44400 REZE
902 568 617 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 25 juillet 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jeremy Bardou, demeurant 53 boulevard Jean Monnet Appartement 202, 44400 REZE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 53, Boulevard Jean Monnet 44400 REZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ18007

ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformatateurjudiciaire.fr



SCI MEAS-BUTON
Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 100 000 euros
Siège social et de liquidation : 10 passage
Leroy
44000 NANTES
481 784 866 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Yunsan MEAS, demeurant 10 passage Leroy 44000 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 passage Leroy 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ18014



04 90 86 60 75 - contact@samas-avocats.fr

LE HEBEL
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 163.000 Euros
Siège social : 63 Rue de Porcé
44600 SAINT-NAZAIRE
Siège de liquidation : 295 Chemin Traversier de Rodolphe

84310 MORIERES-LES-AVIGNON
RCS SAINT-NAZAIRE 443.479.621.
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE
L'AGE du 14/09/2023 a décidé de :

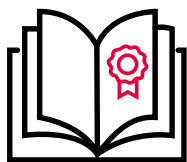
- prononcer par anticipation la dissolution de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel,

- mettre fin aux fonctions des co-gérants,

- nommer en qualité de liquidateur Mr André LEHEBEL, demeurant 295 Chemin Traversier de Rodolphe 84310 MORIERES-LES-AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation,

- fixer le siège de la liquidation et le lieu où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés, à l'adresse personnelle du Liquidateur : 295 Chemin Traversier de Rodolphe 84310 MORIERES-LES-AVIGNON. Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ18166



**ATTESTATIONS
ET FACTURES**

**IMMÉDIATES ET
DÉMATÉRIALISÉES**



RADIO FREQUENCY SYSTEMS FRANCE

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 3 058 381 euros
Siège social : Rue Jean Baptiste Marcet
44570 TRIGNAC
659 804 397 RCS de Saint Nazaire

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'AGE en date du 6 octobre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 octobre 2023. Monsieur Philippe FIZELLIER, demeurant 11 bis rue de Bellevue 78560 LE PORT-MARLY a été nommé liquidateur et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé chez TGS FRANCE, 5 avenue Barbara 44570 TRIGNAC, adresse où doit être envoyée la correspondance.

L23IJ18198

SCI DU 9 RUE LINNE

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1 200 euros
Siège social : 9 Rue Linné
44000 NANTES
522 167 220 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

AG Extraordinaire réunie le 9/08/2023 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Gwenaël QUEFFELEC, demeurant 36 Rue de la Contrie - 44100 NANTES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 9 Rue Linné - 44000 NANTES. La correspondance devra y être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.

L23IJ18221



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil - Droit des sociétés
NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 25/07/2023 de la société **FUGACY**, au capital de 1.000 €, siège social : 152 bis rue de la Croix des Fosses 44115 BASSE GOULAIN, RCS Nantes 948 772 488 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur amiable M. Pierre-Antoine PLUVINAGE, demeurant 15 rue des Chênes Rouges 44115 BASSE GOULAIN et mis fin aux mandats de Président de M. Pierre-Antoine PLUVINAGE et à celui de directeur général de M. Jérôme ALLESINA. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur 15 rue des Chênes Rouges 44115 BASSE GOULAIN. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce de Nantes.

Pour avis

L23IJ18223

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

NOUGAL TAXI
SARL au capital de 1000 €
Siège social 1 A Chemin de la Grasse
Noue
44240 La Chapelle sur Erdre
919 678 680 RCS Nantes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/09/2023, il résulte : 1) La dissolution de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. 2) La nomination de Monsieur Maamar Mohamed NOUGAL demeurant 1 A Chemin de la Grasse Noue 44240 La Chapelle sur Erdre en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limitation de durée. 3) La fixation du siège de la liquidation au siège de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

L23IJ18248

CÉCILE DUFAU
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et de la liquidation : 29 rue Yves du Manoir - 44190 CLISSON
823 077 193 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 30 septembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Cécile DUFAU DE LAMOTHE, demeurant 9 chemin des Venelles 44190 CLISSON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ18318

GBLA DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social et de la liquidation : 41-43
Quai Malakoff, 44000 NANTES
883 353 542 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bertrand GEX, demeurant à ST HILAIRE DE CLISSON (44190), 24, la Boulaire, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ18320

ELODIE RABIN MOUVEMENT

EURL au capital de 200 €
Siège social : 306 LA POMMERAYE
44480 DONGES
RCS de SAINT-NAZAIRE n°823 903 851

L'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme EPHREM Elodie, demeurant 306 La Pommeraye, 44480 DONGES et a fixé le

siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.
L23IJ18334



BEA JOINTS

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 1.000,00 €
Siège Social : 5, boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES
RCS NANTES 890 596 000

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 1^{er} octobre 2023 et tenue à Nantes, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à Nantes (44200), 5 boulevard Vincent Gâche, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Erkan BICER domicilié à Saint-Sébastien-sur-Loire au 25 rue de la Fonderie (44230) en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le Président

L23IJ18345

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PRO-KINES

au capital de 54.881,65 €
1 allée des Maraîchers
44230 Saint Sébastien sur Loire
RCS Nantes 350 638 250

DISSOLUTION-LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 octobre 2023 a décidé la dissolution de la société à compter du 8 octobre 2023 et sa mise en liquidation. Monsieur Hervé MAISONNEUVE, gérant, demeurant 4E rue des Ailes 44230 Saint Sébastien sur Loire a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture. Le siège de la liquidation est fixé au domicile de ce dernier. Le dépôt des comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

Pour avis, le gérant

L23IJ18346

CLÔTURES

LE MOULIN DES JEUX SCI en liquidation au capital de 15244,90€ Siège social : 15 avenue Jacques Cartier 44800 Saint Herblain 393 219 779 RCS Nantes L'AGE du 29/09/2023, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/09/2023. Dépot au RCS de Nantes

L23IJ17696

ADVELIA
expertise

AKSHOBYA, SAS en liquidation au capital de 500 €, Siège social : 8, village de la Mastrie, Clis, 44350 GUERANDE, 830 108 650 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 31/08/2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christine COTTON de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, La Liquidatrice.

L23IJ17852

LOM
SCI en liquidation au capital de 800 euros
Siège social et de liquidation : La Case de l'Écu 44640 CHEIX EN RETZ 387 505 480 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30/09/23, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

POUR AVIS
Monsieur Marc RICHARD
Liquidateur

L23IJ17879

inventus
EXPERTISE COMPTABLE
NANTES - LA BAULE
44 Rue de Bretagne
44880 SAUTRON
02 40 40 41 41

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE GARAND
Société civile immobilière au capital de 22 867,35 €
Siège social : 18 Rue du 4 Septembre 44220 COUERON
422 654 145 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un PV d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 octobre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation et, après avoir donné quitus au liquidateur et l'avoir déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ18006

SAMAS AVOCATS
S.A.S. au capital de 71000 euros
RCS AVIGNON N°933 087 307
rés. : Les Nalades « Bpt. 3 10, av. de la Poulouze 84000 AVIGNON »
04 90 86 60 75 - contact@samas-avocats.fr

LE HEBEL
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 163.000 Euros
Siège social : 63 Rue de Porcé 44600 SAINT-NAZAIRE
Siège de liquidation : 295 Chemin Traversier de Rodolphe 84310 MORIERES-LES-AVIGNON
RCS SAINT-NAZAIRE 443.479.621.
CLÔTURE DE LIQUIDATION L'AGO du 15/09/2023 a :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation,
- déchargé Mr André LEHEBEL de son

mandat de Liquidateur,
- donné à ce dernier quitus de sa gestion,
- constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe de SAINT-NAZAIRE.
POUR AVIS

L23IJ18167

In Extenso
Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

BP FINANCES
SAS en liquidation
Au capital de 159 700 euros
Siège social : 37 rue de la Bastille 44000 NANTES
Siège de liquidation : 37 rue de la Bastille 44000 NANTES
425 124 609 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 10/10/2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bertrand PIVETEAU, demeurant 37 bis rue de la Bastille, 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

L23IJ18224

SCI DU 9 RUE LINNE
Société civile en liquidation au capital de 1 200 euros
Siège social et siège de liquidation : 9 Rue Linné - 44000 NANTES 522 167 220 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/08/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gwenaël QUEFFELEC, demeurant 36 Rue de la Contrie - 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.

L23IJ18232

LOCATIONS GERANCES

FIN LOCATION-GERANCE

Le contrat de location-gérance consenti suivant acte SSP en date du 14/04/2022 par la société NOVATAXI SAS au capital de 1 800 € sis 10 bis rue des Ajoncs 44400 Rezé RCS Nantes 891 645 749, à compter du 05/05/2022 au profit de la société TAXI OUSTANI, SARL au capital de 1000 €, sis 4 rue des Pivoines Le Champ Cartier 44140 Le Bignon, RCS Nantes 912 820 164 et portant sur le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° 1 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Couëron, a pris fin le 04/10/2023. Pour insertion le locataire-gérant

L23IJ17996

Restez maître de l'information :
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

FONDS DE COMMERCE

Notaires Presqu'île
NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC, 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», le 11 octobre 2023, a été cédé par :
La Société dénommée SARL LE PARIS, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 140 avenue des Ondines, identifiée au SIREN sous le numéro 434 255 899 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.
A la Société dénommée EURL LA MICHELINE, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 140 avenue des Ondines, identifiée au SIREN sous le numéro 979 424 801 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.
Un fonds de commerce de BAR RESTAURANT sis à LA BAULE (44500) 140, avenue des Ondines, connu sous le nom commercial LE PARIS.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80.000,00 EUR, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 75.000,00 EUR
- au matériel pour 5.000,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

L23IJ17356

estuaire
CLISSON-CUGAND

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29/09/2023 par Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) - 7 avenue Olivier de Clisson, enregistré au SIE NANTES, le 04/10/2023, dossier : 4404P02, bordereau : 2023N2980, SARL LAETITIA GIBOUIN, SARL au capital de 70 000 euros, ayant son siège social 3 rue de la Chapelle, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE, immatriculé au RCS de NANTES sous le n°814 959 094, a cédé à BELL' ET ZEN, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 3 rue de la Chapelle, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE, immatriculé au RCS de NANTES sous le n°979 203 361, un fonds de commerce : ESTHETIQUE, exploité sis 3 rue de la Chapelle, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE, moyennant le prix de 85 000 euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 51 150,00 euros
- au matériel pour 33 850,00 euros
La date d'entrée en jouissance est fixée au 29/09/2023.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège de l'étude de Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) - 7 Avenue Olivier de Clisson, où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis
Me DEVOS

L23IJ17845

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

OFFICE NOTARIAL
Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Clément CHEVALIER Notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire -Atlantique), 2 rue d'Ancenis le DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS,

Madame Annita Françoise Marie Joseph **ROBINEAU**, demeurant à NORT SUR ERDRE (44390), 11, rue de Longchamp, née à CHOLET (49300), le 3 août 1961.

A cédé à la société **LES MONDES D'ALICE**, SARL au capital de 10000 €, ayant son siège social à NORT SUR ERDRE (44390), 33, rue de la Paix, identifiée au SIREN sous le n°978347292 et immatriculée au RCS de NANTES.

Un fonds de commerce de **DETAILS NON ALIMENTAIRE, ACTIVITES DE VENTE DE L'UNIVERS DE L'ENFANT (doudou, jeux éducatifs)**, exploité à NORT SUR ERDRE (44390), 33 rue de la Paix, immatriculé sous le numéro SIREN 510252786 RCS NANTES.

Prix : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €).

Prise de possession : à compter de la date de signature.

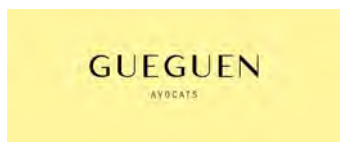
Les oppositions devront être faites en la forme légale en l'Office Notarial de Maître Clément CHEVALIER, notaire à NORT SUR ERDRE (44) où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales.

Pour Avis
Maître Clément CHEVALIER
L23IJ17874

avocats
Me Lionel LE NOAY
1 pl. de l'abbé Pierre
NANTES

Aux termes d'un acte SSP électronique en date du 02/10/2023, enregistré le 03/10/2023 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, Dossier 2023 00121797 référence 4404P02 2023 A 04313 :
La société HERVE SAIL DESIGN SARL, SARL au capital de 8000 euros, ayant son siège social 27 avenue Gambetta 44380 Pornichet, immatriculée 518 329 701 RCS Saint-Nazaire, a cédé à la société RDOU SAILS, SARL au capital de 5000 euros, ayant son siège social ZA Pornichet Atlantique, 1 allée du Noroît 44380 Pornichet, immatriculée 978 044 667 RCS Saint-Nazaire, le fonds de commerce de fabrication de voiles pour bateaux et fabrication d'autres articles textiles commercialisation d'accessoires, connu sous l'enseigne HERVE SAIL DESIGN - HSD sis et exploité ZA Pornichet Atlantique, 1 allée du Noroît, 44380 PORNICHEM, au prix de 80000 (QUATRE VINGT MILLE) euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 60580 euros et aux éléments corporels pour 19420 euros
Entrée en jouissance au 01/10/2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds pour la validité et, pour la correspondance chez Maître Lionel LE NOAY, Avocat, domicilié 1 Place de l'Abbé Pierre, 44200 NANTES.
Mention sans faite au RCS SAINT-NAZAIRE.
Pour avis

L23IJ18061



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature électronique en date du 29 septembre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de SAINT NAZAIRE, le 04 octobre 2023, Dossier 2023 00069252 référence 4404P04 2023 A 01557

La société **VALAURI**, société par actions simplifiée au capital de 266 785,78 euros, ayant son siège social sis 4 lieux-dits Les Levées Miraud - 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 382 820 926

A cédé à la société **MARADIS**, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social sis 4 lieux-dits Les Levées Miraud - 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 954 073 888,

Un fonds de commerce de **supermarché à prédominance alimentaire, de station-service et de station de lavage** sous l'enseigne « Inter-marché » sis 4 lieux-dits Les Levées Miraud - 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS moyennant le prix de 3 700 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} octobre 2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE.

Les oppositions seront reçues dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, au 4 lieux-dits Les Levées Miraud - 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS.

Pour avis

L23IJ17897



33 rue Jean Jaurès - NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane BENASLI, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Guillaume DEVENYNS, Stéphane BENASLI et Emmanuelle DEXMIER, Notaires associés - Office des Arts », titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire-Atlantique), 33 rue Jean Jaurès, le 5 octobre 2023, en cours d'enregistrement au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **FJP**, dont le siège est à NANTES (44000), 21 avenue Chanzy, identifiée au SIREN sous le numéro 891779357 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A :

La Société dénommée **TKT INVEST**, dont le siège est à NANTES (44000) 93 rue Maréchal Joffre, identifiée au SIREN sous le numéro 978999407 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **SALADERIE - SANDWICHERIE** sis à 93 et 95 rue du Maréchal Joffre 44000 NANTES et 5 rue Labouchère 44000 NANTES, connu sous le nom commercial **JAIPUR**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments corporels pour 8.380,00 euros et aux éléments incorporels pour 66.620,00 euros.

Date d'entrée en jouissance : 5 octobre 2023.

Cette cession a été négociée par le Cabinet FORUM TRANSACTIONS situé à ORVAULT (44700), 38 rue Jules Verne.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Stéphane BENASLI, Notaire à NANTES (44000), 33 rue Jean Jaurès, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le notaire

L23IJ17898



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 30 septembre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2 le 2 octobre 2023, dossier 2023 00120594, référence 4404P02 2023 A 04241,

La société **PHARMACIE FAKHFAKH SELARL**, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 €, dont le siège social se situe 2, rue des Bignons - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 794 417 793, représentée par son Gérant associé, M. Joseph FAKHFAKH,

A cédé à la société **SELARL PHARMACIE PETITGAS**, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 80 000 €, dont le siège social se situe 22, rue Louis Guilotton - 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 531 038 164, représentée par sa Gérante associée, Mme Marianne PETITGAS,

L'officine de Pharmacie, sise et exploitée à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230) - 2, rue des Bignons, pour laquelle la société PHARMACIE FAKHFAKH SELARL est immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 794 417 793, moyennant le prix de 150 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} octobre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu où domicile a été élu et, pour la correspondance, auprès de Me Guillaume BRISSET, Avocat, 26, boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES

Pour avis

L23IJ18064



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

Suivant acte sous seing privé en date à NANTES du 29/09/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NANTES 2 le 04/10/2023, dossier 2023 00121820, référence 4404P02 2023 A 04314,

La Société RESTAURANT LE CARQUEFOLIO, SARL, au capital de 100 000 €, dont le siège social est 16, rue Antarès - ZA Antarès - 44470 CARQUEFOU, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 530 811 090, représentée par Mr Bruno FOUCAULT, es qualité de Gérant,

A CÉDE : à la Société LES JARDINS D'ANTARES, SARL, au capital de 1 000 €, dont le siège social est 16, rue Antarès - 44470 CARQUEFOU, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 977 621 739, représentée par Mr Johann LEHOURS, es qualité de Gérant,

un fonds de commerce de : Restaurant traiteur, sis et exploité 16, rue Antarès - ZA Antarès à CARQUEFOU (44470) sous le nom commercial LE CARQUEFOLIO, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 530 811 090, moyennant le prix de 650 000 €.

La prise de possession et l'exploitation

effective par l'acquéreur ont été fixées au 29/09/2023.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS de NANTES.

Oppositions reçues au Cabinet d'Avocats TGS France Avocats, représenté par Maître Véronique THOMAS, Avocate associée, 20 rue Victor Schoelcher - CS 60104 - 44101 NANTES CEDEX, dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales.

Pour avis

L23IJ18180



Etude de Maître Mickaël LAINÉ,
Notaire à NANTES (Loire Atlantique)
30, rue du Général Buat

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Mickaël LAINÉ, Notaire Associé membre de la SARL « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 30 rue Général Buat, le 28 septembre 2023, enregistré à NANTES 2, le 9 octobre 2023, 2023 N 3174, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Richard André Yvon GOURAUD, demeurant à LES TOUCHES (44390) 507 Les Mazures. A :

La Société dénommée **OPTIQUE GOURAUD**, dont le siège est à NANTES (44000) 26 rue du Général Buat, identifiée au SIREN sous le numéro 979282662 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **OPTIQUE LUNETTERIE** sis à NANTES (44000) 26 rue Général Buat, connu sous le nom commercial **OPTIQUE GOURAUD**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18219

REGIMES MATRIMONIAUX



Etude de Maîtres Anne GUEDE
et Anne MOAT-POTET
Notaires associées à VIGNEUX DE BRETAGNE
(Loire Atlantique)
11 rue de Choizeau.

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne MOAT-POTET, Notaire associée de la Société « Anne GUEDE, Anne MOAT-POTET, Notaires, associées d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office Notarial » à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire Atlantique), 11 rue de Choizeau, CRPCEN 44106, le 3 octobre 2023.

Monsieur Christian Raymond Henri SÉGAUD, retraité, et **Madame Brigitte Marie-Louise Annick PAPIN**, retraitée, demeurant ensemble à LE TEMPLE-DE-BRETAGNE (44360) 23 rue de la Métairie.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 18 novembre 1952,

Madame est née à NANTES (44000) le 16 mai 1955.

Mariés à la mairie de SAINT-HERBLAIN (44800) le 21 juin 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont procédé à l'aménagement de leur régime matrimonial par l'adoption d'une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18008



Etude de Maître Yves-Noël BARDOUL
notaire à INDRE (Loire-Atlantique)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BARDOUL, notaire à INDRE, le 2 octobre 2023, Monsieur Patrice Joseph Marie **DELAUNAY**, retraité, et Madame Thérèse Jeanne Marie Joseph Antoinette **EVIN**, retraitée, demeurant ensemble à NOZAY (Loire-Atlantique) 11 route de Nort sur Erdre, nés, Monsieur à JANS (Loire-Atlantique) le 13 avril 1951, Madame à JANS le 15 septembre 1952, initialement mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de JANS le 12 mars 1977, ont décidé le changement complet de leur régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions éventuelles à cette modification seront reçues en l'étude de Me BARDOUL, notaire à INDRE, 2, place Jean Ligondy, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal.

Pour avis

L23IJ18256

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Informateur Judiciaire concernant la cession de fonds de commerce **L'AMUZ BOUCHE** parue le 6 octobre dernier, il fallait lire dans l'annonce « Me Audrey ROBREAU, notaire à PORNIC » et « au siège de l'étude de Me Audrey ROBREAU, notaire au sein de la SELAS NOTAIRES LOIRE OCEAN, route de Saint Michel 44210 PORNIC, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis, Me Audrey ROBREAU

L23IJ18306



**RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ**
DE TOUS LES AVIS

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

CESSION DE FONDS ARTISANALE

Suivant acte SSP signé électroniquement le 29/09/2023, enregistré au Service des Impôts de SAINT NAZAIRE le 3 octobre 2023 sous la référence 4404P04 2023 A 01537,

Madame Marie-José GUILLÉ,
Née GUINEE à SAINT NAZAIRE le 10 mars 1959,

Demeurant 21A rue des Metals, La Madeleine, 44350 GUÉRANDE,
Veuve,

De nationalité française,
Immatriculée au répertoire des métiers sous le numéro 480 479 955,

A cédé le fonds artisanal d'atelier de retouche couture qu'elle détenait et exploitait sis à GUÉRANDE (44350), 2 bis chemin de Mauperthus, sous l'enseigne « RAPID COUTURE » et sous le numéro SIRET 480 479 955 00027, code APE 95.29 Z, au profit de :

La Société ATELIERS COISLIER,
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros dont le siège social est situé à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 6 avenue Georges Clémenceau, immatriculée au R.C.S. de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 919 584 284, représentée par sa Gérante et unique associée, Madame Yaëlle COISLIER.

Cette cession est intervenue selon les modalités suivantes :

- Prix : 26.000 euros ;
- Transfert de propriété : le 30 septembre 2023, à zéro heure (00h00).

L'acquéreur est immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à la SELARL VEYRAC GIGOUT DESCHAMPS CARDIN GEAIRON 28 Bd Albert 1er, 44600 Saint-Nazaire, pour la validité et pour toutes correspondances. Pour avis.

L23J17877

AUTRES ANNONCES

DOCUTEAM

SARL au capital de 77 000 €
Siège social : ZAC du Moulin des Landes
Centre Chester Carlson
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
807 513 684 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions en date du 5 octobre 2023, la société FINANCIERE DE PITTSFORD (société civile au capital de 2 863 000 €, dont le siège social est sis 22 parc de la Morlière 44700 ORVAULT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 798 599 312, a décidé la dissolution anticipée de la société DOCUTEAM, dont elle est l'associée unique.

La société DOCUTEAM ne comportant qu'un seul associé, sa dissolution entraînera, conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, transmission universelle de son patrimoine au profit de la société FINANCIERE DE PITTSFORD.

La transmission universelle du patrimoine de la société DOCUTEAM au profit de la société FINANCIERE DE PITTSFORD prendra effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers mentionné ci-après, date à partir de laquelle toutes les opérations actives et passives effectuées par la société DOCUTEAM seront prises en charge par la société FINANCIERE DE PITTSFORD.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.
L23J17864



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

Nom du défunt : DESTIN
Nom d'usage s'il y a lieu :
Prénom : Daisy Andrée Marie-Thérèse
Date et lieu de naissance : 03 mars 1965

ARMENTIERES (59280)
Domicile : NANTES (44300)
Décès (lieu et date) : NANTES
02/06/2023

Date du testament : 11/03/2017
Date de dépôt : 28/08/2023
Date d'accusé réception dépôt du testament au greffe : 28/09/2023

Notaire chargé de la succession : Me Thierry THOMAS, 3 rue Victor Hugo BP 175 44404 REZE CEDEX - 02.40.32.45.00
La défunte a consenti un legs universel.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Maître Thierry THOMAS
L23J17882

TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

PARATECHNIX, Société par actions simplifiée au capital de 200 500 euros, Siège social : 2 rue du Château de l'Éraudière, Bâtiment Montana B, 44300 NANTES, 891 701 682 RCS NANTES. Par décision du 6 octobre 2023, la société RC HOLDING, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 60.000 euros, dont le siège social est 2 rue du Château de l'Éraudière - Bâtiment Montana B - 1^{er} étage 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 890 261 829 RCS NANTES a, en sa qualité d'associée unique de la société PARATECHNIX, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société PARATECHNIX au profit de la société RC HOLDING, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES, 2 bis Quai François Mitterrand, Immeuble Rhuy - 44262 Nantes cedex 2. POUR AVIS, Le Président

L23J17905



Etude de Maître Mickaël LAINÉ,
Notaire à NANTES (Loire Atlantique)
30, rue du Général Buat

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 5 janvier 2018

Madame Edith Marie Odette LANCELOT, en son vivant Edutrice Jeunes Enfants, demeurant à NANTES (44000) 52 rue du Coudray. Née à NANTES (44000), le 4 août 1961. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 20 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Déborah NACRY Notaire, de la SAS « OFFICE NOTARIAL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT, 25 route de Rennes, le 26 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mickaël LAINE, notaire à NANTES 30 rue du Général Buat, référence CRPCEN : 44176, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23J18228

SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
Me Arnaud PEREZ notaire à MISSILLAC

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 mai 2002,

Madame Louise Marie Emilie BROUSSARD, en son vivant Retraitée, demeurant à MISSILLAC (44780) 16 rue Saint-Charles,

Née à SAINT-DOLAY (56130), le 27 février 1928.

Veuve de Monsieur Michel Auguste Joseph Marie GUIHARD et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MISSILLAC (44780) (FRANCE), le 3 août 2023.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud PEREZ, Notaire à Missillac (Loire Atlantique), 32 rue de Villeneuve, le 9 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arnaud PEREZ, notaire à MISSILLAC, référence CRPCEN : 44108, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23J18295

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS NATUROFORMA, 84 rue du Maréchal Joffre, 44000 Nantes, RCS Nantes 824 185 870. Autres enseignements. Date de cessation des paiements le 16 août 2023. Liquidateur : Maître blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. L'activité est maintenue jusqu'au. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001199

SAS ATLANTIQUE - LOIRE & SEINE SERVICES (AL2S), 147 rue des frères Grimm, 44800 St Herblain, RCS Nantes

832 077 531. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Date de cessation des paiements le 14 septembre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001200

SARL HERVY, 2 avenue de la Pigossière, 44860 Pont St Martin, RCS Nantes 799 158 837. Formation, conseil, Coaching, analyse institutionnelle, analyse des pratiques, diagnostic institutionnel. Régulation de groupes, accompagnement de l'évolution, organisation de conférences, recherche, études, prestations de services, bilan de compétences, conseil au recrutement, accompagnement Vae. Date de cessation des paiements le 15 septembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001201

HUCHE (nom d'usage HUCHE (EJ)) Ludovic, 29 ter de la Maladrerie, 44120 Vertou, RCS Nantes 880 367 925, RM 880 367 925. Installation de structures métalliques, Chaudronnées et de tuyauterie. Date de cessation des paiements le 1^{er} juillet 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001202

SARL S.R. IMMO, 3 boulevard Adolphe Billault, 44200 Nantes, RCS Nantes 904 409 547. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 31 août 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001203

SARL JOCKEY FAMILY, 3 rue du 8 mai 1945, 44650 Corcoué-sur-Logne, RCS Nantes 919 635 193. Alimentation générale avec station service et station de lavage. Date de cessation des paiements le 4 octobre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001204

SARL ART DECORATION STANDING (A.D.S.), 4 place Dumoustier, 44000 Nantes, RCS Nantes 379 931 017. Travaux de peinture et vitrerie. Date de cessation des paiements le 27 septembre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001205

SARL FOWW, 28 boulevard Ampère, Cedex, 44407 Carquefou, RCS Nantes 892 639 238. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 1^{er} juin 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Vienne 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001206

SAS Que Manger, 2 boulevard Albert Thomas, la Guylhomné Bât A, 44000 Nantes, RCS Nantes 540 091 741. Autres services personnels N.C.A. Date de cessation des paiements le 18 septembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001209

SAS WESTMOTORSDESIGN, 36 rue de la Libération, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 910 992 460. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 4 octobre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001210

SARL LIBRAIRIE VENT D'OUEST, 5 place du Bon Pasteur, 44000 Nantes, RCS Nantes 326 636 701. Commerce de détail de livres en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 1^{er} juillet 2023, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001211

SAS LECO MANUFACTURING, rue de l'Europe, 44540 Vallons-de-l'Erdre, RCS Nantes 894 019 249. Construction d'autres bâtiments. Date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2023, liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001214

SAS LECO SUPPLY, rue de l'Europe, 44540 Vallons-de-l'Erdre, RCS Nantes 894 017 771. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001215

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL FK PARIS, 36 route de la Chapelle sur Erdre, 44300 Nantes, RCS Nantes 844 744 367. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Date de cessation des paiements le 24 mai 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001192

SARL RENOVHABITAT GRAND-DOUEST, 17 boulevard de Berlin, 44000 Nantes, RCS Nantes 921 686 879. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 15 juin 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001193

SAS Akryvia, 1 rue de la Noë, Cedex 3, 44321 Nantes, RCS Nantes 813 819 414. Fabrication d'autres machines-outils. Date de cessation des paiements le 28 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Thevenot Partners en la personne de Maître Bertrand Manière 26 boulevard Vincent Gâche 44200 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001207

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable S-FACTORY, 14 boulevard Maréchal Juin, 44100 Nantes, RCS Nantes 910 512 094. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 1^{er} octobre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001208

SAS SMT Performances, 17 place Magellan - le Ponant 2, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 830 632 014. Fabrication d'équipements de communication. Date de cessation des paiements le 30 août 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Manière 26 bd Vincent Gâche 44200 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001212

SAS LECO, rue de l'Europe, 44540 Vallons de l'Erdre, RCS Nantes 888 708 575. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associés en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001213

SARL MC3, 18 rue Félix Ménétrier, 44300 Nantes, RCS Nantes 878 676 881. Débits de boissons. Date de cessation des paiements le 15 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000001216

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS Eurotex Discount, 2 allée du Pénier, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, RCS Nantes 853 299 204. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes.
4401JAL20230000001219

SARL Verti'QUAL, 7 avenue des Lilas, 44850 Saint Mars du Désert, RCS Nantes 822 448 262. Fabrication d'autres articles

métalliques. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.
4401JAL20230000001220

SAS NIELSEN CONCEPT, 12 bis rue Alexandra David Neel, 44400 Rezé, RCS Nantes 810 240 887. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.
4401JAL20230000001221

CLÔTURES

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 21 septembre 2023)

SARL ESPACES PAYSAGES, route de Gauchoux, 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu, RCS Nantes 499 861 979.
4401JAL20230000001155

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 septembre 2023)

SARL UN SOUFFLE A DOMICILE, 1 allée des Caudalies, 44330 La Chapelle-Heulin, RCS Nantes 838 472 587.
4401JAL20230000001156

SARL FA COUVERTURE, La Cantraie, 44110 ERBRAY, RCS Nantes 798 444 220.
4401JAL20230000001157

SARL BATI+, 16 impasse la Croix Tourneau, 44330 Vallet, RCS Nantes 839 044 401.
4401JAL20230000001158

SARL LALANDE PRESSE, 1 rue Ordronneau, Centre Commercial Atout Sud, 44400 Rezé, RCS Nantes 801 242 736.
4401JAL20230000001159

SAS ABC DRIVING, 40 boulevard de la Beaujoire, 44300 Nantes, RCS Nantes 833 455 439.
4401JAL20230000001160

SAS ACB IMMO, 19 promenade Paul Gauquin, 44470 Thouaré sur Loire, RCS Nantes 900 317 355.
4401JAL20230000001161

SARL HABITAT CONSEIL SERVICES, 8 avenue des Thébaudières, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 837 705 045.
4401JAL20230000001162

SARL LA SOURIS COURT TOUJOURS, 6 la Vrillonnière, 44430 Le Landreau, RCS Nantes 803 256 825.
4401JAL20230000001163

SAS MUSIC TIME, 5 rue Junon, 44470 Carquefou, RCS Nantes 820 235 703.
4401JAL20230000001164

SAS SIMOP INDUSTRIE, 7 rue Clément Ader, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, RCS Nantes 882 386 378.
4401JAL20230000001165

SARL POP PLANET, 3 rue des Trois Croissants, 44000 Nantes, RCS Nantes 879 308 526.
4401JAL20230000001166

SAS VAAJ, 120 boulevard des poilus, 44000 Nantes, RCS Nantes 900 648 205.
4401JAL20230000001167

SARL LE PLACARD EN VRAC, 89 rue du Souvenir, Centre Commercial, 44850 Ligné, RCS Nantes 882 724 958.
4401JAL20230000001168

SARL ENTREPRISE DAVIAUD, le Rafflay, 44690 Château-Thébaud, RCS Nantes 492 196 415.
4401JAL20230000001169

SARL PCM CONSTRUCTION, 13 rue du Lot, 44100 Nantes, RCS Nantes 844 585 349.
4401JAL20230000001170

SARL KILICASLAN, 3 allée Louis Pergaud, 44400 Rezé, RCS Nantes 832 576 045.
4401JAL20230000001171

ADALI (nom d'usage ADALI (Ei)) Nabil, 9 la Butte, 44690 Château-Thébaud, RCS Nantes 480 568 898.
4401JAL20230000001172

Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable LA CONCIERGERIE - LABO DE QUARTIER, 24 mail des Chantiers, 44200 Nantes, RCS Nantes 793 619 594.
4401JAL20230000001173

SAS LATITUDE VRAC, 61 bis rue de Nantes, 44470 Thouaré sur Loire, RCS Nantes 890 530 850.
4401JAL20230000001174

SAS Jardin Public, 25 rue de la Paix, 44000 Nantes, RCS Nantes 902 611 466.
4401JAL20230000001175

SARL T.M.N., 12 les Hauts de l'Erdre, 44240 La Chapelle sur Erdre, RCS Nantes 823 219 605.
4401JAL20230000001176

SAS TRANSTECH Industrie, 47 rue des Chardonnerets, 44220 Couëron, RCS Nantes 822 526 265.
4401JAL20230000001177

SARL TRANSPORTS EXPERTS SERVICES (T.E.S), 17 rue du Nouveau Bêlé, 44470 Carquefou, RCS Nantes 817 395 940.
4401JAL20230000001178

SAS ASTROLABE-IMMOBILIER, FR, 5 rue Le Notre, 44000 Nantes, RCS Nantes 750 754 541.
4401JAL20230000001179

SARL Daly Peinture, 6 rue de Valenciennes, 44300 Nantes, RCS Nantes 511 404 923.
4401JAL20230000001180

VERLAC (nom d'usage (Ei)) Grégory Rodolphe, 780 boulevard Pasteur, 44150 Ancenis, RCS Nantes 491 330 429.
4401JAL20230000001181

SARL CHEVAUX ET PONEYS, Lieudit le Beau Séjour, 44120 Vertou, RCS Nantes 378 835 862.
4401JAL20230000001182

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable ORGE ET OLIVES, zone artisanale les Petits Primeaux, 44330 Le Pallet, RCS Nantes 440 910 636.
4401JAL20230000001183

SAS SWITCH EAT, 6 route de Château Thébaud, Les Mustières, 44120 Vertou, RCS Nantes 847 533 403.
4401JAL20230000001184

SARL RESONANCE, 6 rue d'Anjou, 44330 Vallet, RCS Nantes 844 513 952.
4401JAL20230000001185

SAS ROS TRANSPORTS, 27 rue de la Baugerie, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, RCS Nantes 849 298 625.
4401JAL20230000001186

BAROTIN (nom d'usage BAROTIN (Ei)) Mickael, 2 Rousselin, 44190 Bous-say, RCS Nantes 392 324 166.
4401JAL20230000001187

GUERRY (nom d'usage (Ei)) Mathias Luc Philippe, 9 rue des Forges, 44330 Vallet, RCS Nantes 450 441 746.
4401JAL20230000001188

SARL L'ESSENTIEL DU BIEN, 1 rue du Château de Bel Air, 44470 Carquefou, RCS Nantes 887 515 245.
4401JAL20230000001189

SARL BOUCHERIE VOUVANTAISE, 3 rue de la Forêt, 44670 Saint-Julien-de-Vouvantes, RCS Nantes 521 033 241.
4401.JAL2023000001190

SARL SDP, 16 rue des Clairières, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 833 553 464.
4401.JAL2023000001191

SAS CINPHONI, 16 allée du Château d'Aux, 44620 La Montagne, RCS Nantes 753 976 786.
4401.JAL2023000001194

SARL H2O SOLUTION ECO, 2 rue d'Espalion, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 833 498 850.
4401.JAL2023000001195

SARL LE FLAMBOYANT, 5A route de la Forêt, 44830 Bouaye, RCS Nantes 813 026 101.
4401.JAL2023000001196

SAS VILLERET CREATION, 21 rue Marcel Brunelière, 44270 Machecoul Saint Meme, RCS Nantes 834 797 037.
4401.JAL2023000001197

SARL IMAGE, 15 route de Pontrigne, 44860 Saint-Aignan-Grandlieu, RCS Nantes 834 542 854.
4401.JAL2023000001198

AUTRES JUGEMENTS

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS NEOSTEO, 1 boulevard Jean Moulin, Malleve 2, 44100 Nantes, RCS Nantes 514 138 270. Fabrication de matériel Médico-chirurgical et dentaire. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Aj Up en la personne de Maître Dolley Christophe 44 rue de Gigant 44000 Nantes.
4401.JAL2023000001217

SARL QUEST DISTRIBUTION & DIFFUSION (O2D), 288 route de Sainte Luce, 44300 Nantes, RCS Nantes 894 728 476. Autres activités de poste et de courrier. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Aj Up en la personne de Maître Dolley Christophe 44 rue de Gigant 44000 Nantes. Durée du plan 8 ans.
4401.JAL2023000001218

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 13 septembre 2023)

SARL AGENCEURS D'INTERIEURS NANTES (AI NANTES), 34 allée de Béa, 44250 St Brévin les Pins, RCS Saint-Nazaire 892 875 253. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Le Tribunal de Commerce de saint-Nazaire, a prononcé, en date du 13/09/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro 2023-159, date de cessation des paiements le 31/08/2023, et a désigné : juge commissaire Madame Béatrice David juge commissaire suppléant Monsieur Daniel Noblet liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.
4401.JAL2023000001234

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS O COULEURS D'EPICES, 2A rue de la Croix Blanche, 44260 Prinquiau, RCS Saint-Nazaire 900 844 556. Services des traiteurs. Le Tribunal de Commerce de saint-Nazaire a prononcé en date du 04/10/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023-175 date de cessation des paiements le 30/06/2023, et a désigné juge commissaire : Madame Patricia Reuilleau, juge commissaire suppléant : Monsieur Alain Diserbeau, administrateur : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire, mandataire judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs

30105 44502 La Baule cedex, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 4/04/2024, et a ouvert une période d'observation expirant le 04/04/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
4401.JAL2023000001236

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 05 septembre 2023)

SA ROUAFI, 130 avenue de Villiers, 75017 Paris, RCS Paris 409 613 031. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 05/09/2023 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202301895 désigne liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, maintient M. Michel Teytu, juge commissaire, met fin à la mission de l'administrateur Selarl Bcm en la personne de Me Charles-Henri Carboni.,
4401.JAL2023000001225

(Jugement du 06 septembre 2023)

SARL O J SERVICES, 12 allée des Charmes, 94150 Rungis, RCS Créteil 513 016 097. Stockage intérieur et extérieur, déménagement, transit, Import-Export, transport public routier de marchandises avec des véhicules excédant 3,5 tonnes. Jugement du tribunal de commerce de Creteil en date du 6 septembre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023j00018 désigne liquidateur sas Deslorieux prise en la personne de Me Paul Deslorieux 7-9 Place de la Gare 94210 La Varenne Saint-Hilaire, met fin à la mission de l'administrateur BI & Associes prise en La Personne De Me Manuel Bouyer 3 bis rue des Archives 94000 Creteil.
4401.JAL2023000001224

(Jugement du 07 septembre 2023)

SARL GSG TRANSPORT EXPRESS, 8-10 rue des Blés, 93200 Saint Denis, RCS Bobigny 822 868 410. Transports routiers de fret interurbains. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononce en date du 7 septembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j01080, date de cessation des paiements le 21 août 2023 désigne Administrateur Selarl Ajrs, prise en la personne de Maître Philippe Jeannerot 1-3 Pro Jean Rostand 93000 Bobigny et la SCP Patrice Brignier, 18 Rue de Lorraine, 93000 Bobigny avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 99 Rue Pierre Semard 93000 Bobigny et Me Marie Danguy, 2 bis Rue de Lorraine, 93000 Bobigny, et ouvre une période d'observation expirant le 7 mars 2024 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001223

(Jugement du 13 septembre 2023)

SAS IGDOD, 21 avenue du Président Wilson, 93200 Saint-Denis, RCS Bobigny 817 791 247. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 13 septembre 2023 Nomme la Selarl Asteren en la personne de Me Axel Chuine 14/16 rue de Lorraine 93000 Bobigny en tant que mandataire judiciaire, Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au Bodacc. Dit que la liste des créances devra être établie dans le délai de 15 mois à compter de la publication du présent jugement, Fixe la fin de la période d'observation de 6 mois au 13/03/2024.
4401.JAL2023000001235

PUBLICATION EN LIGNE

(Jugement du 22 septembre 2023)

SAS OXYLIO, route Nationale 109, 34725 Saint-André-de-Sangonis, RCS Montpellier 451 606 503. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Par jugement en date du 22 Septembre 2023, le tribunal de commerce de Montpellier a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Fhbx représentée par Me Jean-François blanc 22, rue des Chasseurs - 34070 Montpellier avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Selarl étude Balincoeur représentée par Maître Guillaume Larcena 765, route de Lavérune - 34070 Montpellier.
4401.JAL2023000001231

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS FRICHTI, 32 avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, RCS Paris 811 534 809. Services des traiteurs. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 27/09/2023 arrête le plan de cession au profit de : sas Deleev., Sous le n° P202301253.
4401.JAL2023000001227

SAS FRICHTI, 32 avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, RCS Paris 811 534 809. Services des traiteurs. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 27/09/2023 la liquidation judiciaire sous le numéro P202301253, désigne liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10.. Maintient M. Joseph Wehbi juge commissaire, maintient SCP d'ADMINISTRATEURS judiciaires Abitbol & roussellet en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SCP d'ADMINISTRATEURS judiciaires Abitbol & Roussellet en la personne de Me Joanna Roussellet 38 avenue Hoche 75008 Paris, Selarl El Baze-charpentier en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 65 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre, Selarl El Baze -charpentier en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire.
4401.JAL2023000001228

(Jugement du 29 septembre 2023)

SARL REZOLIA GRAND OUEST, 20 rue de l'Europe, 56400 Plougoumelen, RCS Lorient 820 037 596. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement du Tribunal de Commerce de Lorient en date du 29/09/2023 ouvrant une procédure de redressement judiciaire., Administrateur judiciaire : Selarl Ajire, prise en la personne de Maître Erwan Merly cs 76531 6 cours Raphaël Binet 35065 Rennes cedex mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Mandataire judiciaire : Fides prise en la personne de Maître Bernard Corre 1 rue Honoré d'Estienne d'Orves 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 29/03/2022.
4401.JAL2023000001226

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS PROMOTAL, 22 rue de Saint Denis de Gastines, 53500 Ernée, RCS Laval 421 156 720. Fabrication de matériel Médico-chirurgical et dentaire. Jugement du tribunal de commerce de Laval en date du 04 Octobre 2023 arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl a.J.I.R.E - Erwan Merly - César Hubben 6, cours Raphaël Binet - Cs 76531 - 35065 Rennes Cedex.
4401.JAL2023000001238

(Jugement du 05 octobre 2023)

SAS BONTON, 55 rue de l'Université, 75007 Paris, RCS Paris 428 565 782. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 05/10/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202302716 date de cessation des paiements le 28/09/2023, et a désigné juge commissaire : M. Charles-henri Le Chevalier, administrateur : Selarl 2m et associés en la personne de Me Marine

Pace 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 05/04/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
4401.JAL2023000001237

SAS ZEIN, 8 rue d'Austerlitz, 59000 Lille, RCS Lille-Métropole 451 961 403. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 22/09/2023.
4401.JAL2023000001230

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL CB IMMO, 6 parc des Halles, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 521 797 365. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 4 avril 2022. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL2023000000344

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS BÂTI ACCORD, 3 rue Denis Papin les Ateliers de Brais, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 851 870 121. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 4 avril 2022. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL2023000000343

SAS Ô COULEURS D'EPICES, 2A rue de la Croix Blanche, 44260 Prinquiau, RCS Saint-Nazaire 900 844 556. Services des traiteurs. Date de cessation des paiements le 30 juin 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL2023000000350

AMARHLOU (nom d'usage AMARHLOU (EII)) Mustapha, 9 rue du General de Gaulle, 44170 Marsac-sur-Don, RCS Saint-Nazaire 852 865 807. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Date de cessation des paiements le 4 avril 2022. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL2023000000360

SARL ETABLISSEMENTS GEAY (ETS GEAY), rue Denis Papin ZI de Brais, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 438 661 407. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000361

-Marguerite, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 829 267 046.
4402JAL20230000000356

SAS HISTOIRE D'ENERGIES, 20 bis rue de la Basse Musse, 44770 La Plaine-sur-Mer, RCS Saint-Nazaire 823 479 480.
4402JAL20230000000357

SAS MERCURIA, 74 boulevard Auguste Caillaud, 44500 La Baule-Escoubac, RCS Saint-Nazaire 808 006 407.
4402JAL20230000000358

SARL L.G.A.E., 68 rue Joliot Curie, 44720 Saint-Joachim, RCS Saint-Nazaire 839 600 434.
4402JAL20230000000359

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL TY POUL, 18 avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 913 237 632. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.
4402JAL20230000000345

SARL GAA, 2 la Corbeillère, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 832 474 159. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.
4402JAL20230000000346

SARL MAGNOLIA, 5 chemin de la Culée, 44580 Bourgneuf-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 385 403 456. Hôtels et hébergement similaire. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.
4402JAL20230000000347

4402JAL20230000000347

CLÔTURES

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL ALBIZIA PAYSAGES, 39 allée de la Pépinière, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 491 387 205.
4402JAL20230000000348

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS L'ART DU MAROC, 11 rue du Brandais, 44680 Chaumes en Retz, RCS Saint-Nazaire 908 469 059.
4402JAL20230000000349

SAS SIMBATOURE, Belle Vue, la Sicaudais - Arthon-en-Retz, 44320 Chaumes-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 843 314 766.
4402JAL20230000000351

SARL LELYAND, 38 route de Kerquesaud, 44500 La Baule-Escoubac, RCS Saint-Nazaire 829 742 196.
4402JAL20230000000352

SARL PIZZA BELLE, 181 boulevard Emile Broodcoorens, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 830 673 083.
4402JAL20230000000353

SARL PORNIC MOTOCULTURE, 29 rue des Champs Francs, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 847 857 836.
4402JAL20230000000354

SARL POP'IN (POP'IN), zone industrielle la Pommerais, 44780 Missillac, RCS Saint-Nazaire 445 146 376.
4402JAL20230000000355

SAS BOUCHERIE BIO NATURELLE-MENT BON, 14 avenue des Pins, Sainte

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 02 octobre 2023)

SA SODISTOUR, 10 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris, RCS Paris 338 234 891. Autres activités de soutien aux entreprises N.C.A. Le Tribunal de commerce de Paris, a prononcé en date du 02/10/2023, la résolution du plan de sauvegarde et ouvre le redressement judiciaire sous le numéro : P202302644, fixe la période d'observation à 6 mois mois, date de cessation des paiements le 04/09/2023, et a désigné : juge commissaire M. Michel Teytu administrateur Selarl Ajrs en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, Selarl P2g en la personne de Me Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris, avec les pouvoirs d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leouup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
4402JAL20230000000363

(Jugement du 04 octobre 2023)

SARL E.C.S., 49-51 rue du Palais, et Promenade de l'Amiral Lafargue, 85100 Les Sables-d'Olonne, RCS La Roche-sur-Yon 838 811 669. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 04/10/2023.
4402JAL20230000000362

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 18/00337 - N° Portalis DBYS-W 87B-JJ6K

DATE : 4 septembre 2023.

Avis de dépôt de l'état de collocation

S.C.I. L'AUBEPINE, demeurant La Lande du Thu - 44590 DERVAL. Activité : Sans profession, N° RCS : 484828306 NANTES. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal judiciaire de NANTES. Les contestations seront recevable auprès du Greffe du Juge de l'exécution de ce Tribunal dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC.
L23IJ17932

SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

85 VENDÉE LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



GAMMA
SARL au capital de 260 000 €
29 Avenue du Général de Gaulle 85120 LA CHATAIGNERAIE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du LA CHATAIGNERAIE, du 10 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GAMMA

Siège social : 29 Avenue du Général de Gaulle 85120 LA CHATAIGNERAIE

Objet social : L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion de titres et tous droits sociaux, la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer et la gestion de ces participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 260 000 €

Gérance : Monsieur Teddy GEFARD, demeurant 29 Avenue du Général de Gaulle 85120 LA CHATAIGNERAIE assure la gérance

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon

L23IJ16928

MMCO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 euros
Siège social : ZA de la Mothe-Achard
16 rue de la Camamine
85150 LES ACHARDS
RCS LA ROCHE SUR YON

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée dont les statuts ont été signés par voie électronique en date du 6 octobre 2023 ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MMCO.

CAPITAL : 2 €.

SIÈGE SOCIAL : ZA de la Mothe-Achard - 16 rue de la Camamine - 85150 LES ACHARDS.

OBJET : La prise de participations et la gestion sous quelque forme que ce soit, dans la société MECAMEN (RCS La Roche-sur-Yon 803 185 099) ou dans toutes sociétés filiales de la société MECAMEN et la gestion de ces participations. La prestation de tous services techniques, administratifs, financiers, commerciaux au profit des filiales et participations, ou au profit d'autres sociétés du Groupe MECAMEN. L'exercice de tous mandats de direction dans les sociétés dans lesquelles la société détient directement ou indirectement des participations. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

PRÉSIDENT : Monsieur Alain Lafourcade, demeurant à Angers (49100) - 31, Avenue Yolande d'Aragon.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

Le titulaire d'action de préférence bénéficie en sus d'un droit de vote permettant lors des décisions collectives extraordinaires de réunir les deux tiers des voix.

CESSION : En cas de pluralité d'Associés, les transmissions d'actions entre associés ou au profit de tiers sont régies par un pacte d'associés.

Les transmissions de Titres consenties par l'Associé Unique sont libres.

La société sera immatriculée au RCS de La Roche sur Yon.

Pour avis L23IJ18260



Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SEGUY/BEAL

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 217 ROUTE DE LA GUIBRETIERE, 85000 LA ROCHE SUR YON

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Co-gérance : M. SEGUY etienne, demeurant 217 route de la guibretière, 85000 LA ROCHE SUR YON et Mme SEGUY camille, demeurant 217 route de la guibretière, 85000 LA ROCHE SUR YON

Clause d'agrément : Se référer aux statuts

L23IJ18052



Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING ALDEBARAN

Objet social : La prise de participation au capital social de sociétés civiles ou commerciales, de groupements ou d'associations et de manière générale au capital social d'entreprises ou de groupements quelconques. La gestion des dites participations, et l'accomplissement de toutes prestations de services ou opérations financières dans l'intérêt de la société et de ses filiales, l'accomplissement de toutes opérations civiles ou commerciales, l'acquisition, la gestion, la location, la revente de tout élément d'actif corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier, pouvant se rattacher à son objet social, à l'intérêt de la société, à celui de ses filiales.

Siège social : 13 allée des Merisiers, 85340 LES SABLES D OLLONNE

Capital : 480 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Gérance : M. BOISARD JEAN-PIERRE, demeurant 13 allée des Merisiers, 85340 LES SABLES D OLLONNE

L23IJ18314

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALLANS (85) du 05/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : RODAV. Siège social : 37, chemin des Chênes de la Sablière, 85300 CHALLANS. Objet social : installation et maintenance de produits électroniques et électriques. Durée : 99 ans. Capital social : 500€. Gérance : M. Romain DAVIAUD, demeurant 37, chemin des Chênes de la Sablière, 85300 CHALLANS. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON. Pour avis. La Gérance
L23IJ17912

MODIFICATIONS



DMR

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 107 RUE DE BEAUSEJOUR
85180 LES SABLES D'OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°837 590 470

L'AGE du 31/08/2023 a décidé à compter du 31/08/2023 de rendre effective la démission de M. DOBY PARISOT ROMAIN aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L23IJ15370

ROMELI Société par actions simplifiée au capital de 8.000 € siège social : 31 rue Lino Ventura 85180 LES SABLES D'OLONNE441 189 255 RCS LA ROCHE-SUR-YON Suivant un PV du 30/09/2023, l'assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société SOFAL, commissaire aux comptes, qui était arrivé à expiration. Inscription modificative au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ17940

LE CAFE LATIN Société par actions simplifiée au capital de 275.000 € siège social : 50 & 50B Promenade Clemenceau 85100 LES SABLES D'OLONNE540 041 548 RCS LA ROCHE-SUR-YON Suivant un PV du 30/06/2023, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société SOFAL, commissaire aux comptes, qui était arrivé à expiration. Inscription modificative au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ17941

WESEED
SAS au capital de 681000 €
Siège social :
82 BD D ANGLETERRE 85000 La Roche-sur-Yon
790 159 784 RCS de La-Roche-sur-Yon
Le 05/10/2023, La décision unanime des associés a décidé de changer le capital social en le portant de 681000 €, à 770400 €
Mention au RCS de La-Roche-sur-Yon

L23IJ18036

GUEGUEN
AVOCATS

SCI BC SAINT PROUANT
Société civile immobilière au capital de 198 183,72euros
Siège social : 17 rue de l'Océan 85110 SAINT-PROUANT
Transféré au 10 rue de Bel Air 85 110 SAINT-PROUANT
RCS LA ROCHE SUR YON 380 602 979

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 12/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 17 rue de l'Océan-85110 SAINT-PROUANT au 10 rue de Bel Air 85110 SAINT PROUANT à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18083

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

AMC STRUCTURES
SARL en cours de transformation en SAS
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 17 Rue du Colombar, L'Oie 85140 ESSARTS EN BOCAGE
828 643 676 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions du 29/09/2023 et à compter du 01/10/2023, l'associée unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Ses dénomination, objet, siège, capital, durée et dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Sous sa forme SARL, les gérants étaient Emmanuel AGENEAU et Marion DURAND. Sous sa nouvelle forme, la Présidente est la Société HOLDING 2LN. SARL au capital de 1 800 000 €, siège 1 les Garennes 85640 MOUCHAMPS, RCS LA ROCHE SUR YON 979 605 862. Les Directeurs Généraux sont Emmanuel AGENEAU et Marion DURAND, demeurant 1 les Garennes 85640 MOUCHAMPS.

L23IJ18086

SNC MATLAU

Société en Nom Collectif
au capital de 10.000 €
Siège social : 87, rue de la Coran 44400 REZE
RCS de NANTES n°515 200 517

En date du 9 octobre 2023, les gérants, Messieurs Laurent NICOLEAU demeurant au 81, rue de la Gare 85710 BOIS DE CENE et Mathieu GERGAUD demeurant au 4Ter, rue du Docteur Maurice Nogues 44400 REZE, ont décidé le transfert du siège social au 81, rue de la Gare 85710 BOIS DE CENE et ce à compter du 09.10.2023. Radiation au RCS de Nantes et nouvelle immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

Pour avis, Laurent Nicoleau et Mathieu GERGAUD, Gérants de la SNC MATLAU
L23IJ18165



OB85

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 350, rue Maréchal FERRAND
ZI le Patis
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
922 131 727 RCS LA ROCHE SUR YON

GÉRANCE

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2023 les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérance de Madame Stephanie GUIGNERY à effet du 31 décembre 2022 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la gérance

L23IJ18209

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : SOTAVI.

Forme : SARL.

Siège social : LE PONT, 85120 ANTIGNY.

352761050 RCS de La Roche sur Yon

Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2023, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 8000 euros à 8000 euros.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 €).

Mention sera portée au RCS de La Roche sur Yon

L23IJ18263

DISSOLUTIONS



GONTHIEZ

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 3 000 euros
Siège social : 5 Impasse du Boireau 85170 LE POIRE-SUR-VIE
Siège de liquidation : 4 Impasse Abbé Blaizeau
85190 LA GENETOUZE
812 144 053 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION

Le 30 Septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Nicolas GONTHIEZ, demeurant 5 impasse du Boireau 85190 AIZENAY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse Abbé Blaizeau 85190 LA GENETOUZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis -Le Liquidateur

L23IJ17892



Le 31/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI M.A.B. dont le siège social est 20 rue Clément Ader 85340 OLLONNE-SUR-MER, 479 748 030 RCS LA ROCHE-SUR-YON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc MASSON demeurant 29 rue du Flechoux Château d'Olonne 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur : 29 rue du Flechoux Château d'Olonne 85100 LES SABLES D'OLONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du

TC de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L23IJ18349

FONDS DE COMMERCE



AVIS DE CESSION

Suivant acte S.S.P. à TALMONT SAINT-HILAIRE (85440) du 30 septembre 2023, enregistré au Centre des finances publiques de LA ROCHE SUR YON, le 5 Octobre 2023 dossier 2023 01121724 références 4404P02 2023 A 04310,

La Société **TAL'BONSERVICES**, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, exerçant sous le nom commercial MILLEPATTE, ayant son siège social au 100 Chemin des petits Brégerons, immatriculée sous le numéro 897 476 784 RCS LA ROCHE SUR YON

A cédé à la Société **DERENNE SERVICES**, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social au 15 Bis rue René Guy Cadou 44340 BOUGUENAI, immatriculée sous le numéro 914 959 846 RCS NANTES,

Un fonds de commerce de commerce de services à la personne et services à domicile situé 100 rue des petits Brégerons 85440 TALMONT SAINT-HILAIRE

Moyennant le prix global de TRENTE SEPT MILLE SEPT CENT TRENTE EUROS et TRENTE TROIS CTS (37 730,33 Euros) (dont 27 042,33 € au titre des éléments incorporels et 10 688 € au titre des éléments corporels)

Entrée en jouissance : 1ER Octobre 2023

Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : SPC HUIS ALLIANCE, Me Lionel PATY et Guillaume MARION-NEAU Huissiers de Justice associés sis 29 rue de la Roche 85800 SAINT GILLES CROIX-DE-VIE, ou domicile à été élu à cet effet, dans les 10 jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour Insertion

L23IJ18066

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Serge TOMLJANOVIC, notaire associé à POUZAUGES, le 9 octobre 2023, il résulte que Monsieur Wouter Frans **BARENDRECHT**, né le 24 mai 1978 à GOUDA (Pays-Bas) de nationalité néerlandaise, et Madame Nathalie Paule Martine **BLANCHARD**, son épouse, née le 22 juin 1977 à BEAUPREAU (49110) de nationalité française, demeurant ensemble 16 Allée de l'Arundel 85180 LES SABLES D'OLONNE, mariés à la mairie de CHOLET (49300) le 21 août 2009 sous le régime de la séparation de biens ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté conventionnelle aux termes d'un acte reçu par Maître TOMLJANOVIC notaire à POUZAUGES le 5 décembre 2019, devenu définitif et ont décidés de réaliser un nouvel aménagement de ladite communauté par apport d'actions détenues par Madame dans la société E.E.S. société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 538 115 106, et stipulation d'une clause de préciput sur lesdits biens. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me TOMLJANOVIC, notaire à POUZAUGES.

L23IJ18303

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE
VENDEE

LE
VILLAGE
by CA



PODCAST

IJ

Quand les
chefs d'entreprise
racontent un
événement marquant
de leur vie !

Guy
Pronier

Dirigeant de Soliso
Technologies

UN INOUBLIABLE
MOMENT

Soliso
TECHNOLOGIES





LA SAGA XXL

5, 16* ET 20
DÉCEMBRE 2023

*Date en attente de validation

Neodif XXL

PARC DES EXPOSITIONS
DE LA BEAUJOIRE



RHEIN-NECKAR

AIX

MONTPELLIER



PRESTATIONS VIP

Informations et réservations
PARTENAIRES@HBCNANTES.COM



AMBIANCE. CONVIVIALITÉ. ÉMOTIONS.

